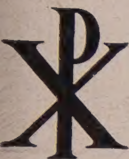
LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



40e ANNÉE — T. LV — 16 MARS 1958 — NUMÉRO 1273

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ▼ MAISON DE LA BONNE PRESSE

ISCOURS
E S.S. PIE XII
ux curés
et
édicateurs
e carême
e Rome

SAINT JOSEPH. Fragment de l'adoration des anges et des bergers de H. Van der Goes (1420-1482)

BIBLIOGRAPHIE

— *Lourdes 1858. Témoins de l'événement*, par le P. L.-M. Cros, S. J. Documents présentés par le P. Olphe-Gaillard. — Un vol. in-8° raisin de 364 pages, sous couverture illustrée, avec sept reproductions hors texte d'autographes divers. Prix : 1 575 francs. Editeur, P. Lethielleux, Paris.

Les historiens récents de Lourdes ont largement puisé dans l'enquête canonique que le P. Cros avait entreprise auprès des témoins de l'événement qui, en 1858, avait tenu en haleine la ville de Lourdes. Cette enquête, le P. Cros l'avait poursuivie avec un scrupule d'homme à qui on n'en fait pas accroire. Il est assoiffé de précisions, ennemi des à peu-près, enregistrant chacun des témoignages, même — j'allais dire surtout — s'il contredit des témoignages précédents. Il ne s'agit donc pas avec lui d'arriver à une vérité conformiste ; il sait que son travail n'aura de valeur que si chacun y paraît avec sa sincérité totale. On peut s'étonner que cette œuvre de recherches consciencieuses et impartiales ait attendu si longtemps à voir le jour. Il faut remercier le P. Olphe-Gaillard de nous restituer ces pages de probité historique où vit intensément, dans les récits des témoins les plus immédiats, l'enfant privilégiée, Bernadette, dans sa candeur, son équilibre et sa maîtrise que rien ne désarçonne ; ce qu'on pourrait appeler le premier miracle de Lourdes. C'était bien là le livre attendu du centenaire.

— *Les institutions de l'Ancien Testament.* Le nomadisme et ses survivances, institutions familiales, institutions civiles, par le R. P. R. de Vaux, O. P. — Un vol. de 352 pages, 14 × 19,5 cm. Prix : 690 francs. Les Editions du Cerf, Paris.

La difficulté, quand on veut fixer les institutions d'un peuple comme Israël, dont l'histoire déborde largement le millénaire, c'est leur inévitable évolution. Un groupe humain qui passe du nomadisme à la sédentarité, de la vie tribale à celle d'un Etat plus ou moins organisé, et cela au cours de plusieurs siècles, n'arrive qu'à la longue à des institutions un peu stables. Le savant directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem a surmonté, grâce à sa vaste érudition, cet obstacle en marquant constamment le sens de cette évolution. Son livre sera précieux à tous ceux qui lisent la Bible, en ordonnant et en précisant les détails quotidiens de la vie d'Israël. C'est comme une toile de fond, un paysage de haut-relief où nous voyons vivre et agir tous les acteurs de cette divine histoire. L'époque néo-testamentaire n'y intervient qu'exceptionnellement pour délimiter telle pratique dans sa durée ou dans l'espace. Plus de vingt pages de biographie fournissent les éléments pour approfondir tel ou tel point. Cette œuvre scientifique — dont on espère voir paraître la suite prochainement — n'intéresse pas que les seuls exégètes. Tous les esprits curieux de l'histoire de l'humanité prendront plaisir à parcourir ces pages. On remarquera que le nom hébreu est souvent accolé à sa traduction, chaque fois que celle-ci, avec son sens forcément moderne, ne recouvre pas entièrement le terme traduit.

— *La Bible dans la liturgie* (Collection « Bible et vie chrétienne »), par Ch. Burgard. — Un vol. de 200 pages, 14,5 × 21 cm. Prix : 570 francs. Editions Casterman, Paris.

La liturgie, dans l'Eglise catholique, est faite dans ses prières, d'emprunts constants à l'Ancien comme au Nouveau Testament. Son intelligence ne peut donc faire abstraction de ses sources. Le chrétien qui prie avec l'Eglise, prie avec la parole de Dieu. Mgr Pirolley, évêque de Nancy, remarque à juste titre dans sa préface : « On cherche une nourriture spirituelle en des ouvrages humains. Et ce que le Saint-Esprit lui-même a voulu pour élever, transformer, vivifier nos âmes, reste inconnu. » C'est ce retour aux sources que l'auteur nous facilite dans ces pages dédiées tout d'abord à la paroisse universitaire. On aura plaisir à parcourir en sa compagnie tout le cycle liturgique.

— *L'âme du prêtre.* Conflits et consécration, par Pierre Blanchard. — Un vol. de 188 pages. Les Editions du Vitrail, Paris.

L'auteur nous invite à réfléchir sur le mystère du sacerdoce chrétien, en confrontant le prêtre avec tout ce que nous en dit la littérature contemporaine. Ces pages, écrites « pour des prêtres, par un prêtre qui sait la grandeur et la misère, les joies et les détresses des prêtres, leur rappelleront, aux heures d'amertume, de déception, de détresse, l'immense amour dont ils sont aimés, l'irréductible confiance qu'on leur réserve s'ils sont fidèles. » Faut-il ajouter que les simples chrétiens qui liront ces pages pourront en faire leur profit, en comprenant mieux la grandeur de l'idéal sacerdotal ?

— *La politique de Jean-Jacques Rousseau*, par Olivier Krafft. — Un vol. 14 × 22,5 cm., 134 pages. Prix : 920 francs. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris.

L'auteur étudie d'abord la conception de l'égalité selon Rousseau, et expose ensuite le système politique du philosophe.

— *Quatorze ans !* par Gilles Arbellot, S. J. — Un vol. 135 × 180, 136 pages. Prix : 350 francs ; port : 30 francs. Apostolat de la Prière, Toulouse.

Pages destinées aux adolescents, à ceux qui rêvent non seulement d'une belle vie d'homme, mais d'être un beau type de chrétien, deux choses qui vont très bien ensemble.

— *Ecole et sainteté*, par le R. P. R.-H. Calmel, O. P. — Brochure 13 × 18 cm., 64 pages. Prix : 140 francs. Collection « Spiritualités de l'enseignant ». Les Editions de l'Ecole, Paris.

Entretiens spirituels qui se déroulent librement, sans préoccupation de prouver ni de rendre compte. Ils nous apprennent notamment à garder le sens du sacré dans une œuvre profane, à saisir l'excellence d'une vie semblable à celle de Nazareth. Ils concernent plus directement les religieuses enseignantes, mais les laïques voués à l'enseignement y trouveront aussi leur profit.

— *Aujourd'hui l'Afrique*, par L.-P. Aujoulat. — Un vol. 14,5 × 21 cm., 400 pages. Prix : 1 200 francs. Collection « Eglise vivante ». Editions Casterman.

Cet ouvrage présente un tableau des problèmes posés par l'avenir du continent noir. Il ne se borne pas à dénoncer les erreurs et les abus de certaines formes de la colonisation ; il définit et préconise les adaptations et les réformes qui s'imposent, avec un sens aigu des réalités et une vue lucide des apports de la technique, de la culture et des valeurs spirituelles dans le patrimoine de l'Afrique d'aujourd'hui.

— *Lumière aux cœurs droits*, par Mère Marie des Douleurs, Supérieure générale et fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Jésus-Crucifié. — Un vol. 12,5 × 16 cm., 174 pages. Illustrations de Bonchaud. Prix : 350 francs ; port : 30 francs. Apostolat de la Prière, Toulouse.

Volume composé de lettres spirituelles adressées aux membres de l' « Union de Jésus-Crucifié », malades laïcs attirés par l'esprit de la Congrégation des Sœurs de Jésus-Crucifié.

— *Le problème du mal*, par le R. P. François Petit, de l'Ordre des Prémontrés. Un vol. 14,5 × 19,5 cm., 128 pages. Prix : 300 francs. Encyclopédie catholique au XXe siècle. Editeur, Arthème Fayard, Paris.

L'auteur examine d'abord rapidement les essais de solutions humaines des mythologies et des philosophies, puis dresse l'inventaire du donné révélé dans l'Ecriture et la Tradition. Dans une troisième partie, l'auteur tire une synthèse doctrinale et, dans une quatrième partie, montre quelle doit être l'attitude de l'homme et du chrétien devant le mal, devant la souffrance, quel en est le sens moral.

— *Saint Paul et son message*, par le R. P. Amédée Brunot, S. C. J. — Un vol. 14,5 × 19,5 cm., 116 pages. Prix : 300 francs. Encyclopédie catholique au XXe siècle. Editeur, Arthème Fayard, Paris.

Cette nouvelle introduction à saint Paul présente l'homme et l'œuvre dans une étroite intrication. Elle suit rigoureusement la vie et les aventures de l'Apôtre, scandées par les thèmes des Epîtres que l'auteur explique soigneusement.

— *L'abbaye de Saint-Wandrille de Fontenelle*, par Dom Lucien David. — Une brochure 17 × 23 cm., 46 pages. Editions de Fontenelle.

Intéressant cahier consacré à l'histoire de la célèbre abbaye bénédictine et à son cadre artistique. Une chronique du monastère couronne cet ensemble.

La Documentation Catholique

40e année — T. LV Numéro 1273 — 16 mars 1958

Réveil de la foi et de la vie chrétienne à Rome

Allocution du Saint-Père aux curés et prédicateurs de Carême de Rome (18 février 1958)

Au début du Carême, le Saint-Père a reçu en audience les curés des paroisses de Rome et les prédicateurs des stations quadragésimales pour leur adresser l'allocution traditionnelle (1) *:*

Il Nous semble que vos cœurs frémissent d'un saint zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes à la veille de la mission que vous, chers curés et prédicateurs de Carême de Rome, vous apprêtez à annoncer prochainement aux bien-aimés fils de Notre diocèse de Rome, à l'occasion du centenaire des prodigieuses apparitions de Lourdes, dans l'espoir de susciter dans toutes les consciences un puissant réveil de foi et de vie chrétienne. A la manière du semeur de l'Evangile (cf. *Matth.* XIII, 3 *et s.*) qui se prépare, le cœur rempli d'espoir, et en même temps de crainte, à jeter dans les sillons humides de rosée la bonne semence, vous goûtez déjà peut-être la joie du moissonneur au jour où les champs couverts de blonds épis récompensent abondamment des fatigues du travail. S'il est bon de nourrir, au début de toute entreprise d'apostolat, de pareils sentiments d'espérance et d'ardeur fondés sur la confiance en Dieu, d'où vient toute croissance (cf. *I Cor.* III, 6) c'est aussi sagesse de prévoir la meilleure façon d'obtenir l'abondance souhaitée des fruits, c'est-à-dire d'explorer attentivement le champ pour découvrir quels sont les meilleurs terrains à cultiver, les obstacles à écarter, les travaux spéciaux à entreprendre, les méthodes les plus utiles et les plus profitables. Ce sont certainement ces pensées et peut-être ces soucis qui occupent vos âmes en ces jours fervents d'attente et qui vous ont accompagnés jusque devant Nous, désireux de recevoir de Nous des suggestions et des exhortations, qui vous soutiendront dans la tâche ardue de faire revivre dans une nouvelle lumière et avec plus de fécondité, aux yeux des Romains, la suprême réalité de Dieu dans son unité et sa trinité.

Les gloires passées de Rome imposent des devoirs à ses fils.

Bien volontiers, Nous accueillons votre légitime désir, assuré de remplir ainsi le devoir particulier qui découle de la charge de l'évêque de Rome et, en outre, d'obéir à l'impérieux élan de Notre cœur, en notre qualité de fils affectueux et dévoué de la Cité. Rome ! Eternelle, glorieuse, sainte Cité, choisie par la divine Providence pour être dans le monde la protagoniste de la vraie civilisation, et choisie par le Christ pour devenir la patrie commune des rachetés. Si tous ses fils qui, par naissance ou par élection, aiment à se parer de son nom, avaient une plus parfaite conscience de sa haute dignité, de l'incomparable splendeur de son passé, de la valeur de son influence sur le choix du chemin des peuples, et surtout du destin vers lequel la guide mystérieusement la main du Tout-Puissant, combien ils sentiraient plus vivement en eux le sens de la responsabilité dans la conservation et la défense de sa dignité. Il n'y aurait pas lieu d'hésiter dans les déterminations qui regardent la foi chrétienne et son honneur, mais on redoublerait d'ardeur dans les œuvres de justice, d'honnêteté, dans le bon exemple des mœurs, tandis que même la conduite extérieure de la vie révélerait la paix intérieure, la pureté, la spiritualité. Surtout, un vrai fils de Rome ne pourrait jamais souffrir qu'on donne au monde l'occasion de se faire une double image : l'une, brillante de gloires historiques et par conséquent admirable, une autre, médiocre et sans gloire, presque semblable à d'autres lieux, tristement célèbres pour leur apathie religieuse, pour leur insensiblité spirituelle et morale. Une telle crainte Nous angoisse et Nous fait presque perdre le sommeil, surtout si nous nous arrêtons à considérer la rapide extension des nouveaux quartiers, l'afflux incessant de nouveaux habitants, évidemment dépourvus de tout, mais bien souvent ignorants des bonnes traditions romaines, les trop nombreux faits de la « chronique noire » et les événements dits « scandaleux » les uns racontés au public avec insistance, abondance de détails, quelquefois avec un léger sens de complaisance, les autres, ou inventés de toutes pièces, ou développés de manière à englober dans une même diffamation les noms de personnes honorables et les institutions les plus sacrées. Maintenant, chers curés, Nous demandons à vos consciences de pasteurs, désignés pour être, sous l'autorité de vos supérieurs, les défenseurs, guides et soutiens des Romains, de considérer s'il ne rentre pas dans votre rôle de veiller au bon renom de Rome et d'empêcher, autant que vous le pouvez, qu'une petite partie de dénigreurs poursuive impunément son

(1) Traduction de *la D.C.* d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 19 février 1958. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

œuvre de dévastation, avec la prétention de transformer le visage sacré de la Ville sainte pour lui donner un aspect, comme ils disent, laïc, et presque païen, en s'efforçant d'effacer des sentiments et des mœurs du peuple les glorieuses traditions religieuses de leurs pères ? (2)

Voilà donc le champ de votre ministère ordinaire et de votre prochaine Mission extraordinaire : Rome, avec ses deux millions d'âmes environ, auxquelles on doit assurer une plus solide et plus active possession de Dieu, moyennant la profession de foi catholique acceptée librement mais sans compromissions ; Rome, dont le destin providentiel, fondement de son actuelle et future grandeur, ne peut être garanti que par la conduite d'une vie franchement chrétienne de ses citoyens.

I

La mission de Rome.

Rome est une ville unique au monde, moins par l'ensemble admirable des grandeurs humaines que son nom rappelle, que par la suprématie de la mission spirituelle que Dieu lui a assignée lorsqu'il inspira à Pierre de la choisir comme le siège définitif de la Chaire pontificale, et trône de tout le pouvoir spirituel. Dès lors, l'enseignement de Rome fut synonyme d'enseignement de cette Chaire de la suprême autorité du magistère, dans le domaine de la foi et de la morale, enseignement infaillible, parce qu'il est l'enseignement du Christ. Dans la succession ininterrompue des Souverains Pontifes, qui occupèrent, l'un après l'autre, cette Chaire romaine « du primat supérieur » (cf. *Conc. Vatic.* Session V, ch. II ; Denz. n° 1 824), chacun d'eux fut, comme il sera toujours, le Vicaire du Christ sur terre, qui parle au monde en son nom, en répandant la lumière de la foi et en proposant des règles sûres de vie et d'action. La grandeur de Rome s'accrût au fur et à mesure des responsabilités que sa Chaire acquérait avec une clarté croissante aux yeux de tous.

A présent la Mission de Rome, centre spirituel et moral du monde, non seulement se maintient sans altération mais il y a motif de croire qu'elle se montrera avec une évidence toujours plus grande. En effet, le monde prend chaque jour davantage conscience de son unité. Les hommes ne sont plus, comme jadis, étrangers les uns aux autres, ils ne se contentent pas de la relation qui consiste à être semblables ou identiques, et ils ne sont pas satisfaits des rapports qui découlent de leur commune destinée finale ; il ne leur suffit donc pas d'être, et de se considérer simplement comme des voisins et des associés, mais ils sont heureux de s'appeler « la famille humaine » et sont heureux et émerveillés, chaque fois qu'on leur révèle et qu'on leur explique la sublime beauté du Corps mystique du Christ. Lorsqu'on dit aux hommes qu'ils sont les membres d'un seul corps — des membres libres, parce que conscients e cependant unis par le Saint-Esprit — o éveille d'abord chez eux la stupeur, puis l'ex plosion de la joie, dans un consentement ému Cela signifie que parler de l'humanité comm d'une multitude de créatures destinées devenir l'Eglise, n'est pas chose aussi diffi cile qu'il pourrait peut-être le sembler à cer tains ; cela indique, en outre, que l'Eglis ayant son centre à Rome, la prévision d'u illustre poète païen inspiré par son enthou siasme patriotique, se réalisera toujours davan tage : « L'espace de la ville de Rome coïnci dera avec le territoire du monde. *Gentibus es aliis tellus data limite certo ; Romanae spa tium est Urbis et orbis idem.* » (Ovide, *Fastes* l. II, vers. 683-684.)

Car, ainsi que Nous l'avons dit d'autres fois une heure sonne peut-être pour la chrétienté comparable aux temps de son histoire primi tive. Aujourd'hui, le monde se prépare regarder vers Rome, vers la Rome chrétienne comme vers la ville placée sur la montagne tel un phare de vive lumière.

II

L'état présent de Rome.

Qu'on ne s'étonne pas de ce qui pourrai sembler une digression, alors que c'est le fon d'un tableau que, en ce moment, vous et Nou devons avoir devant les yeux.

Essayons d'être calmes, chers fils, nous n devons pas exagérer les ombres ni sous-éva luer les lumières. Si nous voyons la réalit telle qu'elle s'offre à nous, nous aurons déj fait le premier pas pour porter remède au inconvénients qui apparaîtront dans leu plus ou moins sérieuse gravité.

Vous savez très bien ce que votre zèle votre sacrifice long et parfois héroïque obtien des âmes qui vous sont confiées. Vous l savez et Nous ne pouvons l'ignorer Nous même, Nous qui — autant que cela Nous es possible — vous suivons, en partageant vo soucis et vos joies. Mais vous n'ignorez pas en outre, que beaucoup de vos paroissien sont tombés dans un état de torpeur spiri tuelle ; vous n'ignorez pas que d'autres pra tiquent encore, mais ne veulent pas sorti d'une certaine forme d'égoïsme spirituel ; qu d'autres encore croient et cependant n veulent pas pratiquer ; qu'il en est enfin qu sont chancelants dans leur foi, ou même on complètement renoncé à la foi.

Il ne manque pas à Rome, comme autre fois ne manquaient pas autour du divi Rédempteur, de misérables qui vivent e répandant des irrévérences contre les pe sonnes et les choses sacrées, qui ne se priven d'aucune arme de combat ni n'épargner aucun coup. Peut-on dire donc, que mêm Rome à ses zones d'ombre, ses îlots à évan géliser, comme une terre de mission ? Ceu qui, comme vous, connaissent à fond la vill ne peuvent refuser de l'admettre. Il y aur peut-être des âmes égarées qui s'en réjouiron invitées, du reste, elles aussi, à marcher dan la lumière tant qu'elle brille (*Jo.* XII, 35 Nous et vous devons, au contraire, demeure soucieux, nous devons permettre à Notre âm d'être envahie d'une profonde tristesse, qu

---

(2) Allusion à une protestation du Saint-Père contre les scandales et les spectacles qui déparent la beauté et la sainteté de Rome — protestation qui a donné lieu à une polémique assez vive avec les partis avancés. (Cf. *D. C.* n° 1248 du 31 mars 1957, col. 391-392.)

cependant, ne doit pas abattre l'apôtre, mais plutôt allumer dans son cœur un zèle plus ardent.

III

La mission a Rome.

On comprend alors, chers fils, pourquoi Nous avons appris avec joie la nouvelle qu'on allait effectuer à Rome une Mission extraordinaire à l'occasion du centenaire des apparitions de Lourdes ; mission qui doit atteindre tout le monde, obtenir le plus possible de tous ; en tenant naturellement compte de l'étendue de Rome, du nombre extraordinairement accru de ses habitants, et surtout de la libre détermination des créatures humaines dont quelques-unes pourront même être inondées d'une pluie de bénédictions divines, assiégées par la grâce du Saint-Esprit, et cependant n'être pas ébranlées et demeurer obstinées et absentes.

Raisons d'espérer dans son succès.

Nous avons donc confiance que la Mission obtiendra l'effet désiré et attendu. Cependant, une foule d'âmes priantes et souffrantes ont immédiatement accepté d'être comme des lampes allumées, qui brûlent et se consument devant le Seigneur, pour implorer sur la Cité l'abondance de ses bénédictions. En une émouvante émulation de générosité, se sont offerts des prélats, des prêtres du clergé diocésain et religieux, des laïcs militants de toutes catégories : l'Action catholique est au premier rang, et se sont unies à elle, dans une fraternelle communauté d'intentions, toutes les Associations catholiques. Nous avons personnellement lu les réponses que les curés ont données au questionnaire qui leur a été envoyé, et noté que tout va bien, autant qu'il est possible, étant donné le peu de temps et la complexité d'une préparation adéquate.

A Nos chers fils, les prédicateurs de la Mission, Nous recommandons de développer les sujets proposés avec soin, profondeur et clarté. Il Nous semble qu'ils peuvent très bien se mettre à la portée de l'esprit et du cœur de chaque catégorie de personnes, en disant à chaque âme la parole dont elle a besoin. Certaines doivent être encouragées à chercher Dieu, d'autres ont besoin d'être poussées à en approfondir la connaissance ; pour beaucoup, il est nécessaire de passer de la connaissance à l'amour, et de celui-ci au service.

De nombreuses âmes recherchent Dieu.

A propos de la « recherche de Dieu », il faudra distinguer les âmes délibérément éloignées de lui, de celles qui, d'une façon ou d'une autre, cherchent à se rapprocher du Seigneur. Aux premières — à celles qui aspirent aux choses de la terre « *qui terrena sapiunt* », (*Phil.*, III, 19) et ont remplacé le Dieu vivant par des idoles caduques — il faudra faire remarquer la chute de tant de gloires, la ruine de tant de richesses. Ce nœud mystérieux, et pourtant réel, entre la boue et le plaisir défendu, et tant de larmes répandues et tant de sang versé. Aux autres — à ceux qui déjà savent dépasser l'intérêt personnel et matériel — il faudra tendre fraternellement la main et les aider à se rendre compte qu'ils sont moins éloignés de Dieu qu'on ne pourrait le croire : de fait, leur émouvant attachement à la famille, leur culte du devoir, leur besoin d'amour, leur faim et soif de justice, ne sont pas autre chose que des signes d'aspiration vers Dieu, d'une recherche effective, bien que peut-être encore inconsciente, de Dieu.

De mieux en mieux connaître Dieu.

A propos de la « connaissance de Dieu », Nous voudrions vous recommander d'insister sur la nécessité, pour tous les fidèles, d'arriver à un approfondissement de la doctrine sur Dieu au moyen d'une étude assidue et méthodique. Trop souvent à un progrès de la culture profane ne correspond pas proportionnellement le progrès de la culture sacrée : et voilà que des doutes demeurent insolubles, voilà l'agnosticisme, voilà la perte de la foi. Si, au contraire, la connaissance de Dieu avait été aussi complète que le permettent les limites du développement culturel d'une âme, celle-ci arriverait plus facilement à la « reconnaissance de Dieu », elle prendrait ainsi l'attitude qui convient à son égard. Et en se rappelant que ses rapports avec Dieu sont réels et constitutifs de sa propre existence, elle traiterait avec lui comme on traite avec le Maître absolu, qui est en même temps, son Tout. Puis, comme par effet d'un surabondant amour, l'âme a reçu de Dieu, par la grâce, la participation à Sa vie propre, elle le considérait comme son Père et se jugerait, ce qu'elle est, une vraie fille de Dieu. Alors, voici qu'apparaît logiquement et nécessairement « l'amour envers Dieu » qui commence par un désir de ses dons, et devient ensuite un désir de lui-même. Les âmes voudront donc connaître Sa volonté, y adhérer, se souder à elle ; elles passent ainsi au « service de Dieu », spontanément, totalement, joyeusement.

Comment agir sur les âmes.

A tous les prêtres, aux laïcs qui collaborent avec eux, Nous recommandons de prier et de travailler sans arrêt et sans ralentissement afin que Jésus trouve la route débarrassée de résistances coupables, à son entrée dans tous les cœurs, dans toutes les familles, dans toutes les écoles, dans tous les ateliers.

Soyez discrets pour ne pas troubler, par des gestes inopportuns, le climat de libre ferveur qui, avec l'aide de Dieu, devra s'établir ; mais soyez également courageux, soyez saintement industrieux. Des âmes qui ont répondu « non » au premier appel, céderont ensuite aux instances qui, doucement mais fermement, leur auront été faites pour qu'elles ne laissent pas passer Jésus en vain.

Soyez encore pratiques, en aidant les fidèles à tirer des sublimes vérités chrétiennes, les règles morales concernant les actes quotidiens, dont la vie est tissée. C'est pourquoi, voulant en cette matière vous donner quelques conseils, Nous prendrons pour exemples trois points particuliers de la morale chrétienne.

Le devoir de la sanctification des fêtes.

Le premier regarde le commandement de la sanctification des fêtes. Le monde d'aujourd'hui, surtout dans les grandes villes, est bien loin, dans la pratique du repos sacré, du sens religieux primitif tel qu'il est compris par l'Eglise. A sa place, s'est glissée une frénésie de jouissance matérialiste (bien différente du repos légitime et nécessaire) qui entraîne riches et pauvres, parfois sans frein moral, aux dépens des économies de la semaine. Même quand on sauve l'essence du précepte, en assistant à la sainte messe, il est assez rare de trouver quelqu'un qui se réserve une heure de recueillement pour cultiver son esprit, pour enseigner ses enfants, pour accomplir une œuvre de miséricorde auprès des pauvres ou des malades. Que dire ensuite du travail servile non nécessaire, par lequel assez souvent, même à Rome, on profane les fêtes, quelquefois publiquement et en causant un scandale notoire ? Peut-on parler de christianisme exemplaire dans une ville où, comme on Nous l'a dit, on n'a pas encore réussi à organiser certains marchés publics, de telle sorte que des milliers de travailleurs puissent jouir du droit du repos dominical et pratiquer leurs devoirs religieux ? Enseignez donc à vos fidèles dans quel esprit il faut passer les fêtes, quelles limites morales ils doivent s'imposer dans leurs délassements, quelles œuvres positives de bien Dieu exige qu'on accomplisse en cette journée, plus la « sienne » que la nôtre.

A tous s'impose le respect de sa propre vie...

Il y a un second point que Nous désirons que vous traitiez, chers curés et prédicateurs, dans la Mission et puis dans la suite, avec toute la force de votre paternelle persuasion. La vie, même notre propre vie, appartient exclusivement à Dieu, et personne ne peut y renoncer sans commettre une faute très grave. Vous comprenez que Nous voulons parler du trop grand nombre de suicides tentés ou commis dans votre Cité et dans d'autres villes, perpétrés, on peut le dire, par des personnes appartenant à toutes les classes sociales, sans aucune exception d'âge, même de celui qui voit déjà luire, plus lumineuse, l'espérance de la vie éternelle. Lorsque — et cela arrive souvent, — en parcourant la chronique de la ville, votre regard se porte sur le récit d'un de ces cas si tristes, un terrible doute devrait envahir votre conscience sacerdotale : avons-nous, pasteurs d'âmes, fait suffisamment pour enraciner dans les cœurs la foi et l'espérance chrétiennes, pour inspirer le courage dans les adversités, la patience dans les maladies, la confiance dans la Providence, la force spirituelle contre une telle lâcheté, pour sauver, en les secourant salutairement, ceux qui sont tentés de s'abandonner à une si folle suggestion ? Le suicide n'est pas seulement un péché excluant les voies normales de la miséricorde divine, mais il est aussi le témoignage du manque de foi ou d'espérance chrétienne. Enseignez donc, à vos fidèles, l'horreur de ce crime, apprenez-leur à supporter les catastrophes, terrifiez-les, s'il le faut, pour leur salut, par les arguments divins et humains, que la morale catholique emploie abondamment. Faites tout le possible pour empêcher cette plaie sociale de s'étendre. La lutte contre le suicide rentre pleinement dans les devoirs du ministère sacerdotal.

... Et de celle des autres.

Le troisième point de morale pratique, qui laisse beaucoup à désirer dans une grande métropole comme Rome, est contenu dans ce même cinquième commandement : tu ne tueras pas. Nous entendons faire allusion aux trop nombreuses vies humaines supprimées ou aux membres mutilés par l'usage imprudent des véhicule modernes. La fréquence des accidents mortels de la route a malheureusement atténué la sensibilité naturelle envers l'horreur, au moins objective, de ce fait : une vie tranchée, d'un instant à l'autre, sans aucun motif, et par son semblable le plus souvent inconnu. Le nombre de telles morts inutiles donné par les statistiques est effrayant. Dans la seule commune de Rome, pendant le seul mois de novembre qui vient de s'écouler — d'après un rapport publié par les journaux — dans 2 968 accidents, 31 personnes ont perdu la vie et 1 928 sont restées blessées. Chiffres qui, si on les réunissait pour toute l'année et pour toute la péninsule, dépasseraient le nombre des morts même des batailles célèbres ! De tels faits déplorables ne peuvent pas être attribués nécessairement à la technique, mais bien à l'imprudence coupable de ceux qui osent conduire sans savoir le faire ou dans des conditions psychiques défavorables ou en négligeant les précautions et les règles obligatoires. Que dire ensuite de la légèreté des conducteurs insensés qui se laissent entraîner par la frénésie de la vitesse ou de l'émulation quelquefois en plein centre de la ville, indifférents à leur propre sécurité et à celle d'autrui ? Comment un chrétien, un honnête homme pourrait-il ne pas trembler à la seule pensée d'être compté, par sa propre conscience et contre sa volonté, au moins directe, parmi les homicides, pour avoir cédé à la tentation d'une hâte vaine et souvent injustifiée ? Si c'est l'affaire des autorités civiles de réprimer les contraventions aux lois de la circulation et d'adopter les mesures nécessaires de prévoyance, à vous, curés et prêtres, est réservé le devoir de contribuer au même but, en éclairant la conscience des conducteurs, et en insistant sur les conséquences même religieuses en cas de décès immédiat de la victime, et en rappelant les responsabilités morales devant la société et Dieu lui-même.

IV

Exhortation finale.

Un dernier mot, chers fils. Désireux comme Nous le sommes que Rome soit telle que Dieu la veut, comme l'exige son passé, son présent et son avenir, Nous vous conjurons de faire tous vos efforts afin que les fruits que recueillera la Mission ne soient pas provisoires et éphémères, mais apportent à la Cité des avantages vraiment durables.

C'est l'heure de l'action, de l'action la plus urgente ; travaillez sans trêve, et appelez pour vous aider les âmes les plus généreuses. Il y en a, grâce à Dieu, de tout âge, de tout

condition, il y en a dans chaque quartier, dans chaque maison, souvent dans chaque famille. Faites-en autant de missionnaires, et recommandez-leur de se préparer à tout héroïsme, pour être prêts à soutenir l'inévitable choc avec le monde de l'indifférence, de l'apostasie, de la haine antireligieuse. Dites-leur, avec courage et confiance, qu'on a besoin de saints dans le monde, de saints prêtres, de saints religieux, de saintes religieuses. Mais on a besoin aussi, surtout aujourd'hui, d'une multitude de saints laïcs. Que tous entrevoient le charme d'une vie cachée avec le Christ en Dieu, et d'une vie toute consacrée à le faire connaître, à le faire aimer, à le faire servir dans le monde. Multipliez, chers fils, les saintes avant-gardes d'une armée héroïque, dont l'action, si Dieu le veut, peut préparer une victoire et un triomphe aujourd'hui difficilement imaginables.

Et puis, préparez par tous les moyens la coordination des efforts de tous afin que, d'un but unique, d'une volonté unique, naisse une sorte d'action unique.

Cette unité est absolument indispensable. Soyez persuadés que seul l'apostolat constant, organisé et coordonné, pourra faire de Rome une Cité sainte : c'est-à-dire une Cité digne de son éternelle mission : une Cité où l'on cherche Dieu, où l'on connaît Dieu, où l'on aime Dieu, où l'on sert Dieu.

Rome doit être une Cité où tous et tout coopèrent à l'exécution des desseins de Dieu, qui veut posséder toutes les choses, les élevant dans la mesure où elles se tournent vers lui. Car un jour, il sera tout en toutes choses ; et seront achevées la sanctification de l'individu, l'harmonie des individus entre eux, dans l'unique volonté du Seigneur, coïncidant avec la plus grande gloire du Père et avec l'éternelle félicité de ses fils.

Ainsi soit-il !

La vie chrétienne dans la profession de cheminot

Allocution du Souverain Pontife (22 février 1958)

Plus de 10 000 *cheminots italiens se trouvaient à la basilique de Saint-Pierre, groupés autour du ministre des Communications, M. Angelini, le samedi* 22 *février* 1958, *pour l'audience du Saint-Père qui leur adressa cette allocution* (1) *:*

Ce n'est pas la première fois que votre profession — si nombreuse et si méritante — vient dans la maison du Père commun pour lui demander une parole de lumière, d'encouragement et de bénédiction.

Vous venez de toute l'Italie pour représenter, autant que possible, les 140 000 agents employés au service des chemins de fer, vaste ensemble organisé où s'ordonnent, avec une magnifique harmonie, les plus modernes inventions de la science, la savante et ferme discipline, l'active collaboration d'une multitude de personnes travaillant dans plusieurs secteurs différents. Dans son ensemble, elle représente le but atteint, en un peu plus d'un siècle, par l'effort continu de pensée et de labeur accompli par des milliers d'hommes.

Les résultats précieux de la technique ferroviaire

L'apparition des transports ferroviaires fut un des signes annonciateurs d'une ère nouvelle pour la civilisation humaine. Elle fut le premier moyen terrestre qui permit de transporter de nombreux groupes de voyageurs à des moyennes de vitesse jusqu'alors inconnues. En un temps relativement court, il est devenu possible de parcourir un chemin qu'on ne pouvait pas même imaginer auparavant, en partant des premiers convois pour aboutir aux trains modernes à traction électrique, des premières gares, munies d'aiguillages à main et de signaux rendus lumineux par des lanternes à pétrole, jusqu'aux plus modernes installations munies de systèmes d'automation. Vous avez enchaîné l'espace et le temps dans des liens de discipline absolue ; votre programme quotidien s'appelle horaire des chemins de fer, et tout citoyen peut, quand il le veut, vérifier combien il serait difficile de trouver dans la vie civile une fidélité mise à une si rude épreuve continuelle et sans repos, et, cependant, merveilleusement observée.

Il suffirait de monter sur l'une de vos grandes tours qui dominent de haut le trafic de dizaines de voies qui forment l'ossature d'une grande gare moderne. Sur cette tour se trouve le cerveau de la circulation — des petites lampes s'allument, s'éteignent, donnent les signaux avec les différentes couleurs, — chaque train est suivi, surveillé, dirigé, arrêté ou mis en marche. Là, les renseignements arrivent de centaines de kilomètres de distance, se distribuent les ordres, s'ordonnent les déviations. Qu'on pense à tout ce qui est distribué le long de la ligne : stations principales et secondaires, passages à niveau, sémaphores et signalisations, postes d'aiguillage, vérifications des installations. Il ne peut manquer un seul anneau à la chaîne. Chaque élément, chaque mètre est important et essentiel : un bout de voie non vérifié, un retard dans la fermeture des barrières d'un passage à niveau, une grille non fermée à temps, un signal qui ne fonctionne pas, l'aiguille d'un changement qui s'enraie, et voilà le danger de la tragédie pour des dizaines et parfois des centaines de personnes.

Soyez donc les bienvenus, très chers fils ; bienvenus, techniciens et ouvriers du service des travaux auxquels est confié de veiller avec soin à l'efficience de la voie ferrée, avec tous les ouvrages disséminés sur son parcours ; bienvenus, gardiens des voies qui contrôlez

---

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 23 février 1958. Les sous-titres sont de notre rédaction.

mètre par mètre les plus petites structures des voies ; bienvenus, employés au service des installations électriques qui effectuez le même travail minutieux pour les communications électriques et les appareils de sécurité ; bienvenus, chefs de gare, aiguilleurs, manœuvres et vous tous employés au mouvement des trains, qui en contrôlez sans arrêt la circulation en veillant sur la sécurité des voyageurs; bienvenus, mécaniciens qui, d'une main experte, pilotez les trains ; bienvenus, ouvriers employés à la conservation du matériel de traction et des véhicules, dont le scrupule dans le travail est une condition essentielle pour la régularité et la sûreté du trafic ; bienvenus, employés aux communications téléphoniques ; bienvenus, vous tous à qui sont confiés les services des voyages et des marchandises dans les gares.

L'Eglise se préoccupe sans cesse du sort des travailleurs

En recevant les travailleurs en des audiences presque innombrables, Nous avons parlé, tant de fois et sous divers aspects, du problème qui, justement, les inquiète. Personne n'ignore que l'Eglise, loin d'être et de se montrer indifférente à l'égard de la question sociale, a manifesté avec précision et fermeté sur quels principes elle fonde sa juste solution. Aussi, Nous Nous sommes vivement réjoui des améliorations notables obtenues dernièrement pour le statut juridique et les rétributions de votre profession.

Permettez-Nous donc, chers fils, en cette entrevue si simple et si cordiale, de Nous adresser directement à vos âmes pour vous exprimer une parole d'exhortation spirituelle. L'occasion Nous en est offerte par votre vie même d'employés aux voyages ferroviaires.

Le plus important des voyages : notre vie

1° Qui prend le train doit avoir par-dessus tout un but bien clair à atteindre : parvenir à un terme, descendre à la station d'arrivée. A ce but devront être naturellement subordonnées toutes les autres justes exigences du voyage : la rapidité, par exemple, le confort, la beauté du parcours. Cela signifie que le voyageur doit être prêt à renoncer à ces avantages s'ils représentent un obstacle à la réalisation de la fin dernière qu'il s'est fixée. Que diriez-vous d'un homme qui, n'ayant pas trouvé une place commode dans son train, en prend un autre qui lui offre, certes, des conditions de voyage plus confortables, mais va dans une direction opposée ?

Ce qui n'arrive pas normalement dans les stations, sur les trains, arrive malheureusement souvent dans le voyage de la vie. Il y a, en effet, pour tous, sur la terre, un but bien fixé d'avance : arriver à la vision de Dieu, à l'amour et à la possession de Dieu. Ce but nous a été assigné à tous, et, pour y parvenir, chacun a un temps marqué, dont Dieu seul connaît la durée. Vers cette fin, chacun doit se diriger à tout prix, même si le moyen pour y arriver n'est pas celui qu'on désire et qu'on préfère.

De même, on doit écarter les moyens — si commodes et si pleinement plaisants qu'ils soient — qui, au lieu de conduire au but, s'en éloignent, ou, du moins, causent des arrêts indus. Si donc une personne, une chose, un événement se présentent comme des obstacles sur le chemin qui doit conduire à Dieu, il sera nécessaire et raisonnable de se diriger comme on le ferait dans les voyages terrestres : il faut les éviter ou les surmonter. A cause d'eux il ne faut pas changer de route, moins encore est-il permis de sortir des voies ; il faut, au contraire, se tenir aux ordres de Celui qui règle l'ensemble du voyage de la vie humaine. Se comporter autrement signifierait s'éloigner du but, perdre Dieu et s'enfoncer dans l'abîme de la damnation éternelle.

Devoirs de la solidarité chrétienne

2° Ayant assuré l'exactitude de votre route, vous devez vous occuper du sort de tous ceux qui voyagent avec vous.

Certains ne savent peut-être plus, précisément, quel est le but vers lequel ils se dirigent : il faudra le leur indiquer. D'autres s'attardent en arrêts inutiles et dangereux : il faut les exhorter à marcher. Certains courent — parfois très vite, — mais dans le sens opposé à celui qui est le bon : il faut les arrêter à temps. Il faudra ainsi éclairer celui qui tâtonne dans les ténèbres de l'erreur, guider celui qui va se perdre dans les nuées du doute ou de l'incertain, réconforter celui qui serait fatigué, relever celui qui serait tombé.

Ne dites pas, chers fils : il ne nous appartient pas de nous intéresser au sort d'autrui, ne s'agit-il pas d'étrangers ? Ne dites pas, comme Caïn, que vous n'êtes pas les gardiens de vos frères (cf. Gen. 4, 9) ; ne passez pas outre (cf. Luc 10, 32), lorsque vous voyez un de vos frères tombé dans le besoin : ce ne serait pas une attitude humaine, et beaucoup moins chrétienne.

Les hommes ne doivent pas se considérer comme des êtres indifférents les uns aux autres, mais comme des membres d'une unique grande famille, bien plus, comme les membres de l'unique Corps mystique du Christ. Membres qui ont sans doute leur individualité propre — ils sont, en effet, vraiment des personnes conscientes, libres, responsables, — mais qui ont aussi une vie commune, une vie qui les rend tous participants des joies, des peines, des angoisses de chacun.

Le chrétien est donc celui qui ne regarde personne dans le monde comme un étranger ; le chrétien est celui qui fait son possible pour être, à l'occasion, utile à tous, comme tout membre du corps pour tous les autres membres ; le chrétien est celui qui se fait « tout à tous », selon la forte expression de l'Apôtre (cf. I Cor. 9, 22).

Cette solidarité, qui est déjà prescrite quand il s'agit de nécessités qui regardent la vie terrestre, est exigée à plus forte raison quand les intérêts et la destinée des âmes sont en jeu.

Et il ne faut pas dire — comme parfois certains le disent ! — que l'homme se sauve ou se perd selon qu'il dirige ses pas librement dans un sens ou dans l'autre. Qui ne sait que pour tant d'âmes — qui maintenant jouissent du ciel — la rencontre d'un apôtre qui les a aidées à retrouver la voie droite, à se relever, à se remettre en chemin, a été déte

minante ? Et n'est-il pas vrai que d'autres âmes sont dans les tourments, parce qu'elles n'ont pas eu cette chance ? Il n'en arrive pas autrement dans les voyages terrestres : un conducteur plus adroit, un télégraphiste plus attentif, un manœuvre plus soigneux, un gardien des voies plus appliqué peuvent empêcher un désastre et déterminer l'heureuse issue d'un voyage.

Responsabilités du chrétien

A l'œuvre, chers fils.

Quiconque vit près de vous, en famille ou sur le lieu du travail, quiconque n'a même qu'une rencontre rapide avec vous ou passe près de vous, doit sentir l'influence de votre âme : ce sera un mot de vous pour insister à temps et à contre-temps, en reprenant, en suppliant, en exhortant avec grande patience et souci d'enseigner (cf. **II Tim.** 4, 2) ; ce sera le témoignage de votre vie, le témoignage courageux et donc total, qui n'a rien d'impérieux, mais cependant ne craint pas l'incompréhension et l'hostilité des méchants, la haine du monde ; ce sera votre prière continue, la prière récitée avec une insistance confiante et une ferveur toujours nouvelle, une prière vécue avec l'offrande de votre vie, spécialement de votre travail, de vos petites et grandes souffrances.

Voilà, chers fils, ce que Nous avons voulu vous dire en cette rencontre que Nous a procurée l'amour providentiel de Dieu. Ecoutez la voix de votre Père, vous serez sauvés, vous, et en même temps, vous serez les sauveurs de tant de vos frères.

De cette façon, vous contribuerez à renforcer la confiance dans la possibilité de voir finir, même dans le monde du travail, l'hiver, et naître un nouveau printemps. Alors, s'éloigneront les temps où se présentait au regard un spectacle désolé et désolant, parce qu'on fuyait loin de Jésus, on s'éloignait de lui, on craignait de s'approcher de lui, comme si être à lui signifiait trahir ses propres intérêts.

Il n'en sera plus ainsi. Si nos yeux ne sont pas voilés par le désir d'une ère nouvelle de bien, il y a des raisons de croire que, bientôt, devra cesser toute opposition même minime entre le monde du travail et la doctrine rédemptrice du Christ.

Nécessité, développement et qualités de l'artisanat

Allocution de S. S. Pie XII (15 février 1958)

Le Souverain Pontife a adressé cette allocution aux membres du Congrès national de l'artisanat d'Italie, réuni sur l'initiative du Centre de l'artisanat et de l'Institut d'études du travail (1) :

C'est avec une particulière satisfaction que Nous vous souhaitons la bienvenue, chers fils et filles. Rassemblés à Rome pour le « Congrès national artisanal », vous avez désiré être reçus par Nous. Nous accueillons avec joie cette marque de dévotion filiale, preuve de votre sincère volonté de réaliser toujours plus adéquatement, dans votre vie privée comme dans vos activités professionnelles et sociales, l'idéal élevé que vous propose la foi chrétienne. Nous souhaitons en même temps, de tout cœur, pour les travaux de votre grande réunion, les fruits les plus bienfaisants pour la solution des importants problèmes qui forment l'objet de vos discussions.

Nous-même, Nous Nous rappelons très bien l'audience que Nous vous avons accordée en octobre 1947, à Castel Gandolfo, et les paroles que Nous avons adressées à l' « Association chrétienne des artisans italiens » (2). Deux années seulement s'étaient écoulées depuis la fin de la guerre. Depuis lors, que de transformations sont venues modifier l'aspect de la société humaine! Dans la vie économique, elle a assisté au rapide changement des structures existantes, provoqué par l'emploi de nouvelles techniques, par la découverte de nouvelles sources d'énergie plus riches et apparemment inépuisables, par l'extension des marchés, au moyen d'accords internationaux. Votre catégorie n'a pas échappé à ce mouvement complexe ; elle a vu naître d'autres problèmes, des conditions parfois difficiles, mais aussi des possibilités plus variées, qui lui permettent de mieux assurer sa stabilité et son futur développement.

Les problèmes de l'artisanat

Un fait Nous semble tout d'abord digne d'être signalé. Depuis cent ans, l'artisanat défend son existence contre le pouvoir croissant de la concentration industrielle. L'usine paraissait, au début, devoir porter un grand coup à l'entreprise artisanale. Vers 1890, les dirigeants et les programmes du socialisme, ainsi que de nombreux représentants de la science nationale économique, avaient cru pouvoir proclamer que l'artisanat, en tout cas comme petite entreprise, était fatalement condamné à disparaître.

Mais le cours des événements vint démentir ces prévisions, et l'artisanat, malgré les théories qui annonçaient sa fin, a réussi à se maintenir. Sans doute, le nombre des entreprises qui n'occupent qu'une ou quelques personnes seulement est en régression par rapport à l'accroissement des plus vastes industries, lesquelles ont provoqué une notable réduction des artisans libres. Cependant, ces industries, comme on le voit, spécialement, par exemple, dans les sociétés de construction, occupent en grande partie des ouvriers qualifiés, tels que

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* des 17 et 18 février 1958. Notes et sous-titres de notre rédaction.

(2) Cf *D. C.*, n° 1006, du 21 décembre 1947, col. 1613 et 1614.

maçons, charpentiers, menuisiers, métallurgistes, qui travaillent de la même manière que l'artisan autonome des petites entreprises.

Un point est cependant acquis : les gens compétents en théorie et en pratique affirment que, pas seulement en Italie, mais encore, par exemple, dans un pays aussi riche d'industries que l'Allemagne, malgré le développement considérable de l'industrie jusqu'à l'automation, l'artisanat lui-même a continué de se développer après la guerre. Il a même démontré plus impérieusement sa nécessité, car le développement de l'industrie a suscité des besoins spéciaux, auxquels le travail de l'artisan peut donner satisfaction de la meilleure manière possible ; il a donc fait surgir de nouvelles formes d'artisanat, comme celles qui s'occupent de la manutention et des réparations des appareils produits en série. Ainsi se confirment les prévisions de ceux qui affirmaient que l'artisanat ne pourrait disparaître, aussi longtemps qu'existeraient des besoins de caractère individuel et personnel, auquel l'artisanat peut plus facilement pourvoir que ne le fait la grande industrie.

La nouvelle loi sur l'entreprise artisanale et la notion de la petite entreprise, en date du 25 juillet 1956, ont donné du champ à la libre activité et ont contribué d'une façon positive à l'amélioration des conditions d'existence et à la condition d'entrepreneur artisanal.

De bon cœur, Nous Nous réjouissons avec vous, chers fils et filles, de toutes ces améliorations. Dans le discours que Nous vous adressions en 1947 (3), Nous vous disions que la force des circonstances, dans la seconde moitié du siècle dernier avait fait converger les préoccupations de l'Eglise principalement vers les ouvriers de l'industrie et les rapports entre employeurs et employés, parce que là se trouvait le nœud du problème social, lequel exigeait un remède urgent ; néanmoins, ajoutions-Nous, il existait toujours entre l'Eglise et le monde de l'artisanat une compréhension et une bonne et naturelle entente pour ainsi dire familiale (cf. **Discorsi e Radiomessagi**, vol. IX, p. 297). Nous voudrions donc profiter de cette audience pour attirer votre attention sur deux points qui expliquent pourquoi l'Eglise s'occupe à présent, d'une manière particulière, de l'artisanat et désire voir maintenir et perfectionner ses conditions d'existence.

Un fossé se creuse entre l'individu et la profession

En premier lieu, on déplore une sérieuse crise spirituelle, qui se manifeste dans l'écart toujours plus grand entre la vie personnelle de l'individu et la vie professionnelle. La profession est entendue dans de vastes cercles comme quelque chose d'étranger au moi, qui ne lui porte pas un intérêt vivant. On accomplit son travail, parce qu'on en a besoin pour vivre, mais on n'en éprouve aucun plaisir, aucun attrait. Au contraire, on attend avec impatience les heures et les journées de liberté et de repos. Ce fait se réalise non seulement

(3) *Ibid.*, col. 1613.

dans les vastes rangs des employés de bure
et des travailleurs des grandes entrepris
mais encore dans d'autres professions.

Les motifs de cette attitude sont multipl
mais le principal est facilement reconna
sable. Le travail restreint, que chaque ouvr
exécute, fait souvent partie d'un ensem
qu'il ne saisit pas, dont il ne peut se rend
compte et que, maintes fois, il ne conn
même pas. De cette façon, il n'a pas conscien
d'avoir une fonction nécessaire et de particip
au résultat final ; il travaille comme à
chaîne à un épuisant automatisme, p
exemple devant la chaîne de montage, av
une activité strictement limitée que lui-mê
n'a pas la satisfaction d'organiser, en lui imp
mant pour ainsi dire le sceau de sa personn

Différente est encore la condition de l'a
tisan. Normalement, il est formé et dressé po
effectuer un travail complet. Cela vaut aus
pour ceux qui ne sont pas autonomes da
leur profession, mais se mettent au servi
de grandes industries, comme par exemp
dans une société urbaine. De la sorte, ils s'a
tachent à leur tâche et y trouvent leur jo
Naturellement, eux aussi jouissent de journé
libres, mais ils retournent ensuite plus joyeu
plus dispos et sans amertume à leur travail,
la différence de tant d'ouvriers astreints à d
occupations sans âme.

L'Eglise se félicite de cet avantage de l'ar
sanat, car toute dissociation entre la vie pe
sonnelle et la profession est chose antinat
relle et forcée. L'agriculteur qui cultive sa ter
avec sa famille ; le maître et l'éducateur q
se dévouent pour leurs élèves ; le médecin
l'infirmière qui se consacrent à leurs malade
également, l'homme d'Etat et l'homme po
tique qui, conscients de leurs responsabilité
prennent vivement à cœur le bien commu
au service de leur pays, tous sentent profo
dément que leur profession fait, pour ain
dire, partie intégrante de leur être et repr
sente pour eux incomparablement plus qu'u
simple moyen de gagner leur vie.

Par contre, la séparation de l'homme et d
la profession devient d'autant plus déplorab
qu'on commence à la considérer davantag
comme naturelle et préférable aux exigence
d'un emploi sérieux, au point qu'on note dé
une insuffisance d'aspirants aux profession
qui requièrent ces exigences.

Conséquences d'ordre moral

Rien de surprenant, donc, si à la longue
travail fastidieux a des répercussions défav
rables, même dans le domaine moral, en
sens que l'absence de ce contentement qu'u
grand nombre cherchent en vain dans le
profession ou leur métier, les pousse à le che
cher ailleurs, et, de toute façon, les rend fa
lement indifférents et enclins à perdre le se
de leurs responsabilités envers le prochain
la société.

Aussi vous souhaitons-Nous, chers fils
filles, que l'artisanat vous préserve de ces da
gers et que vous continuiez à rester affe
tionnés à votre tâche et l'accomplissiez av
joie.

Avantages que garde l'artisanat par son caractère familial

L'autre motif pour lequel l'Eglise désire que 'artisanat conserve son caractère propre, c'est u'elle estime opportun que, dans les petites t moyennes entreprises, il garde un aspect amilial.

Loin de Nous la pensée d'un retour au sysème de l'économie patriarcale. Rien ne s'opose à ce que les rapports entre employeurs, ravailleurs et apprentis se conforment par oie de contrat à la législation sociale en igueur. Il est nécessaire que l'employeur renne une part active au travail d'exécution t reste au milieu de ses subordonnés pour les uider, les encourager, les instruire. Ainsi, il ui sera bien facile de conserver à son entrerise une atmosphère familiale ; pour cela, il 'a pas besoin de parler beaucoup, mais il oit avant tout donner le bon exemple et aire preuve de sollicitude pour les personnes t leur vrai bien ; tous, ouvriers et apprentis, entiront alors que dans l'entreprise doivent régner le bon esprit, l'estime et l'aide mutuelle.

Il faut donc que la note chrétienne domine dans votre entreprise. Ne pourriez-vous pas placer le Crucifix dans le lieu de votre travail ? Ne pourriez-vous pas aussi, avant de vous mettre au travail, réciter en commun une fervente prière, si brève soit-elle, qui, certainement, attirerait la bénédiction de Dieu sur votre labeur quotidien ?

Respect de la décence dans le milieu du travail

Nous voudrions, par ailleurs, vous recommander particulièrement la décence et l'honnêteté dans le langage. D'enquêtes effectuées parmi la jeunesse travailleuse, il résulte malheureusement que les conditions de maintes entreprises (Nous ne voulons pas dire de toutes, naturellement) laissent sérieusement à désirer du côté moral. Chaque jour — ainsi que l'enseigne, hélas ! l'expérience, — les jeunes sont exposés à une sorte de flot dévastateur de conversations inconvenantes qui contaminent peu à peu leur cœur. Et les adultes, au lieu de considérer leurs responsabilités devant une pareille hécatombe d'âmes, semblent parfois s'y complaire en semant autour d'eux des germes de corruption. Nous sommes certain que vos sentiments chrétiens vous mettront en garde en un point aussi délicat et vous inciteront à exercer une vigilance constante, afin que l'influence morale de vos chefs d'équipe, spécialement sur vos apprentis, demeure saine et contribue efficacement à leur formation chrétienne et civile.

Nous implorons de nouveau sur vous et sur vos entreprises la protection de la Sainte Famille. Saint Joseph et Jésus lui-même étaient des artisans, au sens actuel de ce mot, et avaient, comme beaucoup d'entre vous, une petite entreprise. Puissiez-vous imiter l'exemple du saint patriarche qui, confiant en la divine Providence et marchant toujours en la présence du Seigneur, travailleur et honnête, vivait tout entier pour sa famille et pour sa profession ! Puisse la douce et puissante intercession de la Vierge Marie vous obtenir de Jésus la force et la grâce qui pénètrent toute votre vie.

L'audience des artistes de la Comédie-Française

S. S. Pie XII a reçu, le vendredi 21 février, un groupe de dirigeants et d'acteurs de la Comédie-Française présentés par M. et Mme Karsenty. Le Pape leur a adressé l'allocution suivante (1) *:*

Encore une fois, Messieurs, c'est pour Nous un plaisir de vous accueillir à l'occasion de votre venue dans cette ville. Héritiers d'une tradition plusieurs fois séculaire, vous avez pris l'habitude d'apporter à la Rome moderne, à la fois si proche et si lointaine de l'ancienne, quelques-uns des fruits choisis que la culture gréco-latine a produits sur le sol français. L'art du théâtre classique, créé sur les rives de la Méditerranée, a pris chez vos grands maîtres une existence nouvelle, plus raffinée et plus complexe, « moderne » en un mot. Mais il n'en reste pas moins universel, prêt à jaillir, impérissable, sous tous les cieux pour rappeler à chacun cette part de vérité qu'il croit pouvoir ignorer.

En présentant ici les chefs-d'œuvre de la scène française, loin de parler un langage étranger, c'est Rome que vous révélerez à elle-même, en quelque trait de son visage éternel, si simplement humain, mais transfiguré pourtant par une lumière qui vient d'ailleurs, une lumière qui vient d'en haut comme le pressentait déjà le poète (2), et comme le clamait de sa voix puissante l'apôtre Paul : « Le Dieu qui a dit : Que du sein des ténèbres brille la lumière ! est celui qui a brillé dans nos cœurs, pour faire resplendir la connaissance de la gloire de Dieu qui est sur la face du Christ. » (*II Cor.* IV, 6.)

Nous aimons à croire que votre art, cultivé par un labeur austère, restera toujours digne de la noble fin qu'il se propose. En arrêtant pour peu de temps la course haletante des hommes d'aujourd'hui, vous les aidez à retrouver le point d'attache immuable de leur destinée, ce Dieu qu'ils invoquent parfois, hélas ! sans le connaître, et qui ne cesse de les appeler du fond du cœur.

Nous implorons sur vous, sur vos familles, sur vos collaborateurs, sa grâce et ses faveurs et vous en donnons pour gage Notre Bénédiction apostolique.

---

(1) Nous reproduisons le texte français (avec la note) publié par *l'Osservatore Romano* du 22 février 1958.

(2) « ' Επὰμεροι' τὶ δέ τις; — τί δ'οὔ τις; σκιᾶς ὄναρ — ἄνθρωπος. ' Αλλ' ὅταν αἴ — γλα διόσδοτος ἔλθῃ, — λαμπρὸν φέγγος ἔπεστιν αν — δρῶν καὶ μείλιχος αἰών »·

Pindare, *Pythique* VIII, 135-139.

« Etres éphémères ! Qu'est chacun de nous, que n'est-il pas ? L'homme est le rêve d'une ombre. Mais quand les dieux dirigent sur lui un rayon, l'éclat brillant l'environne et son existence est douce. » (Traduction de M.-A. Croizet, dans *Pindare*, de la Collection des Universités de France de l'Association Guillaume Budé.) (*N. D. L. R.*)

Radiomessage de S. S. Pie XII aux élèves des écoles catholiques des Etats-Unis

(19 février 1958)

Depuis 1945, *le Saint-Père a coutume d'adresser chaque année, au début du Carême, une allocution radiodiffusée aux élèves des écoles catholiques des Etats-Unis pour les inviter à intensifier leur générosité et leurs prières en faveur des millions de personnes qui, dans les diverses parties du monde, ont besoin d'aide. Voici la traduction du Message qu'il leur a adressé cette année, le Mercredi des cendres* (1) :

Est-il possible qu'un autre Carême soit revenu et que Nous soyons invité une fois encore à parler à Nos chers écoliers d'Amérique ? Rien, certes, ne Nous est plus agréable que de Nous entretenir avec les jeunes du cher troupeau du divin Pasteur. Pendant l'année, des centaines et des centaines d'enfants viennent Nous voir ici, à Rome, et, dans la campagne vallonnée toute proche, Nous leur parlons et, souvent, ils répondent à Nos questions. Nous ne pouvons le faire ce matin, puisque vous êtes trop loin. Mais, du moins, Notre voix peut traverser l'océan et, d'une certaine façon, Nous rend réellement présent dans vos salles de classe.

Et quel est le message qu'elle vous apporte ? Nous allons vous le dire brièvement. La semaine prochaine, vous allez commencer le mois de saint Joseph, et Nous avons décidé de lui confier cette année tous les chers désirs et les espoirs que Nous attendons de vous.

SAINT JOSEPH, CHEF DE LA SAINTE FAMILLE...

Saint Joseph, comme vous l'avez tous appris à la maison et à l'école, était un très saint homme, et il devait l'être, car il était marié à la Vierge Marie, la plus pure, la plus sainte et la plus digne de toutes les créatures de Dieu. Et, bien plus, le Père éternel avait confié à saint Joseph le soin de son propre Fils unique, Jésus-Christ, qui s'était fait homme sur la terre. Marie était la Mère de Jésus, la plus tendre et la plus aimante de toutes les mères ; et, bien que saint Joseph ne fût pas son père, il avait pour lui, par un don spécial du ciel, tout l'amour naturel, toute l'affectueuse sollicitude que peut connaître un cœur de père. Il partageait avec Marie, son épouse, toutes les joies et les peines, les projets et les anxiétés que connaît une mère dans l'éducation de son enfant. Jour après jour, à la maison et dans son atelier de charpentier, ses yeux se reposaient sur Jésus ; il le protégeait contre les dangers de l'enfance ; il guidait sa croissance, et, par un dur travail et, avec un religieux dévouement, il pourvoyait aux besoins croissants de la Mère et de l'Enfant.

Quelle belle vie de famille il y avait à Nazareth ! C'est avec raison qu'on parle de la Sainte Famille. Dans la petite maison, vous
trouvez Jésus, saint plus que quiconque pe
l'imaginer, qui est venu pour vous aider, vo
et tout le monde, à vous sanctifier et à plai
au Père. Vous y trouvez sa Mère, qui est vot
Mère bénie ; et, comme vous le savez, depu
son premier souffle et pendant tous les jou
de sa vie, son âme était une pure merveil
indescriptible, comme une pierre précieu
dont chaque facette reflétait l'infinie sainte
de Dieu d'une façon claire et sans y mett
d'obstacles. Et, enfin, il y avait saint Josep
modeste, effacé, et, cependant, exerçant s
autorité sur cette Famille. Combien il a d
être saint ! Sous sa protection paternelle
avec ses soins incessants et inlassables, l'E
fant grandissait et devenait cet Homme qu
plus tard, sur la croix du Calvaire, rendra
la vie aux hommes et les unirait tous par
grâce. Avec lui à leur tête, ils ne formeraie
qu'une grande, grande famille dispersée da
le monde entier. Vous appelez cette famil
l'Eglise, l'unique, vraie Eglise catholique, do
vous êtes membres, et cette appartenance e
votre plus grand trésor sur la terre.

... PÈRE ET GARDIEN DE TOUTE L'EGLISE

Maintenant, laissez-moi vous demande
chers enfants : si saint Joseph mettait to
son cœur et toute son âme à protéger et
nourrir cette petite Famille de Nazareth, n
pensez-vous pas que maintenant, dans le ci
il est le même père aimant, gardien de tou
l'Eglise, de tous ses membres, comme il l'éta
de la tête de cette même Eglise sur la terre
Nous vous entendons répondre : oui. Et n
sait-il pas que tant de ses enfants ont ter
blement besoin d'être aidés ? Ils ont besoin d
secours pour leurs âmes : la grâce du repenti
la grâce de la persévérance, la grâce d
l'humble, total abandon à la sainte volon
de Dieu ; saint Joseph se tourne alors ve
Jésus, qui était autrefois son Enfant à Naz
reth, et, tout de suite, la grâce coule abo
damment dans les âmes des hommes. Ils o
besoin d'aide aussi pour leurs corps : les pèr
sont épuisés de travail, les mères ploient so
des fardeaux beaucoup trop lourds, les enfan
manquent de nourriture, de vêtements, d
médicaments pour quand ils sont malades,
saint Joseph se tourne vers vous. Oui, c'e
vers vous qu'il se tourne. Il doit faire app
à vous pour aider et encourager ces enfan
qui sont aussi vos petits frères et sœurs. No
savons que vous ne le décevrez pas. Vot
dévotion envers lui vous incitera à faire d
petits sacrifices, et aussi des grands, de sor
que la grande famille humaine, que Jés
veut unir dans la foi et la charité, connaît
que saint Joseph est encore l'alerte et gén
reux gardien et protecteur, travaillant mai
tenant par l'intermédiaire de ses fils loyau
Et ainsi, comme Nous l'avons dit en comme
çant, c'est avec confiance que Nous lui co
fions la charge d'aviver la généreuse affectio

---

(1) Traduction de *la D. C.* d'après le texte anglais publié par *l'Osservatore Romano* du 20 février 1958. Les sous-titres sont de notre rédaction.

qui remplit vos cœurs pour ceux qui sont dans le besoin et demandent de l'aide.

Nous vous quittons maintenant, chers enfants, mais avant, Nous voulons vous donner une preuve de l'intérêt paternel que Nous avons pour vous tous. Et ainsi, de toute l'affection de Notre cœur, Nous vous accordons à vous, à vos chers parents et toutes vos familles, à vos maîtres et pasteurs, Notre Bénédiction apostolique. Puisse-t-elle faire descendre dans vos âmes la grande grâce de la constante fidélité à Dieu et à son Eglise, et n'oubliez jamais que saint Joseph se tient toujours près de vous pour vous protéger.

Le dogme ne redoute pas la recherche scientifique

Allocution de S. S. Pie XII (8 février 1958)

Le Saint-Père a adressé l'allocution suivante, en anglais, à un groupe de cent trente-cinq étudiants américains, boursiers de la fondation « Fulbright » (1) :

Un autre groupe d'étudiants venant d'au delà des mers. Vous êtes étudiants ou lecteurs dans divers Centres universitaires d'Europe. Certains, comme Nous le constatons, ne sont encore que de futurs étudiants. Des différentes villes de votre pays, vous avez, Mesdames et Messieurs, trouvé un lieu de rencontre ce matin dans cette salle et Nous sommes heureux de vous adresser Nos vœux et quelques paroles de bienvenue.

Vos champs de recherche, Nous le voyons, sont variés : histoire et littérature, sciences physiques et sociales, art et musique, tous éléments concourant à ce développement intellectuel et esthétique des puissances de l'homme qui rehaussent et affinent la vie. Sans doute, allez-vous visiter les longues et vastes galeries du Vatican ; et, devant les incomparables chefs-d'œuvre du génie humain, vous vous arrêterez, pensifs et silencieux, l'admiration illuminera votre regard. Certains seront guidés par leur intérêt spécial pour la consultation des lourds volumes dans les bibliothèques des vieux monastères et universités qui ont surgi au cours des siècles sous l'égide de l'Eglise, où saint Augustin et saint Thomas d'Aquin côtoient Platon et Aristote, Virgile et Homère, où Démosthène et Cicéron fraternisent avec saint Jean Chrysostome et Dante. Leurs portes étaient et sont ouvertes à toute science ; la connaissance y devient sagesse et la spéculation un guide vers celui qui est l'éternelle vérité, le commencement et la fin de toute la création (*S. Th.* IIa-IIae, P. q. XIX art. 7 in c.).

Et l'étudiant sérieux se fait cette réflexion : tout cela est manifestement clair, la foi ne craint pas la raison, le dogme ne redoute pas la recherche scientifique. Non, l'Eglise, amie et championne de toute vérité, n'enchaîne pas la liberté qui cherche honnêtement à découvrir la vérité encore cachée dans les secrets de la nature. Bien au contraire, tous ces progrès sont chers à son cœur ; elle les encourage et elle s'empresse toujours d'utiliser leurs résultats lorsqu'ils peuvent l'aider dans sa divine mission de faire connaître et aimer Dieu aux hommes de tous les continents et de tous les pays.

En gage de l'intérêt que Nous portons à vos études, Nous demandons à Dieu qu'il les bénisse et les couronne de succès, et rende par elles le monde meilleur et plus heureux.

(1) Traduction de *la D. C.* d'après *l'Osservatore Romano* des 10-11 février 1958.

Déclaration de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France

Au moment où s'ouvre l'Année centenaire des apparitions de la Vierge immaculée à Lourdes, la France souffre. Un grand désarroi règne dans les esprits. De graves dangers menacent les consciences. Les uns mettent en question la fidélité à l'Eglise et à ses chefs. D'autres semblent méconnaître les principes élémentaires de la morale. Le matérialisme athée ne cesse d'étendre son influence.

Le retour à Dieu, qui est l'essentiel du message de Lourdes, s'impose comme le remède nécessaire au mal profond de notre société.

Devant la longue et douloureuse épreuve que connaît l'Algérie, l'Assemblée des cardinaux et archevêques, s'élevant au-dessus de toutes les préoccupations partisanes, n'a pas manqué, en de précédentes déclarations, de rappeler les principes qui doivent éclairer le jugement et inspirer la conduite pratique des fidèles.

Avec la même unanimité, elle tient à répéter aujourd'hui que tout chrétien doit aimer sa patrie, sans haine envers les autres peuples, et se tenir prêt à la servir en toute loyauté. La France a une tradition d'honneur à maintenir dans la sauvegarde de la morale internationale. Sa vocation l'oblige à être en éveil en face de tous les matérialismes.

Tous ceux dont la mission est de protéger les biens et les personnes, de quelque race qu'elles soient, ont le devoir de respecter et de faire respecter la dignité humaine, d'éviter les excès contraires au droit naturel et à la loi de Dieu. Il n'est jamais permis de mettre au service d'une cause même bonne des moyens intrinsèquement mauvais.

C'est dans un climat d'amitié que les problèmes les plus difficiles pourront être résolus. Les orientations pacifiques seront le fruit de contacts fraternels permettant à tous les droits de s'exprimer librement. La recherche désintéressée du bien commun doit être la règle des efforts et la base nécessaire d'une vraie communauté fraternelle.

Les cardinaux et archevêques tiennent à redire aux familles en deuil, à celles qui vivent dans le dénuement ou qui s'inquiètent légitimement pour l'avenir, que leur souffrance est comprise et partagée par tous les chrétiens.

Ils renouvellent leur appel pour qu'une prière instante s'élève vers Dieu et la Vierge Marie, spécialement le 18 mai prochain qui a été choisi pour être le « Dimanche de la Paix ». Et ils supplient le Seigneur d'éclairer ceux qui portent la responsabilité du pouvoir, afin qu'ils puissent établir au plus tôt sur la terre africaine, dans la loyauté, la justice et la charité, cette paix si ardemment désirée.

7 mars 1958.

Obéissance et liberté dans l'Eglise

Lettre pastorale de Carême de S. Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris (1)

MES FRÈRES,

La première pensée qui nous vient à l'esprit, en entendant prononcer ces mots d'obéissance et de liberté, est celle d'une opposition, d'une certaine incompatibilité. Nous introduisons, entre ces deux termes, la conjonction « ou », plus spontanément que la conjonction « et ». Instinctivement, suivant les tempéraments ou les tendances personnelles, suivant l'éducation ou le milieu, nous faisons notre choix pour l'un ou pour l'autre.

Actuellement, pour beaucoup, l'option va dans le sens de la liberté. L'obéissance est une vertu peu en honneur. Elle semble difficile à pratiquer, elle ne se présente même pas comme une authentique valeur. Plusieurs raisons expliquent ce discrédit.

Une raison historique : les douloureuses années de la guerre ont profondément marqué notre époque. En France et ailleurs, toute une génération a grandi dans une atmosphère de contestation du pouvoir établi, dans une ambiance de résistance à l'autorité constituée. Les événements ayant donné raison à ces positions concrètes, on oublie qu'elles avaient alors un motif aujourd'hui disparu, et l'on garde, malgré le changement des circonstances, quelque chose de la mentalité adoptée.

Une raison idéologique : on s'est battu pour la liberté. Ce mot est devenu un drapeau et un programme. Le bien qu'il exprime est considéré comme un idéal et un absolu. Tout ce qui cherche à le limiter est crime de lèse-majesté. Rien de ce qui le limite ne saurait avoir de réelle valeur.

Une raison psychologique : on reconnaîtra qu'une certaine autorité est nécessaire pour assurer le bien commun et qu'un minimum d'obéissance doit être accepté. Aussi obéira-t-on, à la rigueur, à quelqu'un qu'on s'est choisi parmi ses pairs (il y a de tels fossés d'une génération à l'autre, d'une classe à l'autre !), dont on a pu constater l'ascendant, vérifier la compétence et apprécier la valeur... Mais il s'agit, le plus souvent, d'obéir à quelqu'un qu'on n'a pas choisi, simplement à cause de la fonction qu'il remplit.

L'obéissance des chrétiens dans l'Eglise est, de la même manière, mise en question. Ne sacrifie-t-elle pas cette liberté de vie, fruit de la rédemption du Christ ? En demandant une soumission à telle personne, non à cause de sa valeur, mais en raison de sa fonction, n'impose-t-elle pas à celui qui obéit une attitude peu raisonnable indigne d'un homme ?

A l'opposé, certains optent pour l'obéissance contre la liberté. Partisans de l'ordre par tempérament, ou intéressés au maintien de l'état de choses établi, ils rejettent en bloc cette poussée d'indépendance. Ou bien encore, à la recherche d'une sécurité dans un monde en bouleversement, ils redoutent une liberté dont ils entrevoient les risques et ils pensent trouver, dans l'obéissance, le moyen d'échapper à d'onéreuses responsabilités.

Dans l'Eglise, la même tendance se manifeste, certains pensent que la hiérarchie n'est pas assez vigilante, qu'à vouloir respecter la liberté de se sujets, elle se condamne à voir son autorit battue en brèche, au grand dommage de tous.

Le plus souvent, pourtant, le choix n'est pa aussi catégorique. Et, pour en rester au plan d l'Eglise qui retiendra seul notre attention a cours de cette lettre, on constate aisément qu dans l'âme de plus d'un chrétien, les argument des deux positions s'affrontent. Les bienfaits d l'obéissance et ceux de la liberté sont égalemen pris en considération. A la réflexion, on se ren compte qu'obéissance et liberté ne sont pas exclusives l'une de l'autre, que les opposer si vivemen c'est les déformer gravement. La vraie solutio n'est pas d'abolir l'une pour faire triompher l'autr Il faut, au contraire, découvrir leur sens exac les rapports qu'elles soutiennent et l'harmoni qui doit régner entre elles pour que s'épanouisse les âmes chrétiennes dans la fidélité au dessei de Dieu, la croissance et le triomphe de son Eglise Cette découverte est difficile. Je voudrais vou aider à la faire.

I. SOUMISSION A DIEU ET LIBERTE DES ENFANTS DE DIEU

Pour obéir à Dieu, il faut être libre.

Dieu est amour, et il nous aime. Il nous a créé capables d'aimer, et de répondre, par amour, son appel. C'est là le sens véritable et profon de notre liberté. Comme toutes les autres créatures, nous avons à accomplir le dessein de Die sur nous. Chacun a son rôle et sa fonction dan l'univers créé. Mais à la différence des autre créatures, nous sommes libres. Nous pouvon ainsi nous révolter contre le projet de Dieu su nous. Cette révolte n'est que l'envers de notr liberté, son risque douloureux, car la liberté n nous est pas donnée pour nous opposer à l volonté divine, mais pour y acquiescer personnellement et répondre, par amour, au Dieu qu nous aime.

Notre liberté n'est pas indépendance vis-à-vi de Dieu. Elle est une liberté de créature. Elle es le pouvoir de comprendre et d'accepter notr dépendance, par amour.

Dire que nous sommes libres, c'est dire qu nous sommes capables de faire à Dieu une autr réponse que la soumission inconsciente et mécanique de l'animal, inexorablement soumis aux loi de la nature ; que nous sommes capables d régler notre propre vie d'une façon pleinemen humaine, par une détermination personnelle, dan le sens de notre perfection, en la modelant su la volonté du Créateur, reconnue comme un volonté d'amour.

La liberté est donc la condition d'une authentique obéissance : je suis libre pour pouvoi obéir à la volonté de Dieu sur moi, m'y soumettre volontairement et par amour.

Au point de départ de notre vie morale, il y a donc une liberté fondamentale, un pouvoir d'option et de détermination personnelle, qui est u don de Dieu et qui donne un sens et une valeu à notre existence orientée selon la volonté divine Sans ce libre arbitre de base, il ne peut êtr question d'une vie morale proprement dite.

(1) *Semaine Religieuse de Paris*, 1. 2. 1958.

Pour être pleinement libéré, il faut obéir à Dieu.

Nous trouvons dans le Christ un parfait et admirable équilibre entre l'obéissance et la liberté qui la conditionne et lui donne sa valeur. Tout au long de l'Evangile, le Christ affirme et manifeste son étroite dépendance vis-à-vis de son Père : il ne fait que ce que le Père veut qu'il fasse, il ne dit que ce que le Père veut qu'il dise : « Père, prie-t-il dans l'agonie, non pas ma volonté, mais la tienne. » (2)

En même temps, cet alignement de sa volonté sur celle du Père apparaît comme le fruit d'une parfaite et souveraine liberté : faire la volonté de son Père n'est pas sa charge, mais « sa nourriture » (3). Quant à sa mort elle-même, elle est bien la volonté du Seigneur, les hommes la lui imposent, mais ils ne le pourraient si la puissance ne leur en était donnée d'en haut (4), et Jésus affirme qu'il donne sa vie, que personne ne la lui prend (5). La méditation du récit de l'agonie nous découvre, dans une dramatique simplicité, cette liberté du Christ, dont la volonté parvient, tout à la fois, à dominer pleinement les mouvements de la sensibilité et à se soumettre filialement à la volonté supérieure du Père.

C'est là un cas unique d'harmonie entre le don divin de la liberté et l'œuvre humaine de l'obéissance que ce don permet. Que la liberté soit parfaitement ordonnée à la réalisation du vouloir divin, c'est précisément ce que le péché a rompu. Le péché, en effet, est une servitude. Non qu'il supprime la liberté, mais il l'oriente dans le sens opposé à sa véritable destinée. Elle apparaît avec une force séductrice et comme une possibilité d'émancipation et d'indépendance : « Vous serez comme des dieux » (6), disait le tentateur à Adam et Eve. En cherchant ainsi à s'établir dans ce qu'il croît être l'indépendance, le pécheur devient esclave de l'égoïsme, du péché, des passions, qui sont force de destruction, de division et de mort.

Même racheté au Baptême par la grâce du Christ qui veut lui communiquer sa liberté, le chrétien reste dangereusement séduit par ce mirage. La souveraine liberté des enfants de Dieu ne lui est communiquée qu'en germe ; pour qu'elle se développe pleinement en lui, pour qu'elle soit dégagée peu à peu de cette influence de la passion et du péché, il faut qu'il accepte de devenir « esclave de la justice » (7), de se soumettre aux exigences de la loi divine de charité, qui est puissance d'unité et de vie.

La vie morale est donc un long effort de progressive libération, dont l'instrument est l'obéissance aux exigences de Dieu, la marche à la suite du Christ, seule voie vers l'authentique liberté. L'obéissance à Dieu apparaît alors comme le moyen laborieux, mais nécessaire, pour l'homme, d'accéder à cette liberté pleine et entière qui est celle des saints, les seuls vrais fils de Dieu.

Le Christ jouissait, dès le début, de la plénitude de cette liberté, mais parce que l'œuvre qu'il était venu accomplir sur terre était précisément celle de notre libération, il dut la réaliser dans un acte de suprême obéissance. Saint Paul l'écrit aux Philippiens : « Lui qui était de condition divine... s'abaissa lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. Aussi Dieu l'a-t-il exalté et lui a-t-il donné le nom qui est au-dessus de tout nom » (8). Plus explicite encore dans l'*Epître aux Hébreux*, l'Apôtre dit : « Tout Fils qu'il était, il apprit par ce qu'il souffrit ce que c'est que d'obéir et, rendu parfait, Il devint, pour ceux qui lui obéissent, principe de salut éternel. » (9)

(2) *Matth.*, XXVI, 39.
(3) *Jean*, IV, 34.
(4) *Jean*, XIX, 11.
(5) *Jean*, X, 18.
(6) *Gen.*, III, 5.
(7) *Rom.*, VI, 18-19.

L'obéissance humaine est tout empreinte de liberté.

Gardons-nous bien toutefois, là encore, d'opposer ou de dissocier trop catégoriquement. Si cette obéissance est le moyen et l'instrument de notre progressive libération, elle est déjà elle-même, en tant qu'obéissance humaine, tout empreinte de liberté. Elle n'est pas inertie et passivité, acceptation pure et simple d'une activité imposée, sans apport personnel, mais collaboration active et aimante au projet de Dieu sur nous. Vivre dans l'obéissance à Dieu, se soumettre à lui, c'est, en fait, participer à son œuvre : « Mon Père agit, et moi aussi j'agis », disait le Christ. Notre action vient se situer dans la même ligne. Le Père est sans cesse à l'œuvre dans le monde. Lui obéir, c'est accepter les tâches qu'il nous propose pour conduire à son achèvement la création. Le Christ est sans cesse à l'œuvre pour instaurer son royaume et racheter les hommes. Lui obéir, c'est entrer, avec toute notre personnelle initiative, toutes nos puissances d'action et d'amour, dans cette œuvre de rédemption. « Toute action, pour un croyant, est à la fois une affirmation de liberté et une communion aux intentions divines. Elle est une réalisation temporelle et une entrée dans l'éternité, elle est une libre création et une fidélité. » (10)

II. L'INTERVENTION DES MEDIATIONS HUMAINES. L'OBEISSANCE A L'EGLISE ET LA LIBERTE SPIRITUELLE DU CHRETIEN

Du rôle du Christ...

Pour cette réalisation de la volonté divine sur nous, la place du Christ nous est déjà apparue : le plan d'amour de Dieu qui règle notre vie se réalise dans le Christ. En lui, l'amour de Dieu nous atteint (cf. *I Joan.* IV). En lui, aussi, notre réponse d'amour peut atteindre Dieu. C'est en ce Fils de Dieu fait homme que nous pouvons devenir fils de Dieu (*filii in filio*). Par lui passe le chemin de notre dépendance envers Dieu : « Tout est à vous, vous êtes au Christ, le Christ est à Dieu. » (11) Nous sommes rattachés à lui comme les sarments à la vigne, comme les membres à la tête. Notre activité et notre volonté ne peuvent être qu'une activité et une volonté de membre du Christ. Par l'obéissance, nous voulons et nous agissons avec et dans le Christ. Dans la mesure de cette progressive incorporation, la souveraine liberté du Christ nous est communiquée. Lorsque le chrétien peut commencer à dire, avec sincérité : « Pour moi, vivre c'est le Christ » (12), il atteint à la véritable liberté, il est

(8) *Phil.*, II, 6-9.
(9) *Hébr.*, V, 8-9.
(10) BRIEN, « Education de la liberté et activité intellectuelle », dans l'Education de la liberté, *Pages d'information*, Bulletin de l'U. R. E., numéro spécial, 1956, p. 189.
(11) *I Cor.*, III, 23.
(12) *Phil.*, I, 21.

« affranchi dans le Christ Jésus, de la loi du péché et de la mort » (13), l'Esprit du Christ habite et agit en lui, cet Esprit qui n'est « pas un esprit de servitude, mais un esprit d'adoption qui nous fait crier : Père » (14), et met en notre âme « la glorieuse liberté des enfants de Dieu » (15).

Le Christ joue donc, dans l'œuvre d'obéissance et de libération de notre vie, un rôle capital : en le suivant, nous marchons dans la voie voulue par Dieu ; en adhérant à lui, nous nous approchons de la liberté véritable. En vivant « dans la foi au Fils de Dieu qui s'est livré pour moi », j'imprègne ma vie de la profonde obéissance qu'il a réalisée sur la Croix et je reçois les fruits de sa « rédemption », la rançon de ma captivité, j'échappe à la seule vraie servitude, à la seule véritable aliénation, celle du péché.

... à celui de l'Eglise.

Mais le Christ ne remplit ce rôle de médiateur qu'en faisant appel à l'intervention d'autres médiations humaines.

Nous ne sommes pas seuls à vivre, ni seuls à marcher vers Dieu. La perspective : Dieu, le Christ et moi, est incomplète. Nous soutenons, avec les autres, dans tous les domaines, des relations multiples qui mettent notre vie en étroite dépendance avec tous ceux qui nous entourent. Le Seigneur « qui sait bien ce qu'il y a dans l'homme » (16) a voulu tenir compte d'un fait qui est un donné profondément humain et une richesse d'une étonnante grandeur. Il a voulu que les autres interviennent dans l'œuvre de notre salut ; aussi le Christ nous atteint-il par l'Eglise.

A ses apôtres, il disait : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la fin des temps » (17), et : « Je vous enverrai mon Esprit qui vous enseignera toutes choses » (18). Mais cette présence spirituelle se communiquera par des hommes et dans des gestes d'hommes. Par la prédication se transmettra la foi : « Allez, enseignez toutes les nations. Celui qui croira... sera sauvé » (19), car la parole de ses apôtres sera sa propre parole : « Qui vous écoute m'écoute » (20).

Par les gestes sacrés et porteurs de vie qu'il aura lui-même accomplis ou choisis, ces mêmes apôtres porteront le salut et la vie : « ... les baptisant, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » (21), » Celui qui sera baptisé, sera sauvé » (22). « Faites ceci en mémoire de moi. » (23)

Il a voulu une société, son Eglise, qui porterait, de génération en génération, son message et sa vie, qui assurerait, d'une façon à la fois divine et humaine, le contact entre lui et les hommes de tous lieux et de tous temps, et qui, jusqu'à la fin des siècles, serait investie de ses propres pouvoirs, simplement parce qu'elle serait lui-même continuant à vivre, à remplir sa mission de lumière et d'amour, à effectuer son œuvre de rédemption. Cette Eglise est ainsi le Christ, dilatant sa propre action, continuant à attirer et à entraîner les hommes, ses frères, dans sa condition de Fils de Dieu, à leur enseigner son obéissance filiale, à leur communiquer sa liberté d'enfant. N'est-ce pas tout cela que recèle, dans un raccourci saisissant, la phrase de saint Irénée : « Il ne peut avoir Dieu pour Père, celui qui n'a pas l'Eglise pour Mère. » L'obéissance qui est due à l'Eglise, c'est l'obéissance qui est due à Dieu dans le Christ. La liberté dont jouit le chrétien dans l'Eglise est la liberté qu'il reçoit du Fils de Dieu. Sentir, vouloir, agir avec l'Eglise est pour nous le moyen de sentir, vouloir, agir avec le Christ, pour remplir notre vocation chrétienne et accéder à la vraie liberté.

L'obéissance à l'Eglise,
chemin de notre liberté dans le Christ.

L'Eglise est essentiellement, pour nous, porteuse du Christ.

Elle nous donne le Christ lumière, en nous présentant authentiquement son message. Elle est ainsi en droit d'attendre de nous la docilité à son enseignement. Mais, en nous soumettant dans la foi à la doctrine qu'elle nous expose, nous n'asservissons pas notre esprit à un système de pensée humaine, nous l'ouvrons à la plénitude de la vérité, nous nous fions à la parole de Celui qui peut, seul, nous donner la lumière totale sur Dieu et sur notre destinée divine. « Nul n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique qui est dans le sein du Père, lui, l'a révélé. » (24) « C'est en lui que Dieu nous a prodigué les richesses de sa grâce... en nous faisant connaître le mystère de sa volonté, ce dessein bienveillant qu'il avait, par avance, arrêté en lui, pour le réaliser une fois les temps révolus. » (25)

L'Eglise nous donne le Christ vie en nous conférant les divers sacrements que le Seigneur a laissés à sa disposition. Et telle est la raison profonde de la discipline qu'elle nous impose pour la pratique de notre vie religieuse. Puisque notre vie est dans le Christ, puisqu'en lui seul nous pouvons présenter au Père notre offrande personnelle, avec la certitude qu'elle sera agréable à Dieu, puisqu'en lui seul nous pouvons recevoir le pardon du péché et la grâce dont nous avons besoin pour une vie d'authentique charité, l'Eglise considère comme un devoir de maternelle sollicitude de ne pas nous laisser, par négligence, priver de ces richesses indispensables, ni détourner de ces tâches fondamentales.

Là est l'évidente explication du précepte de la communion pascale. Dans les premiers temps de l'Eglise, il n'était pas pensable, pour un chrétien, de participer au sacrifice eucharistique sans y communier sacramentellement. Avec l'attiédissement de la ferveur, beaucoup de fidèles restèrent parfois longtemps éloignés du sacrement du Corps du Christ, aliment de la charité. L'Eglise intervint alors, leur enjoignant de communier au moins une fois l'an, au temps du renouvellement et de la conversion de Pâques. Le précepte intervenait comme auxiliaire, non pour charger le chrétien, mais pour lui éviter de négliger indéfiniment le bienfait ; en obéissant, il recouvrait ce pour quoi il aurait dû, spontanément et volontairement, opter en son âme chrétienne, mais dont l'avaient détourné l'obscurcissement de sa foi et l'affaiblis-

(13) *Rom.*, VIII, 2.
(14) *Rom.*, VIII, 15.
(15) *Rom.*, VIII, 21.
(16) *Jean*, II, 25.
(17) *Matth.*, XXVIII, 20.
(18) *Jean*, XIV, 26.
(19) *Marc*, XVI, 15.
(20) *Luc*, X, 16.
(21) *Matth.*, XXVIII, 19.
(22) *Marc*, XVI, 15.
(23) *I Cor.* XI, 24.

(24) *Jean*, I, 18.
(25) *Ephes.*, I, 7-10.

sement de sa charité. Il retrouvait une richesse et une valeur inestimables pour l'épanouissement de son âme et l'achèvement de sa destinée.

Il en est à peu près de même pour l'obligation de la messe du dimanche. Spontanément, les premiers chrétiens se réunissaient au jour du Seigneur : ils comprenaient, ils « sentaient », comme d'instinct, qu'il était dans l'ordre « vraiment digne et juste, équitable et salutaire, de rendre grâce » au Seigneur pour tous ses bienfaits, qu'il fallait le faire en assemblée chrétienne et qu'on ne pouvait mieux le faire que par l'offrande du sacrifice d'action de grâces par excellence. Ils savaient aussi combien leur était nécessaire la grâce divine, combien ils devaient supplier Dieu pour les pécheurs... Pas besoin alors d'obligation extérieure. Celle-ci ne survint que lorsque la perception spontanée et intérieure s'estompa et disparut chez un grand nombre. Son rôle était de stimuler les chrétiens et de les inviter à ne pas utiliser leur liberté à contresens de leur véritable bien, à ne pas faire obstacle à l'œuvre de libération que le Seigneur veut accomplir en eux.

L'Eglise, enfin, nous donne le Christ Chef, qui veut guider, en toutes choses, notre comportement, pour nous conduire sur la voie du salut, Celui qui n'a pas aboli la loi, mais qui la porte à son plus haut sommet de perfection et à son plus haut point d'exigence, en l'intériorisant et en la centrant sur la charité. Aussi n'hésite-t-elle pas à rappeler et à appliquer les commandements de la loi morale dans tous les domaines de notre vie : personnelle, sociale, professionnelle, familiale. Sur tous ces plans, ce ne sont pas ses exigences propres qu'elle nous impose, mais celles du Christ qu'elle nous communique et nous précise. Et les exigences du Christ n'ont rien d'arbitraire : elles sont la condition pour mettre en valeur ce que Dieu nous a donné ; elles sont le moyen de réaliser le bien commun spirituel de l'humanité, à l'accomplissement duquel notre bonheur personnel est indissolublement attaché.

S'agit-il du domaine familial, l'autorité de l'Eglise s'emploie à être la gardienne de l'amour humain et des authentiques valeurs familiales dans un monde qui les bafoue et qui, à son propre dommage, risque de les perdre. Je le faisais remarquer dans ma lettre pastorale du Carême 1957, à propos de l'indissolubilité du mariage : « Ce n'est pas conservatisme étroit et intransigeance arbitraire, mais souci de promouvoir au maximum le bien de la société, en assurant le meilleur rendement de l'institution familiale : en donnant à l'enfant le milieu éducatif nécessaire ; en développant en chaque foyer l'amour vrai qui est comme la substance vivante de toute société humaine, et en ouvrant cet amour à l'action de Dieu qui, de ces pierres vivantes, veut bâtir l'édifice spirituel dont le Christ est, à la fois, la fondation et la clé de voûte. »

S'agit-il du livre ou du cinéma, l'Eglise travaille à les maintenir sous l'influence des lois de la morale, qu'ils ne sauraient violer sans trahir leur mission : index des livres, cotation morale des films, ont précisément pour but de remédier à l'ambiguïté de moyens qui, destinés à éduquer et à enrichir l'homme, peuvent, hélas ! si souvent servir à l'avilir.

Dans le domaine social, l'Eglise intervient aussi au nom du Christ. J'y reviendrai. Je veux noter seulement ici que son unique objectif est d'aider ses fils à organiser l'humanité dans la justice et la charité, à prendre une part active à l'avènement d'un monde où chacun puisse, au sein même de la communauté humaine, réaliser sa vocation de personne libre et raisonnable, ayant conscience de ses liens fraternels avec tous les autres hommes et de ses liens filiaux avec le Père du ciel.

Ainsi, l'autorité de l'Eglise, dans tous les domaines où elle s'exerce : doctrinal, disciplinaire, moral, n'a qu'un but : nous permettre d'accéder à la plénitude de lumière, de vie et d'amour, dont nous avons été rendus capables en devenant membres du Christ. Notre obéissance à l'Eglise nous incorpore plus profondément en Celui qui est la vie, elle nous permet de devenir, en lui, plus pleinement fils et de participer plus totalement à la souveraine liberté de son amour et de sa vie.

L'obéissance à l'Eglise, obéissance d'hommes libres.

Cette liberté-là ne sera atteinte qu'au terme de notre vie. Elle n'est, à vrai dire, le fait que du Christ, des bienheureux dans le ciel et de quelques saints parvenus, dès ici-bas, à cette perfection d'amour (26).

Mais l'obéissance à l'Eglise, ordonnée à cette libération, comporte, en elle-même, une part non négligeable de liberté. Notre liberté ici-bas reste imparfaite, mais elle a son rôle à jouer. Vis-à-vis de l'Eglise, comme vis-à-vis de Dieu, il n'y a pas de véritable obéissance, humaine, chrétienne, sans vraie liberté. Sur tous les points que nous avons examinés, l'autorité de l'Eglise s'adresse à des hommes déjà libres en partie, et qu'elle veut aider à se libérer plus pleinement. L'obéissance que l'Eglise attend de ses fils ne vise pas à supprimer leur initiative, elle l'appelle et la guide, la limite parfois, la promeut toujours et lui donne une valeur nouvelle. Une obéissance sans la libre et consciente collaboration de celui qui obéit est une caricature de l'obéissance chrétienne : il y a une façon de l'enliser dans la soumission qui n'est que paresse personnelle ou tyrannie de l'habitude. Il y a une façon de se réfugier dans l'obéissance qui recèle une peur des responsabilités qui n'a rien de vraiment chrétien.

Les pouvoirs dont l'Eglise est investie ayant pour but de nous communiquer le salut apporté par le Christ, notre attitude et notre réponse doivent être la réponse même qu'attend de l'homme le Dieu Sauveur : celle-ci n'est pas la réception passive d'un salut tout fait, mais l'acceptation et l'accueil d'un salut dont le principe nous est donné dans le Christ et qui ne peut être mené à son terme que moyennant notre collaboration active à la grâce du Seigneur. Dans cette perspective, l'obéissance à l'Eglise révèle une grande et importante part de liberté.

Considérons, par exemple, l'obéissance à la doctrine de vérité, dans la foi. Elle suppose, au point de départ, des dispositions morales, une certaine ouverture d'âme, qui en font une démarche personnelle et libre.

Elle appelle, une fois l'adhésion donnée à la vérité divine, une recherche et un approfondissement de la parole de Dieu. La foi du charbonnier n'est pas l'idéal. Le message divin est si riche, il nous concerne si intimement qu'il nous faut essayer d'en explorer les réalités profondes et d'en déterminer toutes les applications concrètes à notre vie personnelle.

---

(26) Cf. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus : « Je fais toujours ma volonté », *Histoire d'une âme*, 1923, p. 412.

Accepter le mystère, ce n'est pas nous mettre un bandeau sur les yeux, c'est, au contraire, nous prêter à une révélation, entrer dans une perspective nouvelle, d'une dimension et d'une valeur infinies, où notre esprit peut trouver sans cesse l'objet d'une passionnante recherche et d'une enrichissante contemplation.

Sans doute, les définititions dogmatiques sont précises et immuables. Elles ne sont pas des bornes, mais plutôt des phares. Elles expriment infailliblement les vérités divines, mais elles constituent, par le fait même, une base certaine et solide de pensée et de réflexion. Qu'on songe à la grande latitude laissée aux divers systèmes théologiques, aux différentes écoles spirituelles qui expriment des virtualités variées de l'unique Trésor ! Ne peut-on même dire que chaque chrétien, dans la mesure où il a une vie spirituelle authentique, tout en restant dans la ligne parfaite de la vérité dogmatique, envisage Dieu et ses propres rapports avec lui d'une façon personnelle et incommunicable en sa totalité ?

Quant aux moyens de salut que l'Eglise propose, aux actes religieux qu'elle demande à ses fidèles, ils font largement appel à la liberté puisqu'ils demandent à être intérieurement vécus. Lorsqu'un catholique, le dimanche, se rend à la messe, comme l'Eglise le lui demande, l'idéal n'est pas qu'il s'y rende seulement « parce que c'est la loi ». Ce motif peut être suffisant provisoirement, tant qu'une lumière totale n'a pu lui être communiquée, ou dans les moments de difficulté et d'obscurité. Mais, normalement, il importe qu'il découvre la raison profonde du précepte : qu'il se rappelle le sens et l'origine de cet acte religieux, qu'il apprenne à le comprendre, à le vivre, à l'aimer, à y voir l'occasion de fêter, chaque semaine, avec tous ses frères, la Résurrection du Seigneur.

De même, la confession ou la communion pascale ne sont pas, purement et simplement, deux gestes que l'Eglise impose, chaque année, et dont on s'acquitte pour satisfaire à ses exigences. Ce sont deux rencontres personnelles avec le Christ qui appellent une sérieuse préparation, des dispositions sincères, une attitude intérieure de foi et de libre volonté.

En intériorisant ainsi l'acte imposé par la loi, le chrétien l'assimile personnellement et l'accomplit en vrai fils de Dieu.

Il est important d'avoir bien saisi la part de liberté que comporte la pratique de ces actes d'obéissance dans l'Eglise, car cette perspective permet aux fidèles de comprendre ce que signifie : agir en chrétien adulte.

Etre adulte ne consiste pas, sous prétexte de liberté, à contester le devoir d'obéissance et à s'émanciper de toute dépendance. Etre adulte consiste à se libérer des dépendances provisoires, de celles qui tiennent à l'état inachevé de l'enfant, à accepter avec réalisme et à assumer avec lucidité les dépendances permanentes, celles qui tiennent à notre condition d'êtres créés, de personnes vivant en société. Dans le domaine religieux en particulier, il s'agit de retrouver, dans la foi, toute la valeur de l'acte accompli par obéissance, de le vouloir et de le vivre en plénitude, librement et personnellement.

Plus que tous autres, les impératifs moraux qui informent notre vie familiale, professionnelle, sociale, comportent un appel à une collaboration personnelle. Après avoir rappelé ces principes, je voudrais en constater l'application dans l'activité des chrétiens, soit pour l'accomplissement de tâches d'Eglise, soit dans le cours de leur vie profane.

III. OBEISSANCE ET LIBERTE DU CHRETIEN DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES TACHES D'EGLISE

A. Dans l'ordre de l'action

Les apôtres ont reçu la mission de « faire de tous les hommes des disciples » de leur Maître, de leur communiquer sa lumière et sa vie. Cette mission supposait autorité et nous les voyons organiser l'apostolat dont ils avaient la responsabilité. A leur suite, les évêques ont reçu même mission, même responsabilité, même autorité, en vue du bien commun, de l'extension du royaume. Le Christ, par eux, dirige la constante progression de sa parole et de son amour, le nécessaire rayonnement de son Eglise.

Tous les chrétiens, prêtres et laïques, sont appelés à participer à l'œuvre apostolique en tant que membres du Corps mystique du Christ et leur apostolat sera un apostolat de membres. Il devra recevoir l'influx de la Tête, être tout entier ordonné à la croissance du Corps. Cette double relation fondamentale exigera de chacun d'entre eux l'obéissance à la hiérarchie.

Pour que l'action qu'ils mènent ne soit pas leur action personnelle, avec ses limites décevantes, ses calculs inconscients, sa recherche égoïste, pour qu'elle soit l'action même du Christ dans ses membres, adaptée au bien surnaturel et divin, au Corps mystique, il faut qu'elle soit voulue et dirigée par ceux qui continuent le Christ et sont dépositaires de ses pouvoirs : « Ce n'est pas l'initiative de l'homme qui sauve le monde, ni l'action de l'homme qui le divinise. Il faut que tout danger de suffisance soit écarté. L'activité de tout apôtre doit donc entrer dans un régime de passivité, elle doit passer par une soumission, pour demeurer une mission. » (27) En entrant filialement dans cette dépendance, l'action de l'apôtre cesse d'être une entreprise pour devenir un mystère, elle cesse d'être une aventure humaine pour devenir le mystère du Christ, elle s'insère dans le mystère de l'Eglise.

Les rapports de la hiérarchie et de l'apôtre peuvent, ici, prendre deux formes différentes.

Directives de la hiérarchie.

Parfois, la hiérarchie engage elle-même une action, donne un ordre précis : tel mouvement à promouvoir, tel effort à intensifier, telle méthode à instaurer ou à modifier. Les apôtres ont alors à exécuter. Cependant, ils ne le font pas aveuglément, une large part d'initiative personnelle et de libre collaboration leur est laissée :

Il importe, d'abord, qu'ils s'établissent, au point de départ, en face de l'autorité et de la mesure qu'elle a prise, dans une attitude de confiance et de loyalisme, basée sur leur foi en l'Eglise, qu'ils entrent dans les vues proposées, en étudiant et adoptant les raisons et les buts.

Il faut, ensuite, qu'ils exécutent avec soumission les mesures demandées, sans détour ni mauvaise volonté, avec intelligence, c'est-à-dire en tenant compte des dispositions et des aménagements que les circonstances rendent non seulement légitimes, mais nécessaires.

---

(27) Lochet, *Fils de l'Eglise*, Editions du Cerf, 1954, p. 188-189.

Il y a lieu, enfin (et ceci est également d'une grande importance), qu'ils rendent compte des résultats obtenus par l'application de la mesure. Emettre leur avis, faire part de leurs réflexions, proposer les modifications ou améliorations qui leur paraissent souhaitables, sera d'un grand secours à la hiérarchie. Elle pourra ainsi juger, avec l'aide et sur le témoignage des principaux intéressés, de l'opportunité de la mesure, de sa suppression ou de son évolution.

L'initiative des chrétiens.

D'autres fois, et plus fréquemment, la hiérarchie laisse, en fait, l'initiative aux prêtres et aux laïcs. Cela ne veut pas dire que la dépendance de l'autorité et l'obéissance à l'Eglise n'aient plus de place dans l'action de l'apôtre, mais elles revêtent alors une forme différente. L'histoire apostolique de ces cinquante dernières années nous fournit de multiples exemples : ainsi sont nés et se sont développés la J. O. C., des groupes de foyers, des équipes d'Action catholique, des communautés de quartiers ou diverses actions apostoliques locales. Dans ce cas, les apôtres, prêtres ou laïcs, font le premier mouvement. Animés de l'Esprit du Christ, s'appuyant sur leur foi, y découvrant des exigences et des appels du Seigneur, ils essaient de réaliser ce qui leur semble demandé par le bien du royaume de Dieu. Ce mouvement est bon et cette démarche est dans l'ordre. Il reste qu'ils soient soumis, dans l'obéissance, au jugement de la hiérarchie.

Les apôtres doivent alors fidèlement mettre au courant l'autorité de leur initiative, rendre compte de leur expérience, de ses progrès et de ses difficultés, se faire contrôler en toute sincérité. Car la responsabilité demeure à la hiérarchie. C'est elle qui devra décider de l'orientation à prendre. S'il y a un temps de recherche et d'expérimentation, il y a aussi un temps de décision, et la décision, en dernier ressort, appartient à l'autorité.

Dans un cas comme dans l'autre, obéissance et liberté se compénètrent et s'équilibrent pour une Eglise vivante, à la fois pleinement fidèle à la mission reçue du Fils de Dieu Sauveur, et pleinement au service des hommes d'aujourd'hui, qu'elle doit sauver.

Tous les prêtres qui ont accepté de travailler ensemble, à leur place, dans un effort diocésain, les laïcs qui ont accepté de prendre place dans les mouvements d'Action catholique, en vivant concrètement l'Eglise, redécouvrent toute leur liberté de chrétiens dans une soumission filiale à l'Eglise.

Objection.

Je ne veux pas éluder ici un problème qui trouble bien des consciences.

Les positions prises par la hiérarchie semblent parfois à l'apôtre peu satisfaisantes, voire défectueuses. Certains les jugeront trop audacieuses et manquant, dans son souci des brebis égarées, de la fermeté nécessaire aux principes.

D'autres, au contraire, se plaindront de son inadaptation, ils opposeront une « aile marchante » de l'Eglise, seule capable de sauver le monde, et une institution sclérosée et sans dynamisme, puisque cette mesure qu'elle a interdite leur apparaît, à eux, qui sont plus au contact avec le monde, plus proche de sa mentalité et de ses besoins, comme une exigence de l'état apostolique d'aujourd'hui. N'est-il pas permis d'aller de l'avant, malgré l'interdiction ? Désobéissance peut-être, mais bienheureuse désobéissance puisqu'elle tournera, sans aucun doute, au bien de l'Eglise, pensent-ils. L'assistance du Christ à son Eglise ne rend pas ses chefs infaillibles dans toutes leurs décisions. Dans ce cas précis, ils sont trop loin ou trop âgés, pas assez au courant de la situation exacte. S'ils pouvaient en prendre conscience comme les apôtres eux-mêmes, ne marcheraient-ils pas dans leur sens ? S'il faut leur obéir quand même, on ne voit plus guère comment cette obéissance peut garder son caractère raisonnable et libre. Comment vouloir, avec un supérieur, raisonnablement et librement, quand ce qu'il veut apparaît contraire au bien de l'Eglise pour laquelle on vit ?

Il importe de nous rappeler, d'abord, que le bien de l'Eglise est un bien d'ordre spirituel et surnaturel, celui de la Rédemption, le salut des âmes. Trop souvent, des chrétiens engagés dans l'apostolat, ont tendance à juger l'efficacité d'une mesure sur le plan de son rayonnement temporel et de son rendement humain. En fait, le bien de l'Eglise ne peut être déterminé et apprécié par la seule raison, mais relève des estimations de la foi.

Mais en nous situant même sur ce plan de la foi, pouvons-nous affirmer avec certitude que ce que nous considérons comme le meilleur le soit objectivement ? Le bien de l'Eglise est un « bien commun » et universel ; le plus souvent, nous ne jugeons qu'en fonction d'un contexte particulier et partiel. Le bien de l'Eglise est complexe, chevauchant sur plusieurs plans et engageant plusieurs ordres de valeurs : aucun élément ne nous a-t-il échappé ? Une humilité s'impose et une présomption est à éviter. Obéir, c'est alors reconnaître dans la prudence et l'humilité que l'autorité a plus d'éléments de jugement que nous-mêmes, c'est admettre qu'il est prudent de nous fier à la sagesse de l'Eglise plutôt qu'à la nôtre.

En effet, l'autorité qui a pris la décision ne s'est certainement pas engagée sans avoir mûrement examiné les divers éléments de la question et pesé les conséquences de la position qu'elle a adoptée.

Et pourtant, déclarer que le supérieur est faillible, c'est dire que dans le cas présent il se trompe peut-être. Il est très difficile, plus difficile que dans toute autre société, d'en avoir la certitude. Mais, à supposer même qu'on ait la certitude de cette erreur, l'obéissance aurait encore sa solidité, sa valeur, son exigence, car, selon l'enseignement de la foi, l'Eglise a la promesse de l'assistance divine de l'Esprit. Sans doute, cette assistance la laisse faillible dans bien des cas, mais elle est l'assurance que, même si elle se trompe présentement, Dieu ne permettra pas que telle erreur pratique compromette définitivement le Message infaillible.

Il ne serait raisonnable de désobéir que si un ordre positif était donné, imposant une action qui soit un péché ou qui s'oppose, avec évidence, au bien commun.

Dans tous les autres cas, l'obéissance est nécessaire et finalement préférable. Elle est la seule position raisonnable pour quelqu'un qui se situe dans la foi. Elle ne consiste pas à trouver bien ce qui ne l'est pas, mais à croire qu'à travers ce qui est humainement déficient, le Christ conduit l'obéissance à une réussite dépassant les plans de la sagesse humaine. Ce n'est pas le supérieur qui est pris pour infaillible, c'est la conduite du Christ. Dieu peut écrire droit sur des lignes courbes.

Hélas ! dans de tels cas, on constate trop souvent, avec peine, que la réaction n'est pas celle de l'obéissance. De façon plus ou moins ouverte, on s'oppose aux ordres reçus. C'est doublement dommage. Parce que, d'une part, cette insubordination prive le bien accompli de ce caractère profondément surnaturel, qui en ferait une véritable œuvre d'Eglise, action du Christ. D'autre part, elle risque de jeter le trouble dans bien des âmes qui, voyant si peu d'obéissance chez des militants, ont beaucoup de mal à découvrir le vrai sens de l'obéissance à l'Eglise ; elles sont portées à minimiser l'autorité de celle-ci sur leur propre vie, même lorsqu'il s'agit des impératifs nécessaires de la loi morale. L'avancée apostolique escomptée compensera-t-elle ce scandale ?

Au contraire, l'effort du chrétien, de l'apôtre ou du prêtre pour se maintenir dans l'obéissance dans ces cas difficiles, porte, en faveur de leur foi, un admirable témoignage et sert au rayonnement et à la croissance de l'Eglise.

Il est certain, en effet, que si ses fidèles accueillent docilement l'action de l'Eglise sur leur vie et sur leur activité, le renoncement et le sacrifice qu'ils acceptent porteront des fruits mystérieux pour le royaume, bien au-delà de l'efficacité qu'ils attendaient. Les exemples sont nombreux dans l'histoire de l'Eglise... depuis celui du Christ qui, en interrompant par obéissance sa prédication du Message, lui donna l'éclatante plus-value de sa Résurrection !

B. Dans l'ordre de la pensée

Lorsqu'il a accepté, en esprit de foi, les mystères, sans exiger au préalable une démonstration des vérités qu'il reçoit, le chrétien s'attache très légitimement à découvrir au maximum ce que cette lumière divine lui permet de percevoir. C'est là une tâche humaine belle et louable, qui manifeste l'intérêt capital qu'une intelligence porte à la vérité divine qui lui a été révélée.

Dans l'Eglise, tout un lent et laborieux travail de recherche sur ce donné révélé s'ouvre donc, qui est l'œuvre des théologiens. Ceux-ci, dans la liberté sereine d'une véritable œuvre scientifique, essaient de déterminer les conséquences qui peuvent être logiquement déduites des vérités de la foi, ou bien ils scrutent et approfondissent les paroles de l'Ecriture et les textes de la Tradition, ou bien ils s'attachent à découvrir, entre les vérités dogmatiques, des rapprochements et des relations qui leur permettent d'établir une synthèse, ou bien encore ils s'appliquent à donner, au moyen d'analogies, une interprétation approchée des mystères divins.

En dehors de ces tâches proprement théologiques, d'autres missions attendent les penseurs chrétiens : l'établissement méthodique des fondements rationnels de la foi et l'étude psychologique de la conversion ; la recherche laborieuse d'une méthode d'enseignement et de prédication du Message, tenant compte de la mentalité contemporaine, des acquisitions de la psychologie et de la sociologie religieuse, sans rien sacrifier du précieux dépôt confié par le Christ et que les hommes doivent recevoir dans sa totalité et son intégrité ; un certain affrontement délicat, mais nécessaire de la foi chrétienne aux courants de la pensée moderne, aux réactions et aux problèmes de la vie contemporaine, pour les juger et les résoudre sainement.

Autant d'œuvres intellectuelles où le chrétien, prêtre ou laïc, peut s'engager avec toute la viguer de ses qualités et l'énergie de son travail personne Non seulement il le peut, mais il y est appe par l'Eglise. Celle-ci, en lui communiquant sa fo l'invite à cette découverte, lui en ouvre la voi et lui en fournit les moyens.

Parce que ce travail est une pierre de l'édi fice que bâtit le Seigneur, le penseur n'oublie pa qu'il reste, en l'accomplissant, en étroite déper dance du Maître d'œuvre. Dans ces recherche ces progrès, ces tentatives, il peut y avoir, i ou là, quelques tâtonnements, quelques déviation peut-être quelques erreurs. L'autorité de l'Eglis alors intervient. Elle demande parfois qu'on aba donne une fausse route ou une voie sans issu Son intervention sera d'autant plus douloureu sement ressentie que le penseur s'adonnait ave plus de dévouement et d'authentique désintéres sement à sa recherche. Mais précisément parce qu son travail était au service de l'Eglise, il perçoi en esprit de foi, que cette rectification est un bie

D'autres fois, l'intervention de l'Eglise est moi catégorique. Sans dénoncer une erreur formell elle avertit qu'on s'engage sur une piste hasa deuse, elle juge qu'on n'a pas le droit, pruden ment, de courir ce risque. Dans certains ca même, elle pourra demander d'abandonner — po raison d'opportunité — une position qui, pré sentée avec toutes les nuances voulues, est e elle-même acceptable, mais qui, compte tenu de circonstances actuelles, sera en fait mal inte prétée de la plupart et jettera le trouble da beaucoup d'esprits.

Dans tous les cas, le penseur chrétien sait qu'e s'inclinant il sert infiniment plus l'Eglise et l Seigneur, et qu'il remplit plus profondément s vocation personnelle que s'il se raidit et s'obstine son abnégation opère une véritable purificatio surnaturelle de son rayonnement intellectuel, l témoignage de son obéissance est plus utile a bien commun de l'Eglise que celui de sa scienc et il peut avoir la certitude (cent exemples l prouvent) que ce qu'il y avait de valable da sa pensée ressuscitera demain, au moment plu opportun, fécondé par le mérite du sacrifice accept dans la foi.

IV. OBEISSANCE ET LIBERTE DU CHRETIE DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES TACHES PROFANES

Que le chrétien ait à obéir à l'Eglise quand s'agit d'accomplir des tâches d'Eglise, nul n s'en étonne. Elle est seule habilitée à prépare ici-bas l'avènement du royaume. Elle peut seul dans ce but, régler les objectifs et déterminer le méthodes. Mais que le chrétien ait aussi à obé à l'Eglise dans l'accomplissement de ses tâche profanes, lorsqu'il travaille avec tous ses frère humains à la construction de la cité terrestre, cel semble, au premier abord, plus difficile à admettr

Dans beaucoup de milieux, même chrétiens, o se méfie toujours un peu quand l'Eglise intervie à propos du temporel. Les uns craignent qu'el ébranle un certain ordre établi que, pour divers raisons, ils considèrent comme intangible ; d'autr redoutent quelque cléricalisme ou une secrè volonté de l'Eglise d'utiliser son influence spiri tuelle pour asseoir une puissance temporelle. Plus profondément, beaucoup établissent une sépa ration totale et brutale entre le spirituel et l temporel ; ils font des deux cités terrestre e

céleste deux domaines totalement indépendants, n'ayant entre eux et ne pouvant avoir aucun rapport. Dès lors, à leurs yeux, l'Eglise ne peut, en aucune façon, être compétente sur le plan des activités terrestres.

La mission de l'Eglise fonde ses interventions...

Il est exact que le temporel est un ordre propre et qu'il jouit, à ce titre, d'une réelle autonomie. Il est faux que cet ordre soit totalement séparé et indépendant du spirituel. C'est dans la cité terrestre d'aujourd'hui que se prépare la cité céleste éternelle. L'Eglise, ici-bas, est responsable de cette préparation. Le chrétien engagé dans l'action temporelle, s'il a bien conscience des exigences et des dimensions réelles de sa foi, sait que son effort humain serait lamentablement tronqué s'il ne tendait à l'avènement du royaume céleste. En pleine pâte, en pleine activité humaine, au sein de sa tâche temporelle elle-même, il se sent une responsabilité divine. Il est d'Eglise jusque-là, et il a, là aussi, besoin de se situer dans l'Eglise, de laisser informer son action par elle.

Certes, la mission de l'Eglise n'est pas de bâtir des civilisations, mais, dans toute civilisation, elle se doit de sauvegarder le respect de certaines valeurs, dont le mépris ferait obstacle à l'avancée du royaume de Dieu. Elle peut même, en certaines occasions, conseiller des moyens qu'elle considère, en un temps donné de l'histoire, comme la seule sauvegarde possible de ces valeurs. Ce faisant, elle empêche le chrétien de se laisser emprisonner dans des systèmes, des conceptions, des réalisations qui cherchent bien l'épanouissement et le bonheur de l'homme, mais qui, privés de toute référence à sa destinée éternelle, en viennent à sacrifier des valeurs dont la disparition compromet dangereusement, voire empêche radicalement le bonheur terrestre lui-même. En servant l'avènement du royaume, l'Eglise sert, à sa façon, l'aménagement terrestre et humain de la cité.

... dans le domaine social...

Ces perspectives de foi gouvernent l'intervention de l'Eglise dans le domaine social par exemple. Elles commandent l'attitude du catholique en face de cette intervention :

Il sait qu'il y a une doctrine sociale de l'Eglise et qu'elle est obligatoire pour lui. Elle lui livre, avec l'autorité du magistère vivant, l'application aux problèmes sociaux des conceptions puisées dans la loi naturelle et la Révélation : conception chrétienne de l'homme, du monde, du travail. En éclairant ainsi sa conscience, elle l'aide à préparer un ordre social et économique plus authentiquement humain. Elle juge et élimine des erreurs ou des réactions fausses : elle déblaie le terrain et libère la voie pour un travail constructif sainement orienté.

L'action de l'Eglise éclaire et protège ainsi l'action du laïc engagé dans la cité terrestre. Elle ne la supplante en aucune façon et ne supprime en rien son initiative : « Il appartient aux chrétiens de se livrer eux-mêmes, sous leur propre responsabilité, à des analyses politiques, économiques, sociales, et d'en tirer les conclusions en vue de l'action. La doctrine sociale de l'Eglise n'est pas un programme tout fait qu'il n'y aurait plus qu'à appliquer. Des chrétiens auront à élaborer un programme d'action concret qui, tout en se référant à cette doctrine, comportera, sur le plan des conceptions, comme sur le plan des applications, des orientations dont les laïcs ont la pleine responsabilité. » (28)

... et politique.

Il en est de même dans le domaine politique où l'Eglise rappelle des principes fondamentaux sur le pouvoir civil, sur le sens du bien commun, mais où une grande latitude est laissée au plan des réalisations concrètes. Il est vrai qu'elle porte parfois des exclusives contre tel régime ou tel parti s'opposant, de quelque façon, à une valeur essentielle à l'homme : la dignité de sa personne ou sa destinée éternelle. Souvent aussi, elle rappelle aux hommes politiques les exigences du service, de la justice, de la charité. Toujours, elle s'efforce de libérer l'action politique des servitudes de l'erreur, de l'égoïsme et de lui rendre sa pleine destination : organiser, dans l'ordre vrai et la paix fraternelle, la cité des hommes.

Il arrive pourtant que l'Eglise, soit par son Chef suprême, soit par certains de ses évêques, quitte ce terrain, cette mission doctrinale d'information ou de protection et propose une attitude précise dans l'ordre concret des réalisations pratiques. C'est alors qu'il importe de recourir aux textes originaux, de se méfier des présentations tendancieuses, tronquées ou erronées, ce genre d'intervention étant souvent mal compris et faussement interprété. A partir de ces textes, il convient de déterminer avec précision l'intention de la hiérarchie : considère-t-elle cette mesure comme l'unique moyen de sauvegarder une valeur essentielle et s'adresse-t-elle à la conscience des chrétiens ? Ou agit-elle plutôt sous la forme de conseils, de propositions, d'indications paternelles ? Dans le premier cas, elle attend de tous une obéissance à l'égal de celle qu'ils accordent aux principes doctrinaux. Dans le second, l'attitude du chrétien sera plutôt de l'ordre de la prudence : à moins d'être lui-même un spécialiste et d'avoir une connaissance large et profonde de la question, il se gardera de ne pas se rallier à une position qui, même si elle ne lui est pas imposée, a pour elle l'option prudente de l'Eglise.

En promulguant sa doctrine, en intervenant parfois dans des cas particulièrement délicats ou importants, l'Eglise remplit sa mission essentielle. En œuvrant avec ardeur, sous sa propre responsabilité et dans la liberté de ses options au plan des moyens techniques, mais à la lumière indispensable des principes et avec l'aide bienfaisante des conseils reçus de la hiérarchie, le laïc engagé dans le temporel peut alors réaliser sa pleine vocation d'homme et de chrétien : il prend sa part à l'action créatrice et à l'œuvre rédemptrice du Seigneur. Il travaille à construire, avec tous les hommes de bonne volonté, une cité heureuse parce qu'animée des valeurs chrétiennes de justice et de charité, et ainsi ouverte et accueillante pour le règne du Christ.

⁂

Le temps du Carême va nous acheminer, mes frères, vers la célébration de la fête de Pâques. Je vous invite, dès maintenant, à tenir les yeux tournés vers ce mystère pascal qui est un mystère de liberté et un mystère d'obéissance.

Mystère de liberté : l'Eglise y fait revivre pour

---

(28) Mgr Guerry, *La doctrine sociale de l'Eglise*, Bonne Presse, 1958, p. 16, note 8.

nous les gestes accomplis par Dieu pour libérer les hommes : la sortie des Hébreux hors du pays de servitude, par la puissance et sous la conduite de Yahvé ; la glorieuse résurrection du Christ à jamais triomphant de la mort et du péché. Elle nous invite à reprendre conscience que nous sommes tous personnellement bénéficiaires de cette œuvre libératrice qui nous a d'abord atteints par le Baptême, où la victoire du Christ nous a été communiquée et où nous sommes passés de la mort à la vie, de l'esclavage à la liberté.

Mais aussi mystère d'une obéissance indissolublement liée à cette liberté : les Juifs ne purent sortir d'Egypte qu'en acceptant la direction de Moïse et s'acheminer vers la Terre promise que moyennant l'Alliance et les commandements divins qu'elle comportait.

La résurrection du Christ était la réponse du Père au parfait acte d'obéissance accompli sur la croix, dans un geste libre, humble et aimant, par son Fils fait homme, et réparant la désobéissance du premier homme qui avait fait entrer la mort dans le monde.

L'abondante grâce de lumière et de liberté que la fête de Pâques peut apporter à nos âmes suppose aussi, mes frères, notre effort personnel d générosité et de soumission à la volonté de Die Le Carême est destiné à cette préparation, à cet conversion. Puissions-nous tous profiter au ma mum de ce « temps favorable », pour croît dans l'obéissance vraie, surnaturelle, aimante, a Seigneur et à ses représentants ! Ainsi pourron nous, en toute certitude, en ces prochaines sole nités pascales, franchir un pas nouveau et décis dans notre marche vers cette liberté que le Chri et l'Eglise veulent pour nous : celle qui no permet de collaborer dans la foi, l'espérance la charité, à l'œuvre d'amour que Dieu accomp en nous et dans le monde.

Donné à Paris, sous notre seing, le sceau nos armes et le contreseing du chancelier de not archevêché, en la fête de la conversion de sai Paul, le 25 janvier 1958.

† MAURICE, *cardinal* FELTIN,
archevêque de Paris.

Par mandement de Son Eminence
GABRIEL EYMERI,
chanoine honoraire, chanceli

Lettres pastorales de Carême

Comme chaque année, nous publions ci-après une liste des lettres pastorales dont nous avons eu connaissance, rédigées par des évêques de France et territoires d'outre-mer et de l'étranger.

FRANCE METROPOLITAINE

AGEN (Mgr Johan) : « Les saintes paroles de Notre-Dame, Mère de Jésus ».
AIRE et DAX (Mgr Mathieu) : « La leçon de Lourdes ».
AIX, ARLES et EMBRUN (Mgr de Provenchères) : « Le mouvement diocésain des vocations ».
AJACCIO (Mgr Llosa) : « Les enseignements d'un centenaire ».
ALBI, CASTRES et LAVAUR (Mgr Marquès) : « La Bienheureuse Vierge Marie ».
AMIENS (Mgr Stourm) : « Le culte de Marie ».
ANGERS (Mgr Chappoulie) : « L'Année jubilaire de Lourdes et notre rénovation spirituelle ».
ANGOULEME (Mgr Mégnin) : « Le centenaire des apparitions de Notre-Dame à Lourdes ».
ANNECY (Mgr Cesbron) : « Notre-Dame de Lourdes ».
ARRAS, BOULOGNE et SAINT-OMER (Mgr Perrin) : « La leçon donnée au monde à l'occasion de l'Année mariale ».
AUCH (Mgr Audrain) : « Le repentir ».
AUTUN, CHALON-SUR-SAONE et MACON (Mgr Lebrun) : « L'amour du prochain ».
AVIGNON (Mgr Urtasun) : « L'Année mariale et la vie religieuse ».
BAYEUX et LISIEUX (Mgr Jacquemin) : « Le centenaire des apparitions de la Très Sainte Vierge à Lourdes ».
BAYONNE, LESCAR et OLORON (Mgr Gouyon) : « Les sources évangéliques de notre dévotion mariale ».
BEAUVAIS, NOYON et SENLIS (Mgr Lacointe) : « L'amour de Dieu ».
BELLEY (Mgr Fourrey) : « Retrouver l'esprit du Carême ».
BESANÇON (Mgr Dubois) : « L'Année maria du centenaire des apparitions de Notre-Dam de Lourdes ».
BLOIS (Mgr Robin) : Sur la vertu de religion.
BORDEAUX (Mgr Richaud) : « La fonction pr mordiale des catéchistes ».
BOURGES (Mgr Lefebvre) : « Le père et la mè de famille, premiers responsables de l'éducatio chrétienne de leurs enfants ».
CAHORS (Mgr Chevrier) : « L'Année mariale Lourdes en 1958 ».
CAMBRAI (Mgr Guerry) : « Foi adulte et my tère pascal ».
CARCASSONNE (Mgr Puech) : « La conversion d cœur ».
CHALONS-SUR-MARNE (Mgr Piérard) : « L'ap pel de Lourdes ».
CHAMBERY (Mgr de Bazelaire) : « La conscienc chrétienne en face du cinéma ».
CHARTRES (Mgr Michon) : « La vie chr tienne ».
CLERMONT-FERRAND (Mgr de la Chanonie) « Dévotion mariale ».
COUTANCES et AVRANCHES (Mgr Guyot) Sur les Petits Séminaires.
DIGNE, RIEZ et SISTERON (Mgr Jorcin) : « L centenaire de Lourdes et le culte de Notr Dame ».
DIJON (Mgr Sembel) : « Le rôle de l'Eglis catholique dans le monde ».
EVREUX (Mgr Gaudron) : « Le centenaire d apparitions de la Très Sainte Vierge Lourdes ».
FREJUS et TOULON (Mgr Gaudel) : « Le cult que nous devons à la Vierge Immaculée ».
GAP (Mgr Bonnabel) : « Le centenaire des appa ritions de Lourdes ».
GRENOBLE (Mgr Fougerat) : « L'année de Notr Dame ».
LANGRES (Mgr Chiron) : « Marie, Reine de l paix ».

LA ROCHELLE et SAINTES (Mgr Morilleau) : « Je vous salue, Marie ».
LAVAL (Mgr Rousseau) : « Le centenaire de Lourdes et le Rosaire ».
LE MANS (S. Em. le cardinal Grente) : « Aimer et servir l'Eglise ».
LE PUY-EN-VELAY (Mgr Chappe) : « Le devoir de l'apostolat ».
LILLE (S. Em. le cardinal Liénart) : « Le centenaire des apparitions de la Très Sainte Vierge à Lourdes ».
LIMOGES (Mgr Rastouil) : « Lourdes vous parle. En quoi ? Pourquoi ? Comment ? »
LUÇON (Mgr Cazaux) : « L'état religieux de la Vendée et les consignes pontificales ».
MARSEILLE (Mgr Lallier) : « Vie humaine et vie chrétienne ».
MEAUX (Mgr Debray) : « L'Année mariale ».
MENDE (Mgr Boudon) : « Notre réponse à l'appel de Notre-Dame ».
METZ (Mgr Heintz) : « Les vocations sacerdotales ».
MONTAUBAN (Mgr de Courrèges d'Ustou) : Sur l'Année mariale du centenaire des apparitions de Lourdes.
MONTPELLIER (Mgr Tourel, vicaire capitulaire) : Sur la relève sacerdotale, la famille, l'Action catholique, les groupements de piété, la communauté paroissiale et diocésaine.
MOULINS (Mgr Bougon) : « Les vocations sacerdotales ».
NANCY et TOUL (Mgr Pirolley) : « Le prêtre ».
NANTES (Mgr Villepelet) : « Le message de Lourdes ».
NEVERS (Mgr Flynn) : « Quelle place la Sainte Vierge doit-elle tenir dans notre vie chrétienne ? »
NICE (Mgr Rémond) : « L'année mariale 1958, 100e anniversaire des apparitions de Lourdes ».
NIMES (Mgr Girbeau) : « Le centenaire des apparitions de Notre-Dame de Lourdes ».
PAMIERS, COUSERANS et MIREPOIX (Mgr Guiller) : Sur les fins dernières.
PARIS (S. Em. le cardinal Feltin) : « Obéissance et liberté dans l'Eglise » (1).
PERIGUEUX et SARLAT (Mgr Louis) : « Vocations. Année mariale ».
PERPIGNAN (Mgr Bernard) : « L'Année mariale et les apparitions de Notre-Dame de Lourdes ».
POITIERS (Mgr Vion) : « Année mariale et vie de foi ».
QUIMPER ET LEON (Mgr Fauvel) : « Le chrétien devant la technique de l'information ».
REIMS (Mgr Marmottin) : « L'Immaculée Conception ; son histoire, ses leçons ».
RENNES, DOL et SAINT-MALO (S. Em. le cardinal Roques) : « Le message de la Vierge à Lourdes ».
RODEZ (Mgr Ménard) : « Le règne du Christ par le règne de Notre-Dame ».
ROUEN (Mgr Martin) : « L'Année mariale jubilaire ».
SAINT-BRIEUC et TREGUIER (Mgr Coupel) : « Notre diocèse ».
SAINT-CLAUDE (Mgr Flusin) : « Notre messe en union avec le Christ ».
SAINT-FLOUR (Mgr Marty) : « Les enfants dans le monde moderne ».
SEEZ (Mgr Pioger, évêque auxiliaire) : « L'Immaculée Conception ».

(1) Cf. supra col. 343.

SENS ET AUXERRE (Mgr Lamy) : « Sur l'Année mariale ».
SOISSONS, LAON et SAINT-QUENTIN (Mgr Douillard) : « Le centenaire des apparitions de Notre-Dame de Lourdes ».
STRASBOURG (Mgr Weber) : « La célébration du centenaire des apparitions de Notre-Dame de Lourdes et les fruits que nous devons attendre de cette célébration ».
TARENTAISE (Mgr Jauffrès) : « L'amour de Dieu ».
TOULOUSE, RIEUX et COMMINGES (Mgr Garrone) : « Les chrétiens dans le monde ».
TOURS (Mgr Ferrand) : « Les objectifs spirituels assignés par le Souverain Pontife à l'Année mariale ».
TULLE (Mgr Chassaigne) : « Le centenaire de Lourdes ».
VANNES (Mgr Le Bellec) : « L'Année centenaire des apparitions de la Vierge Immaculée à Lourdes ».
VERDUN (Mgr Petit) : Sur l'Année mariale.
VERSAILLES (Mgr Renard) : « La dévotion à la Sainte Vierge et la conversion du cœur ».
VIVIERS (Mgr Couderc) : Sur l'enquête sociologique du diocèse.

AFRIQUE DU NORD

ALGER (Mgr Duval) : « Le culte du Sacré Cœur de Jésus ».
CARTHAGE (Mgr Perrin) : « Primauté du service de Dieu ».
CONSTANTINE et HIPPONE (Mgr Pinier) : « Le centenaire des apparitions de Notre-Dame à Lourdes ».
ORAN (Mgr Lacaste) : « L'Esprit-Saint et ses trois témoignages ».
RABAT (Mgr Lefèvre) : « Pourquoi Dieu est oublié et comment lui redonner sa vraie place dans nos vies ».

MONACO (Mgr Barthe) : « Lourdes ».

SUISSE

BALE ET LUGANO (Mgr von Streng) : « La réduction des heures de travail et l'utilisation des loisirs ».
COIRE (Mgr Caminada) : « L'aide du Saint-Esprit à l'humanité ».
LAUSANNE, GENEVE et FRIBOURG (Mgr Charrière) : « Aux sources de l'allégresse chrétienne ».
SAINT-GALL (Mgr Hasler) : « Le don divin du Baptême ».
SAINT-MAURICE (Mgr Haller, abbé, évêque titulaire de Bethléem) : « Devoir missionnaire, devoir de chrétienté ».
SION (Mgr Adam) : « Les apparitions de Lourdes ».
TESSIN (Mgr Jelmini, administrateur apostolique) : « Les vocations sacerdotales ».

— *Les enseignements pontificaux : Notre-Dame.* Présentation et tables par les moines de Solesmes. Préface de S. Exc. Mgr Dubois. — Un vol. 12 × 17,5 cm., 132 pages. Prix : 1 200 francs. Editeur, Desclée et Cie, Paris.

Ce numéro 205 de la célèbre collection reproduit des textes pontificaux de Benoît XIV, Clément VIII, Pie VI, Pie VII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, saint Pie X, Benoît XV, Pie XI et Pie XII.

Le problème des vocations religieuses féminines

Les religieuses connaissent actuellement une crise générale de recrutement, dont la lettre pastorale ci-après, de S. Em. le cardinal Frings, indique les causes et les remèdes. Les études que nous publions ensuite montrent les divers éléments qui influent sur les vocations religieuses féminines et les difficultés que rencontrent ces vocations du fait de la mentalité actuelle des jeunes filles. Elles font ainsi ressortir des constantes donnant de précieuses indications aux éducateurs et directeurs d'âmes, telles celles concernant l'âge auquel se manifeste la vocation ; l'importance de la famille, de l'école, des mouvements de jeunesse ; le silence de trop nombreux prêtres, et aussi le point de vue des jeunes filles devant la vocation religieuse.

Le manque de religieuses en Allemagne

Lettre pastorale de Carême de S. Em. le cardinal Frings, archevêque de Cologne et président de la Conférence de Fulda (1).

CHERS DIOCÉSAINS,

Cette Lettre pastorale voudrait susciter parmi vous une sainte inquiétude. Elle fait appel à la générosité des jeunes, à la générosité des parents, à la générosité du clergé.

Il s'agit d'une situation presque alarmante : depuis des années, nous sommes assailli par les supérieures majeures des ordres féminins qui nous demandent de fermer certains de leurs établissements, petits ou grands, en raison du manque de recrutement. Pendant longtemps, nous nous y sommes refusé et nous n'avons autorisé à abandonner une maison que lorsqu'elle devait être reprise par une autre Congrégation. Nous avons dû nous persuader que cette attitude n'est plus possible, que les sœurs sont extrêmement demandées et que leur esprit religieux est menacé par un continuel surmenage. Le 20 février, se tiendra à Cologne, une réunion des supérieures générales et provinciales du nord-ouest de l'Allemagne, au cours de laquelle un plan à longue échéance sera établi pour savoir quelles maisons et quelles parties des grosses maisons devront être abandonnées ou conservées. Il est déjà manifeste que les postes s'occupant directement de malades, de vieillards ou d'éducation ne devront être supprimés qu'en dernier. Il est également facile de prévoir que les petites maisons seront abandonnées avant les grosses, celles qui sont aux mains des Pouvoirs publics avant celles dont sont propriétaires les Instituts ou les paroisses, les maisons situées dans la diaspora avant celles situées dans des pays catholiques, mais, pour chaque cas, il faudra examiner toutes les circonstances particulières pour que les inconvénients soient les plus réduits possible, tant pour le bien commun que pour les Instituts et les paroisses.

Et ensuite pour tous les intéressés se posera la grande et difficile question de savoir qui va remplacer les religieuses.

---

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le *Kirchlicher Anzeiger für die Erzdiœzese Kœln*. Les sous-titres sont de notre rédaction.

LES CAUSES

I. Comment en est-on venu à cette situatio alarmante qui fait peser une sérieuse menace su les grandes et vraiment surprenantes œuvres d charité créées en Allemagne surtout au cours d dernier siècle ? La diminution du recrutement che les religieuses éducatrices et hospitalières remont à la fin des années 1930 et c'est un phénomèn plus ou moins général à la plupart des pays d l'Occident chrétien. C'est pourquoi, à plusieur reprises, le Saint-Père a parlé de ce signe de temps et a lancé des appels pour un redressemen

On ne peut pas reprocher à la jeunesse d'au jourd'hui de manquer d'idéal, car on doit en mêm temps constater que les ordres contemplatifs qu ont une sévère clôture et une règle très dure on un personnel suffisant et que beaucoup d'aspi rantes de qualité doivent y être refusées. Un cer tain radicalisme semble se manifester là que l'o observe également ailleurs. Les jeunes filles qu entrent en religion veulent une totale séparation d monde pour se consacrer entièrement et san retour au service du Seigneur. Mais le nombre de couvents purement contemplatifs et de leurs reli gieuses est insignifiant par rapport à ceux s'occu pant d'œuvres. Il semble plutôt que ce soit le sen du dévouement au prochain pour l'amour d Christ qui se perde considérablement parmi le jeunes. C'est un phénomène général que la jeu nesse féminine apprécie moins les professions o il s'agit de soigner et de servir les autres qu celles qui permettent une plus grande liberté e une plus grande indépendance. Même sur le pla mondial, il y a un grand manque d'infirmières de monitrices de jardins d'enfants et d'employée de maison. Il est certain que se manifeste là l penchant de notre époque au matérialisme et a naturalisme, fruits du national-socialisme, mai aussi du libéralisme. C'est une conséquence d cette néfaste tendance qu'ont beaucoup de famille à avoir peu d'enfants et à éviter les sacrifice que demande une famille nombreuse. Elle est lié au manque de logements, aux énormes difficulté qu'ont les familles nombreuses à trouver u logement convenable, mais aussi au désir effrén de nombreuses familles d'élever leur niveau de vi et de jouir de toutes les conquêtes de la civili sation moderne.

La responsabilité de la diminution du recrutement des Instituts féminins doit également êtr recherchée dans l'énorme transformation de la vi féminine d'aujourd'hui, l'insertion de la femme dans le monde du travail, la facilité pour les adolescentes de trouver un emploi rémunérateur même lorsqu'elles vivent à la campagne, les nombreuses possibilités d'élévation sociale, mais aussi la complète laïcisation de la vie, l'abandon des vérités de la foi, le peu d'intérêt pour les valeurs de l'au-delà en face des fortes impressions qui assaillent les sens de l'homme d'aujourd'hui sur la route, au cinéma, au théâtre, à la radio et à la télévision. Lorsque autour de soi on ne recherche que le travail, le profit et le plaisir, qui s'étonnerait que l'appel paisible du cœur à une entière consécration à Dieu entre les murs d'un couvent se fasse entendre plus rarement qu'autrefois et que, plus rarement aussi, on y réponde et on le mène à bonne fin ?

Des jeunes filles courageuses et ayant l'esprit religieux pourraient aussi voir leur vocation religieuse freinée par une plus haute estime du laïcat chrétien, l'attrait de l'Action catholique, la possibilité de nombreuses formes d'apostolat laïc dans le monde, la louange légitime du mariage chrétien et la préparation systématique des jeunes au mariage et à la famille qui se pratique en beaucoup d'endroits.

Excellence de la vocation religieuse

II. Mais, chers diocésains — le Saint-Père l'a fréquemment proclamé, particulièrement dans l'Encyclique *Sacra Virginitas du* 25 mars 1954 (2), — il ne faut pas oublier ici l'enseignement qui a été donné par le Christ, loué par les Pères, et toujours fermement maintenu par l'Eglise, que la virginité embrassée volontairement pour l'amour de Dieu est supérieure au mariage chrétien. Le Christ lui-même nous a donné les trois conseils évangéliques de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance. Il les a vécus avant nous dans la pauvreté volontaire de l'étable de Bethléem et dans la terrible déréliction de la croix. Il a pratiqué la virginité et il aimait avoir des personnes vierges dans son propre entourage : sa mère, la Très Sainte Vierge Marie, et saint Jean, l'apôtre bien-aimé qui reposa sur sa poitrine. Et toute sa vie fut une vie d'obéissance, obéissance envers son Père dans le ciel, sa nourriture était de faire sa volonté jusqu'à ses plus dures conséquences, obéissance aussi envers les autorités humaines, particulièrement envers ses parents à Nazareth. Celles qui, pour l'amour du Christ, choisissent la sainte virginité, s'engagent volontairement à pratiquer la pauvreté, à se séparer du monde et de leur famille et à obéir à leurs supérieurs, méritent particulièrement le titre de « *sponsa Christi* », épouse du Christ. Par leur profession, par les vœux, elles s'engagent envers le Christ pour la vie et l'éternité et par là, dans leurs jeunes années, elles font à Dieu le sacrifice irrévocable de toute leur vie future avec chacune de ses actions. Elles ont entendu cet appel du Saint-Esprit dont parle le psalmiste : « Ecoute, ma fille, regarde et prête l'oreille : oublie ton peuple et la maison de ton père, et le roi sera épris de ta beauté. » (*Ps.* XLV, 11.) Il manquerait à l'Eglise de Dieu sur la terre une bonne part de son éclat et de sa beauté s'il n'y avait pas en elle la vie religieuse, s'il n'y avait pas toujours des jeunes filles courageuses pour prendre le voile, renoncer au monde et se consacrer entièrement, dans l'oubli de soi, au service de Dieu et du prochain. Elles sont appelées à représenter devant le monde le caractère transcendant du royaume de Dieu sur la terre, son orientation vers les fins de l'au-delà et la vie éternelle en Dieu.

Bienheureux ceux qui entendent cet appel de Dieu malgré tous les bruits du monde qui l'étouffent, bienheureux encore davantage ceux qui le suivent et vont jusqu'au bout avec fermeté ; bienheureuses surtout celles qui passent toute leur vie en épouses du Christ et se consument en efforts vers la perfection, l'amour de Dieu et du prochain ! Elles suivent l'Agneau partout où il va et elles sont parmi ceux que l'auteur de l'Apocalypse a estimés particulièrement bienheureux.

---

(2) *D. C.*, n° 1173 du 16. 5. 1954, col. 577 et s.

Naturellement, toutes n'y sont pas appelées, mais seulement les courageuses, les élues de Dieu ; il ne s'agit pas d'un commandement du Christ, mais seulement d'un conseil, dont le Seigneur dit : « Que celui qui peut comprendre, comprenne. » Mais là aussi, il faut se garder d'une exagération. Il est certain que l'attrait d'une vie retirée peut être le signe d'une vocation religieuse. Il est certain qu'en règle générale, l'appelée entend l'appel au cloître dans le silence, comme le son éloigné d'une cloche, mais cette forte attirance, cet appel sensible de l'Esprit-Saint (ce que les Français appellent « attrait »), n'est pas essentiel. L'essentiel, pour la vocation religieuse, c'est d'avoir l'intention droite de faire la volonté de Dieu, et de posséder les qualités naturelles et surnaturelles qui habilitent à la vie religieuse. A cela doit s'ajouter l'appel des supérieures à la profession. Une jeune fille décidée et douée, mais peu sentimentale, qui remplit les conditions que nous avons énoncées, peut devenir une excellente religieuse.

Laquelle de nos jeunes filles franchira la brèche, fera le pas décisif et se préparera à devenir une épouse du Seigneur ?

Le 17 juillet 1948, le Saint-Père écrivait à l'Union de la jeunesse catholique allemande : « Vos organisations de jeunes filles ne doivent-elles pas avoir à cœur de donner aux Ordres, Congrégations et Instituts séculiers féminins, après de longues années de funeste baisse de vocations, les forces fraîches dont elles ont tant besoin pour leurs vastes tâches éducatives, hospitalières et missionnaires ? Dieu récompensera abondamment vos efforts dans ce sens, croyez-moi, même avec de la joie et des bénédictions pour vos familles et vos mariages chrétiens. »

Ces exhortations du Saint-Père sont-elles tombées sur un sol fertile ?

Appel aux parents, aux prêtres, aux religieuses

III. Chers diocésains. Quelle doit être l'attitude des parents lorsque leur fille leur fait part de son intention d'entrer au couvent ? Ils ont certes le droit d'éprouver sa vocation, pour voir si elle est sérieuse ou s'il ne s'agit que d'un sentiment passager, surtout si la jeune fille n'est encore pas majeure. Mais, lorsqu'elle résiste à l'épreuve, quel père, quelle mère voudrait s'opposer à l'appel de Dieu ? Saint Ambroise, le grand évêque de Milan, écrivait au IVe siècle : « J'ai connu des jeunes filles qui voulaient se consacrer à Dieu et qui en ont été empêchées par leur mère... Si c'était un homme que vos filles voulaient aimer, les lois leur permettraient de choisir celui qu'elles désirent. S'il leur est permis de choisir un homme, ne leur est-il pas permis de choisir Dieu ? » (S. Ambroise, *De Virginibus*, livre I, chap. X, n. 58 ; *P. L.*, XVI, 205.) Les parents ne doivent-ils pas être honorés qu'un enfant auquel ils ont donné la vie se consacre à Dieu ?

Je m'adresse aussi à vous, mes chers frères dans le sacerdoce. N'oubliez pas, lorsque l'occasion s'en présente, dans la prédication et au catéchisme, de parler de la sublimité de la virginité consacrée et de la présenter sous un bel aspect. Chaque fois que vous vantez la dignité du mariage chrétien, gardez-vous de cette position non catholique, hérétique même, qui consiste à dire que le mariage est supérieur à la virginité. Ce qui ne préjuge en rien du degré de perfection de chacun de ceux qui vivent dans l'un ou l'autre état ; c'est

là une question d'amour de Dieu et d'amour du prochain pour l'amour de Dieu et personne autre que Dieu ne peut en juger d'une façon définitive.

Sur le plan individuel, c'est votre devoir de vérifier l'authenticité d'une vocation religieuse, mais une fois que vous avez pu donner un jugement positif, vous devez aider la jeune fille, par tous les moyens, à ne pas perdre sa vocation ; et lorsque vous croirez avoir découvert un germe de vocation dans une âme, entourez-le de vos soins et priez tout spécialement pour cette enfant bénie de Dieu.

J'ai principalement dans cette lettre parlé des Ordres et des Congrégations qui se consacrent aux œuvres d'apostolat, que ce soit dans l'enseignement ou dans les services hospitaliers et sociaux. Il va de soi que ce que je dis ici vaut également pour la vocation aux Ordres contemplatifs ou aux Instituts séculiers que l'Eglise a reconnus solennellement pour la première fois par la Constitution *Provida Mater* du 2 février 1947 (3). Ce sont des groupements de laïcs qui continuent à vivre comme laïcs dans le monde et s'y consacrent à l'apostolat laïc, mais prononcent les trois vœux comme les religieux et religieuses, ou au moins s'engagent par une promesse solennelle à observer les trois conseils évangéliques. Le premier de ces Instituts séculiers fut l'Institut espagnol *Opus Dei* qui, depuis, s'est établi dans beaucoup de pays, et même dans notre diocèse.

L'appel à la virginité chrétienne et à la vie religieuse est avant tout l'œuvre de la grâce et du Saint-Esprit, c'est pourquoi il nécessite beaucoup de prières de la part de ceux qui croient avoir entendu l'appel de Dieu, de la part des prêtres, dont les religieuses sont des auxiliaires quasi indispensables, des paroisses, qui bénéficient aussi du service des religieuses et dont la plus belle fleur sont les vierges consacrées. Je voudrais qu'il y ait un grand mouvement de prière dans nos paroisses pour implorer de Dieu tant des vocations sacerdotales que des vocations religieuses, et je pense spécialement aux vocations de Frères et de Sœurs. On demandera aux fidèles de prier pour ce souci vital de l'Eglise de Cologne, particulièrement pendant les Quatre-Temps.

Et, enfin, un mot à celles qui vivent déjà dans le cloître. Vivez de façon à être une illustration vivante de ce que j'ai dit dans cette lettre sur la sublimité de votre état de vie. Donnez un exemple rayonnant de toutes les vertus humaines, chrétiennes, religieuses, particulièrement d'un amour de Dieu et du prochain, ouvert, sacrifié. Les jeunes ont des yeux perçants, aujourd'hui peut-être plus que jamais ; ils jugent de votre état de vie selon les fruits qu'ils en voient. En conformité avec les paroles du Saint-Père, dans son discours du 15 septembre 1952 (4), adaptez-vous aux vrais progrès de notre époque pour les choses extérieures et l'expression de votre piété, particulièrement pour ce qui est essentiel, la sainte liturgie, le Saint Sacrifice de la messe et les sacrements, sans rien abandonner de l'esprit particulier de votre fondateur, et priez, priez sans cesse, que Dieu fasse pousser de nouvelles fleurs et de nouveaux fruits sur le tronc de votre Ordre.

Mes chers diocésains. J'ai fait appel à votre générosité. Votre réponse à ma lettre de Noël au sujet de Tokyo me donne toute raison d'espérer que les ressources d'idéal dans notre diocèse ne sont pas épuisées, mais qu'elles resurgissent avec un nouvel éclat ; cet appel a trouvé auprès de vous un écho que je n'aurais jamais osé espérer. Déjà 89 parrainages sont annoncés.

La puissance de Dieu ne s'est pas diminuée. Il peut encore de nos jours faire des miracles avec sa grâce. Nos frères et sœurs du Japon prient avec nous et ils envoient leurs prémices en ce mois de février avec les premières Sœurs japonaises qui doivent travailler chez nous au Royaume de Dieu. Travaillons avec une noble émulation à la gloire de Dieu, « d'un zèle sans nonchalance, dans la ferveur de l'esprit, au service du Seigneur » (*Rom.* XIII, 11).

Que vous bénisse le Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit. *Amen.*

Donné à Cologne, en la fête de sainte Agnès, vierge et martyre, le 21 janvier 1958.

Joseph, card. FRINGS,
archevêque de Cologne.

Le problème du recrutement chez les religieuses actives en Allemagne

La revue allemande Caritas, *publiée à Fribourg-en-Brisgau, a consaré un numéro spécial d'août-septembre 1957 à la question du recrutement des religieuses en Allemagne, qui constitue pour l'Eglise de ce pays un grave souci comme on l'a vu plus haut dans la lettre pastorale de S. Em. le cardinal Frings* (1). *Des statistiques de caractère officiel estiment qu'il manque en Allemagne 40 000 religieuses.*

Voici, selon Herder Korrespondenz (*février* 1958), *le résumé des diverses études sur cette question parues dans la revue* Caritas (2) :

La plupart des Congrégations religieuses hospitalières datent de la seconde moitié du XIXe siècle. Jusqu'à la première guerre mondiale, elles jouissaient d'un monopole de fait et leur recrutement était assuré grâce au taux élevé des naissances, aux familles catholiques et à la structure professionnelle et sociale. Les changements survenus dans ces trois facteurs ne furent tout d'abord pas radicaux. L'afflux venant des territoires séparés en 1918 fit croître le nombre des religieuses ainsi que celui de leurs établissements ; de plus, le mouvement liturgique suscita de l'attirance pour la vie religieuse. Le nombre des recrues s'éleva régulièrement depuis 1920, pour atteindre un maximum en 1935 avec près de 7 500 novices. Ensuite, la diminution des naissances, l'attraction du mariage et les possibilités de nouvelles professions féminines et sociales firent davantage sentir leurs effets. Le régime nazi entrava le recrutement, d'abord par des mesures psychologiques et ensuite par la violence avec le décret de 1940. Ce n'est que par des subterfuges que, au cours des années qui suivirent, les grandes Congrégations purent encore recruter illégalement environ 4 000 novices.

A la fin de la seconde guerre mondiale, il y avait un gros déficit de recrutement auquel venait s'ajouter l'expulsion de près de 15 000 religieuses des territoires allemands de l'Est, qui perdirent leurs Maisons-mères et, par suite, pendant des années, la base de leur recrutement régulier. Mais les autres Congrégations également virent peu de jeunes filles venir vers elles, le printemps de vocations que l'on espérait ne se produisit pas. Il y eut

---

(3) *D. C.*, n° 990 du 11. 5. 1947, col. 577.
(4) *D. C.*, n° 1132 du 19. 10. 1952, col. 1281.

(1) Cf. supra col. 363. Cf. également *D. C.*, n° 1242 du 6. 1. 1957, col. 41.
(2) Traduction de la *D. C.*

trop de bouleversements, de misère et de confusion, les transformations sociales furent trop fortes, l'état psychologique, dont nous reparlerons, était trop défavorable. Le nombre des novices est monté lentement entre 1945 et 1950 de 1 025 à 3 600, pour redescendre ensuite jusqu'à 1956 en dessous de 3 000. En moyenne, les Maisons-mères n'ont que la moitié du recrutement qu'elles avaient avant la guerre.

Nombre et activité des religieuses

Il n'est qu'apparemment consolant que le nombre absolu des religieuses se soit dans l'ensemble maintenu. Il est cependant intéressant de savoir comment elles se répartissent. Il y a actuellement, en Allemagne, environ 100 000 religieuses exerçant leur activité dans les œuvres (95 321 professes et 3 058 novices, chiffres du 1er janvier 1956), dont 65 000 ont des diplômes officiels. Elles se répartissent ainsi dans leurs activités :

Soins des malades	34 752
Education de la jeunesse	12 082
Enseignement scolaire	5 174
Œuvres sociales publiques	1 340
Apostolat paroissial	1 193
Dans l'activité intérieure de leur maison	21 627
Dans l'administration de leur maison	5 008

Une liste des instituts et des fédérations de religieuses actives en Allemagne pourrait donner la même image (entre parenthèse le nombre des Maisons-mères) :

Franciscaines	24 244	(27)
Diverses Congrégations anciennes	19 461	(51)
Sœurs de Saint-Vincent de Paul	11 875	(9)
Sœurs pauvres des écoles	4 391	(5)
Nouvelles fédérations de religieuses	3 953	(28)
Sœurs missionnaires	3 697	(7)
Sœurs du Très-Saint-Sauveur	3 481	(3)
Sœurs de la Croix	3 037	(5)
Institut des Dames anglaises	2 996	(5)
Cellites	2 855	(6)
Sœurs de la Providence	2 783	(3)
Sœurs de Saint-Charles-Borromée	2 152	(2)
Ursulines	1 900	(25)
Dominicaines	1 702	(11)
Sœurs de Saint-Joseph	1 545	(3)
Sœurs aides familiales	1 254	(11)
Sœurs de Sainte-Elisabeth	1 249	(5)
Sœurs de Notre-Dame	1 146	(2)
Sœurs de Notre-Dame de la Charité du Bon-Pasteur	1 075	(3)
Sœurs de Sainte-Catherine	525	(2)
Total	95 321	(213)

Près de 100 000 Sœurs réparties dans divers Instituts, grands et petits, exerçant des activités désintéressées également diverses, c'est là un beau bilan. Mais pour l'avenir, il est naturellement une question capitale qui se pose, celle de savoir si cette activité pourra se poursuivre. Dans les réponses que l'on y apporte, l'on doit obligatoirement tenir compte de l'augmentation de l'âge moyen des religieuses et du manque de recrutement. Les chiffres suivants ont été établis et réunis par nous d'après les données statistiques :

Le vieillissement des religieuses

Nous donnons d'abord en comparaison la pyramide d'âge de l'ensemble des religieuses actives d'Allemagne et celle de l'ensemble de la population féminine de la République fédérale. Les chiffres donnés sont les pourcentages des tranches d'âge.

	ANS 20-40	ANS 40-60	ANS 60-80
Religieuses	20,8	50,4	27,0
Population féminine	38,5	40,0	18,4

Mais la répartition des âges est sensiblement différente selon les Instituts :

	ANS 20-40	ANS 40-60	ANS 60-80
Nouvelles fédérations de religieuses	42,1	46,9	10,8
Sœurs aides familiales	31,1	58,2	10,7
Sœurs missionnaires	30,7	52,0	16,7
Sœurs de Sainte-Catherine	24,4	52,2	22,2
Sœurs de Notre-Dame	23,9	41,8	32,4
Dominicaines	22,8	47,0	27,6
Sœurs du Très-Saint-Sauveur	21,8	59,0	17,7
Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul	21,0	48,3	28,8
Diverses Congrégations anciennes	20,4	51,7	26,4
Franciscaines	19,6	50,7	28,0
Sœurs de la Croix	18,9	48,7	30,5
Sœurs de Saint-Charles Borromée	18,9	44,0	33,7
Sœurs de Saint-Joseph	18,4	53,7	26,3
Sœurs de la Providence	17,6	51,6	28,7
Sœurs de Sainte-Elisabeth	15,5	51,9	30,2
Sœurs pauvres des écoles	15,4	53,7	28,2
Cellites	15,1	49,5	33,2
Ursulines	14,9	43,2	38,1
Sœurs de Notre-Dame de la Charité du Bon-Pasteur	13,5	46,9	38,5
Institut des Dames anglaises	11,9	49,1	36,8

Diminution du recrutement et accroissement des taches

Un tiers des religieuses, en moyenne, devrait être remplacé par des jeunes dans les années qui viennent. Pour la plupart des Instituts, il y a, humainement parlant, peu d'espoir qu'il en soit ainsi. Le tableau suivant donne la proportion des novices par rapport aux professes, à la date du 1er janvier 1956 :

Nouvelles fédérations de religieuses	6,2
Sœurs aides familiales	5,5
Sœurs de Notre-Dame	5,0
Ursulines	4,0
Sœurs missionnaires	3,8
Dominicaines	3,6
Sœurs de Notre-Dame de la Charité du Bon-Pasteur	3,4
Franciscaines	3,4
Dames anglaises	3,3
Diverses Congrégations anciennes	3,0
Sœurs de Saint-Joseph	3,0
Sœurs du Très-Saint-Sauveur	3,0
Sœurs de la Providence	3,0
Sœurs de Sainte-Elisabeth	2,9
Sœurs de Saint-Vincent de Paul	2,8
Cellites	2,8
Sœurs de Saint-Charles Borromée	2,4
Sœurs de Sainte-Catherine	2,3
Sœurs de la Croix	2,3
Sœurs pauvres des écoles	1,3
Moyenne	3,2

Mais cette insuffisance du recrutement (qui pourrait se compenser à plus long délai), n'est pas le seul motif du manque croissant de religieuses. Plus fondamentalement encore, il y a que des tâches de plus en plus nombreuses les demandent. Le nombre des lits dans les hôpitaux et des hôpitaux eux-mêmes augmentent et demandent toujours davantage du personnel formé et dévoué. Seulement au cours des trois années de 1952 à 1955, le nombre de religieuses hospitalières (de toutes sortes) pour 1 000 lits est descendu de 113 à 110 ; pour les œuvres catholiques, les besoins et par conséquent le déficit, augmentent encore davantage. Selon le R. P. Svoboda, entre 1950 et 1954 (nous n'avons pas de statistiques plus récentes), les Instituts de religieuses ont dû abandonner complètement au moins 109 établissements de charité et 34 établissements communaux ; beaucoup d'autres ont dû faire appel à du personnel laïque. Les Sœurs qui sont en service sont absolument surchargées. La mortalité est chez elles de 17 pour

1 000, le double de ce qu'elle est dans le reste de la population, et, dans certains Instituts, elle dépasse 40 pour 1 000 par an. Le vieillissement et l'usure des forces entraînent aussi des difficultés spirituelles dont se ressent en retour le recrutement de l'ordre et l'on tourne ainsi dans un cercle vicieux.

L'abandon de nombreux établissements communaux, jardins d'enfants (au moins 34 de 1950 à 1954) et des écoles, n'est pas la moindre des conséquences de cet état de choses, car par là le contact se trouve perdu avec les masses populaires qui étaient la plus grande source de recrutement des Instituts de religieuses, et on retombe dans un cercle vicieux.

L'OPINION DES JEUNES FILLES
SUR LA VOCATION RELIGIEUSE

Après ces quelques causes de la baisse de recrutement, voyons les causes d'ordre intérieur. La revue pour jeunes filles *Wacht* avait, il y a quelques années, fait une enquête sur ce thème parmi ses lectrices, dont les résultats (qui ont été reproduits dans le numéro de mars 1953 de *Katechetischen Blattern*) — même s'ils n'expriment que des sentiments de jeunes — ne doivent pas être sous-estimés. 140 jeunes filles, d'un âge moyen de 23 ans, ont répondu. Ces réponses exprimaient souvent de sérieuses difficultés de vie, elles constituaient parfois de longs exposés dont le sérieux, l'objectivité et la sincérité ont surpris la rédaction. Nous ne pouvons ici en citer que de courts extraits :

1. — Les jeunes ont conscience de leur matérialisme et de leur peur du sacrifice. « Nous baignons dans un monde du sport, du plaisir, du cinéma, de la radio, de l'agitation continuelle où l'on ne connaît plus une minute de tranquillité. » « Les familles nombreuses ne sont plus à la mode, on ne veut qu'un rejeton, à la rigueur deux, et il n'y a plus de place pour Dieu. » « Je n'aurais probablement pas le courage de prononcer des vœux perpétuels. »

2. — On s'éloigne de la vie religieuse à cause de l'exemple concret de beaucoup de Sœurs, de l'exploitation dont elles sont l'objet et d'un mode de vie démodé, dont le style « Saint-Sulpice » et le vêtement constituent les facteurs essentiels. « Le manque de charité chrétienne chez certaines religieuses, l'exploitation des capacités humaines de travail dans de nombreux couvents, expliquent le manque de vocations. » « J'ai déjà beaucoup travaillé avec des religieuses et j'ai senti dans leur conversation un orgueil spirituel qui est effectivement cultivé au noviciat et en général au couvent. » « Nos couvents datent presque tous du moyen âge, non seulement leurs bâtiments et leurs installations, mais aussi leur esprit. » « Dans une chapelle surchargée d'objets « Saint-Sulpice », on éprouve une peine presque physique à prier. Dans chaque chambre, chaque couloir, partout où le regard se pose, on rencontre du « Saint-Sulpice ». Comment y passer toute sa vie ? Le « Saint-Sulpice » ne correspond pas à la vérité. C'est donc un mensonge et cela dans un couvent ! » « Est-il nécessaire que les Sœurs vivent dans ces vêtements qui vont contre toutes les données de la médecine et de l'hygiène ? »

3. — Beaucoup estiment que les ordres doivent être réformés de l'intérieur. « L'idéal qu'avaient en vue les fondatrices d'ordre a beaucoup changé. Je suis persuadée que beaucoup de jeunes filles de valeur n'auraient pas tant d'aversion pour la vie religieuse si les ordres étaient disposés à faire des changements fondamentaux. » « Qui dérouillera cette mécanique pour que, même dans les couvents, il y ait de la place pour une jeunesse joyeuse, libre et fraîche ? Pour une jeunesse qui voudrait mettre sa vie au service du Seigneur sans pour cela devenir démodée ? » « Pourquoi les ordres ne se prêtent-ils pas aux demandes de réforme du Saint-Père ? »

4. — Dans la pastorale, on se préoccupe tro peu des vocations religieuses. « Qui a dit à ce jeunes, ne serait-ce qu'un mot de la vie religieus ou, encore moins, les a placés devant la décisio à prendre ? Dans ma paroisse, les deux prêtre n'en parlent jamais. » (...)

A quoi tiennent les vocations de religieuses ?

Résultats d'une enquête dans le diocèse de Tourna

Le diocèse de Tournai comptait, en 1954 4 485 religieuses réparties en 439 couvents e appartenant à 111 Instituts différents, don 51 étrangers à la Belgique. C'est, de plus, un région de forte immigration et les Congrégation y revêtent, de ce fait, un caractère cosmopolit (28 pour 100 de religieuses étrangères). Ces diver éléments montrent l'intérêt de l'enquête mené parmi les religieuses de ce diocèse en 1954, pa Mme Marie-Thérèse Mattez, enquête dont u compte rendu a paru dans la *Revue diocésain du diocèse de Tournai* (mars 1957). Nous en don nons ici les éléments essentiels :

85 pour 100 des religieuses du diocèse ont ré pondu au questionnaire qui leur avait été soumis soit environ 4 000 réponses.

Origine des religieuses : 31,2 pour 100 viennen du secteur industriel, 25,6 pour 100 des milieu ruraux, 18,5 pour 100 de familles de commerçants 15,6 pour 100 de familles de fonctionnaires 4,8 pour 100 de familles de professions libérales Il est intéressant de remarquer, par exemple, qu 5 seulement avaient un père cafetier et 100 un pèr organiste.

50 pour 100 ont terminé leurs études secondaire et 20 pour 100 ont acquis une qualification pro fessionnelle. Un peu moins de la moitié ont exerc une profession avant d'entrer en religion et dan 23 pour 100 des cas cette profession est en relatio avec la tâche future de la religieuse.

Age : L'âge moyen des religieuses du diocèse 52 ans, ouvre des perspectives d'avenir inquié tantes. Cet âge descend jusqu'à 46 ans chez cer tains groupes de religieuses étrangères récem ment arrivées et il s'élève jusqu'à 58 ans chez le religieuses françaises. La proportion des religieuse de plus de 60 ans évolue entre 34 pour 100 chez le religieuses belges et 46 pour 100 chez les reli gieuses françaises, alors que pour l'ensemble de l population féminine belge, la proportion des sexa génaires est de 24,6 pour 100. Les religieuses d 25 ans représentent 3,6 pour 100 de l'ensemble alors qu'il devrait représenter 8 pour 100 pou maintenir les effectifs actuels.

La vocation religieuse et son conditionnement Chaque vocation a un caractère personnel. L'auteu a essayé de tracer les itinéraires-types depuis l première idée de la vocation jusqu'à sa réalisa tion et elle a relevé 120 types différents. Cepen dant, la prise de conscience d'un appel a lieu géné ralement avant 20 ans. 11 ans (l'âge de la pre mière Communion solennelle), 15 et 18 ans, son les trois moments privilégiés où apparaissent le premiers désirs de vie religieuse.

82 pour 100 des religieuses viennent de famille pratiquantes et 55 pour 100 de familles « fer ventes ». Il est donc normal que la fécondité d'un région en vocations religieuses soit fonction de l pratique religieuse dans cette même région. C'es ainsi que le Limbourg donne 56 religieuses pou 10 000 habitants, alors que le Hainaut n'en donne que 16, écart qui correspond *grosso modo* à la pra tique religieuse dans ces deux régions (80 pour 10 dans le Limbourg et 25,5 pour 100 dans le Hai naut).

Dans 50 pour 100 des cas, les parents ne s'op posent pas à la vocation de leurs enfants ; dan 15 pour 100 des cas, les parents imposent un déla ou s'opposent pour un temps à la réalisation d

la vocation. L'opposition irréductible est très rare (de 0,7 à 0,9 pour 100).

25 pour 100 des religieuses signalent l'influence de l'école sur leur vocation. Dans 8 pour 100 des cas, cette influence a été dominante ou exclusive. 36 pour 100 ont participé à un mouvement d'Action catholique avant d'entrer en religion et 14 pour 100 ont été inscrites soit à un patronage, soit à une troupe de Guides. Un quart signalent une influence sacerdotale dans leur orientation vers la vie religieuse. Le directeur de conscience a eu une influence déterminante dans 10 pour 100 des cas et le contact avec des religieuses a été déterminant dans 16 pour 100 des cas. Une réponse sur trois signale le bienfait de l'exemple et du témoignage de religieuses.

Une enquête sur les vocations religieuses féminines dans le diocèse de Coutances

M. le chanoine O. Lepaulmier présente dans le supplément de *La Vie spirituelle* (premier trimestre 1958) les résultats d'une enquête qui a été menée parmi les religieuses du diocèse de Coutances en 1957. Un questionnaire, rédigé par la Commission diocésaine de l'Union nationale des Congrégations d'action hospitalière et sociale, a été mis à la disposition de toutes les communautés de religieuses du diocèse, y compris les communautés contemplatives. 550 réponses ont été dépouillées.

En réponse à la première question : « *Comment est née votre vocation, sous quelle influence favorable ?* », 278 évoquent l'influence d'un prêtre ; 66 déclarent que leur décision a été prise au cours d'une retraite ou d'une mission (une quinzaine) ; 232 indiquent l'influence de religieuses ; 140 parlent de l'influence de la famille chrétienne (91 précisent que c'est l'influence de la mère, 14, l'influence du père) ; 51 réponses signalent l'influence des lectures. Les autres éléments indiqués sont : Enfants de Marie et Croisade eucharistique, 8 ; J. A. C. F., 6 ; pèlerinage de Lourdes, 5 ; autres mouvements de jeunesse, 9 ; films sur sainte Thérèse et sainte Bernadette, 3 ; assistance à une prise d'habit, 2.

La deuxième question était : « *Avez-vous entendu parler de la vocation ? Par qui ?* »

Très nombreuses sont celles qui mentionnent, comme précédemment, des prêtres et des religieuses, mais la question était destinée à connaître le nombre de celles qui apporteraient une réponse négative. Or, 93 religieuses ont entendu l'appel de Dieu sans que personne ne leur en ait préalablement parlé. M. le chanoine Lepaulmier emploie à ce sujet l'expression de « péché du silence ».

Troisième question : « *A quel âge est née votre vocation ?* »

Les réponses se répartissent ainsi : avant 7 ans, 82 ; entre 7 et 14 ans, 180, dont 53 le jour même de la Communion solennelle et une dizaine au jour de la Confirmation ; 14 à 20 ans, 186 ; après 20 ans, 80.

Quatrième question : « *Avez-vous subi des influences contraires ? Lesquelles ?* »

123 ont vu leur famille s'opposer à leur vocation, même en milieu pratiquant ; plus de 200 signalent la pression du milieu de vie ; 7, qui étaient institutrices libres, mentionnent les obstacles mis à leur vocation par les religieuses enseignantes elles-mêmes, leur représentant qu'elles feraient autant de bien en restant à leur place ; les réponses signalent encore l'influence regrettable d'une trentaine de prêtres et, dans un autre ordre d'idées, d'une cinquantaine de religieuses présentant un aspect déformé de la vie religieuse.

Cinquième question : « *Quels furent les motifs surnaturels de votre entrée en communauté ?* »

Plus de 200 disent que leur motif unique fut le désir d'un plus grand amour de Dieu ; une centaine ont vu dans la vie religieuse le moyen le plus sûr de satisfaire leur souci d'apostolat, sans préciser davantage ; 42 déclarent qu'elles ont été entraînées vers les Congrégations hospitalières par amour pour les malades et les vieux ; 49 se sont orientées vers la vie religieuse par dégoût du monde ; 27 par amour réparateur ; 9 indiquent au point de départ le souci du salut personnel.

Sixième question : « *Selon vous, la vie religieuse épanouit-elle la personnalité de la femme ?* »

Toutes les réponses notent que la vie religieuse, bien comprise et bien vécue, à partir d'une vocation sérieuse, épanouit la personnalité de la femme consacrée, certaines faisant la distinction entre l'épanouissement surnaturel et l'épanouissement de l'humain. Beaucoup signalent les dangers auxquels il faut veiller pour maintenir une vie religieuse authentique : infantilisme, adulation, embourgeoisement, trop grande liberté laissée à certaines religieuses actives, emballement pour les nouveautés, et aussi : étroitesse d'esprit, sclérose, même spirituelle, surtout au noviciat ; contrainte des supérieures.

Septième question : « *Quelles sont les raisons, selon vous, pour lesquelles les jeunes filles ne veulent pas, actuellement, de la vie religieuse ?* »

Presque toutes notent l'ambiance matérialiste qui pénètre jusque dans les meilleures familles. Parmi les autres motifs indiqués, citons : l'ignorance de la vie religieuse ; le manque d'adaptation judicieuse dans certaines communautés ; l'influence malheureuse de certaines religieuses ; les progrès de la spiritualité du mariage dont certaines présentations maladroites ont nui aux vocations ; l'attitude de trop nombreux prêtres, leur silence, leurs railleries, leur opposition devant une vocation qui leur était confiée, sous prétexte d'Action catholique notamment ; trop de travail dans certains postes.

Les jeunes filles américaines et la vocation religieuse

La revue *Lumen Vitae*, 1957, N° 2, publie une intéressante étude d'une religieuse américaine, Sœur Miriam de Lourdes, Sœur de la Charité, extraite de sa thèse en doctorat de philosophie à l'Université Fordham, sur les idées que se font de la vocation religieuse des jeunes filles de l'archidiocèse de New-York. Elle a pour cela interrogé 600 jeunes filles, de 12 à 19 ans, choisies parmi les 2 000 élèves d'une *high school* (1) diocésaine de la ville de New-York, dont voici les réponses :

Le moment des vocations : les réponses donnent tout d'abord cette importante indication que l'on retrouve à des degrés divers dans d'autres enquêtes (2), que 94 pour 100 avaient envisagé l'état religieux et 62 pour 100 n'avaient encore pas abandonné cette possibilité, ces pourcentages étant plus élevés chez les élèves d'un niveau intellectuel supérieur.

---

(1) La *high school* est une école secondaire qui donne soit un enseignement général, soit un enseignement technique, soit un enseignement général et technique. Les établissements du type *Junior-senior High school* comptent généralement six classes secondaires. Les élèves sont appelés successivement *freshmen* (moyenne : 15 ans), *sophomores* (moyenne : 16 ans), *juniors* (moyenne : 17 ans) et *seniors* (moyenne : 18 ans).

(2) Cf. l'enquête sur les vocations sacerdotales du R. P. Crottogini, qui indiquait que sur 627 étudiants interrogés, les deux tiers avaient éprouvé le désir d'être prêtres (*D. C.*, n° 1247 du 17. 3. 1957, col. 367).

L'enquête sur les vocations sacerdotales entreprise par S. Exc. Mgr de Bazelaire, avant l'assemblée plénière de l'épiscopat français de 1957, nous apprend que sur 7 653 collégiens de France interrogés, 55 pour 100 ont déclaré avoir pensé au sacerdoce. Une enquête dans le diocèse d'Aire et Dax a montré que sur 145 grands élèves de collèges chrétiens, 95 affirmaient avoir désiré être prêtres, mais quatre seulement disaient : « Je veux toujours être prêtre. »

Attirances et répugnances : 40 pour 100 décrivent la vie religieuse comme étant plus difficile et 26 pour 100 comme étant moins difficile que la vie d'une épouse et d'une mère. A la question : « Que trouveriez-vous le plus difficile en religion ? », les réponses se classent ainsi : les humiliations, l'obéissance, la pauvreté et la chasteté. Toutefois, à la question : « Rechercheriez-vous encore des rendez-vous avec des garçons si vous voyiez clairement que la volonté de Dieu vous assigne la vocation religieuse ? », 80 pour 100 répondent par l'affirmative, 35 pour 100 répondent « oui », même s'il s'agit d'un engagement sérieux, et 84 pour 100 de l'ensemble (88 pour 100 des seniors) disent que leur répugnance à la vie religieuse provient surtout de la nécessité de renoncer au mariage.

Attitudes du milieu envers la vocation religieuse : 75 pour 100 estiment que leur mère serait favorable à leur entrée en religion ; 10 pour 100 seulement qu'elle y serait opposée (13 pour 100 parmi les seniors). 61 pour 100 estiment que leur père y serait favorable, 13 pour 100 qu'il y serait défavorable. Les jeunes filles verraient en général plus favorablement une vocation religieuse chez leur frère que chez leur sœur.

Théologie des vocations religieuses : la moitié pensent qu'il y a obligation grave à suivre une vocation religieuse, 11 pour 100 seulement répondent correctement par la négative. Pour 86 pour 100, la vie religieuse est appelée « la vie la plus haute » parce qu'elle comporte un abandon total à Dieu de ce que l'on est ou sera. 57 pour 100 seulement répondent par l'affirmative à la question de savoir si l'on peut compter sur Dieu pour donner la grâce actuelle nécessaire de persévérance au cas où l'on choisirait la vie religieuse.

Le portrait de la religieuse idéale selon des jeunes filles françaises

Le R. P. Babin, O. M. I., chargé du cours de pédagogie religieuse à la Faculté catholique de Lyon, a fait une enquête portant sur 100 jeunes filles de 11 à 18 ans, réparties entre cinq pensionnats libres de Lyon et appartenant principalement au milieu bourgeois et classe moyenne. Voici les réponses aux trois questions qui leur avaient été posées, selon la revue *Lumen Vitae* 1953, n° 4 :

Première question : « *Faites, en cinq ou six lignes, le portrait de la religieuse que vous aimeriez rencontrer.* »

QUALITÉS-TYPES	11-13 ans	14-15 ans	16-18 ans	Total	%
Valeurs d'incarnation :					
1° Compréhensive, esprit large, au courant de la vie, ouverte aux problèmes actuels, etc.	31	71	83	185	61,7
2° Esprit jeune, souriante, gaie, épanouie, aimant jouer, etc.	49	79	54	179	59,6
3° Bonne, dévouée, apôtre, accueillante, maternelle, aimante, etc.	78	40	49	167	55,7
4° *Qualités pédagogiques :* intelligente, cultivée, faisant confiance, ferme, mais pas sévère, etc. ...	38	62	49	149	49,7
5° *Qualités humaines :* patiente, simple, douce, discrète, franche, juste.	53	46	42	141	47
6° *Vie intérieure :* pieuse, rayonnant l'amour de Dieu, mais sans trop de manifestations extérieures, etc.	33	24	41	98	32,7
7° Extérieur agréable, sympathie, habit simple, etc.	15	26	15	56	18

Deuxième question : « *Quel est, à votre avis, ce qu'il y a de plus important dans la vie religieuse ?* »

RÉPONSES-TYPES	11-13 ans	14-15 an.	16-18 ans	Total	%
1° Le don total de soi-même au prochain. La disponibilité pour servir les autres. Le dévouement, l'amour des autres	17	44	43	104	34
2° La prière	24	23	28	75	25
3° L'obéissance, la soumission aux règles	21	30	21	72	24
4° Le don total à Dieu. L'amour de Dieu et du Christ. Le service de Dieu	18	24	23	65	21
5° Les vœux	22	13	7	42	14
6° Le renoncement. L'humilité. Détachement...	4	10	21	35	11,
7° Joie. Bonté. Bonne humeur	2	8	5	15	5

Troisième question : « *A votre avis, pour une jeune fille qui entre dans la vie religieuse qu'est-ce qui demande le plus gros effort ?* »

	11-13 ans	14-15 ans	16-18 ans	moyenne
1° L'obéissance	23 %	41 %	31 %	31,6 %
2° La clôture	28 %	31 %	29 %	29,3 %
3° Les vœux	28 %	12 %	11 %	17 %
4° La vie en commun	8 %	6 %	18 %	10,6 %
5° La vie réglée	10 %	4 %	9 %	7,6 %
6° Le costume	4 %	6 %	2 %	4 %

Et l'auteur fait remarquer, à propos de ces trois tableaux :

1° *La première importance est donnée aux valeurs d'incarnation.*

Ce désir de rencontrer des religieuses « modernes », « au courant de la vie », « ouvertes aux problèmes actuels », affleure dans toutes les réponses, même sous les formes les plus inattendues... Si l'obéissance et la clôture ont été classées comme demandant le plus grand effort dans la vie religieuse, ce n'est pas seulement parce que ces enfants n'en comprennent pas le sens profond, ni par amour de l'indépendance, mais c'est bien plutôt, semble-t-il, parce que l'obéissance et la clôture leur apparaissent comme les principaux obstacles à cet épanouissement humain et à cette ouverture sur le monde qu'elles souhaitent avant tout rencontrer dans les religieuses... La vraie religieuse, pensent-elles, n'est pas tellement celle qui suit fidèlement sa Règle, qui obéit parfaitement à ses supérieures, mais celle qui, « ayant fait librement le sacrifice de soi, est heureuse, épanouie dans le don total qu'elle fait d'elle-même aux autres ».

2° *Vie spirituelle et théologale.* Plusieurs, après avoir demandé que la religieuse soit ouverte et adaptée, ajoutent « mais tout de même pas trop moderne ». Au fond, elles s'attendent à trouver autre chose dans une religieuse qu'une personnalité humainement épanouie...

3° *Valeur et qualités humaines.* Ennemies du formalisme, ces jeunes demandent un apostolat plus humain, des relations moins conventionnelles, un christianisme plus proche du leur... Peut-être ces jeunes filles voudraient-elles voir réaliser cette union difficile entre l'humain et le divin qu'elles recherchent inconsciemment : filles très tôt éveillées, inquiètes, instables, tiraillées entre l'attrait du plaisir et l'exigence du spirituel, partagées entre un immense goût de vivre et un réel besoin du surnaturel, elles désirent sans doute trouver dans la religieuse la femme parfaitement épanouie, celle où le surnaturel authentique s'allie sans peine avec tout l'humain de notre vie moderne...

Nous connaissons mieux maintenant leur poin

de vue : il est évident qu'il y a bien des idées fausses à redresser. Mais, si l'on veut être efficace, l'idéal que nous devons présenter ne doit pas être « à contre-courant ». Il doit être dans le sens même d'un dépassement de la mentalité de la masse. Il nous faut répondre à l'attente de nos jeunes : il y a un « saint prêtre », une « religieuse idéale » que l'Esprit-Saint leur suggère maintenant de façon confuse et qu'ils voudraient rencontrer.

L'Action catholique

Article de S. Exc. Mgr Guerry

La Quinzaine diocésaine de Cambrai *du* 23 *février* 1958, *p.* 58, *reproduit cet article de S. Exc. Mgr Guerry, archevêque de Cambrai, qui avait paru dans le numéro de février du bulletin* Allez... Enseignez... *du Mouvement des enseignants chrétiens :*

Dans son discours au IIe Congrès mondial de l'Apostolat des laïcs, le Saint-Père a invité les catholiques — pasteurs et laïcs — à faire réflexion sur la terminologie de l'Action catholique. Pour répondre à l'appel du Chef visible de l'Eglise, nous voudrions proposer aux chers enseignants chrétiens de méditer sur le terme lui-même « Action catholique », devenu si courant qu'on risque fort de ne pas découvrir la substance et les richesses qu'il contient, ni les dimensions qu'il offre à l'apostolat des laïcs.

Le mot « catholique » joint à Action pour la qualifier comme un genre, évoque d'emblée la « catholicité » de l'Eglise. Quand on prononce le mot « catholicité », on pense tout de suite au fait de l'expansion universelle de l'Eglise à travers le monde : il y a là, en effet, en apologétique, une des quatre « notes », à quoi on peut reconnaître, comme vraie et unique, l'Eglise une, apostolique et sainte parmi tant d'autres églises ou sectes.

Mais la catholicité est aussi l'un des aspects du mystère de l'Eglise. C'est lui qu'il nous faut découvrir, si nous voulons comprendre le sens le plus profond de l'Action catholique, au-dessus des formes particulières et diverses dans lesquelles elle s'incarne à travers les différents pays.

Nous pourrions dire : « L'Action catholique, c'est la vie apostolique, par laquelle des laïcs chrétiens s'efforcent de communier au mystère de la catholicité de l'Eglise dans toute leur vie profane pour coopérer à la restauration de toutes choses dans le Christ. »

Ce mystère de la catholicité peut être contemplé sous trois aspects complémentaires. Faisons-en l'application à l'Action catholique.

I. — Tous les hommes.

La catholicité est d'abord *la capacité, le pouvoir que possède l'Eglise en elle-même d'atteindre, d'accueillir et de sauver tous les hommes.* L'Eglise a de quoi en elle-même racheter tous les êtres humains et les conduire tous au salut.

L'Action catholique exige de ses membres ce sens profond de l'apostolat universel de l'Eglise, de son aptitude à remplir la mission que lui a confiée le divin Maître, en donnant à ses apôtres l'ordre d'aller enseigner toutes les nations. L'Action catholique n'est pas compatible avec le doute, le scepticisme, l'esprit de défaitisme que des fils pourraient avoir à l'égard de leur Mère, l'Eglise, de sa vocation universelle et de son dynamisme missionnaire.

Celui qui veut entrer par la foi vivante dans le mystère de la catholicité doit être convaincu que « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés » (1). Il doit croire intensément que le Christ Jésus, vivant dans son Eglise, est le principe unique et universel du salut pour tous les hommes et qu'il veut les réunir tous dans son Corps qu'est l'Eglise.

L'apôtre d'Action catholique n'accepte pas que tels de ses frères, même les plus indifférents, les plus hostiles, les plus éloignés de l'Eglise puissent être exclus en fait du plan universel du salut. Il a la hantise des âmes, le souci lancinant de leur salut. Devant chaque être humain qu'il aborde, il se sent pour une part responsable du salut de celui-là, dans le moment présent de cette rencontre, par le témoignage qu'il rendra ou non au Christ, à sa Vérité, à son Amour infini pour ces êtres humains. Il a compris qu'il devait communiquer aux autres le message du salut par son exemple d'abord, par sa parole ensuite quand il faut, et — privilège admirable des enseignants chrétiens — par son enseignement et son action éducatrice.

II. — Toutes les réalités humaines.

La catholicité de l'Eglise est *aussi son aptitude à donner à toute valeur d'humanité un sens religieux, une valeur éternelle pour restaurer tout dans le Christ.*

« L'Eglise embrasse et sanctifie tout ce qui est humain », a dit le Pape Pie XII. Valeurs d'humanité des civilisations, des cultures, des coutumes d'un peuple, des techniques, des arts, des sciences, de la pensée, de toutes les réalités humaines de la vie dite profane. Tout doit être restauré dans le Christ. L'Eglise respecte les diversités de chaque peuple, les particularités de chaque civilisation, la consistance et le caractère des réalités terrestres de l'ordre naturel : elle voit en tout cela une matière qu'elle a mission apostolique d'informer, de purifier, de transfigurer pour leur rendre finalement la valeur, le sens, la place que toutes ces choses et réalités terrestres doivent, selon le plan de Dieu, tenir dans l'ordre du salut.

L'Action catholique a, dans ce domaine, une mission privilégiée : elle est le moyen pratique et efficace pour faire passer dans le plan de Dieu toutes les plus banales actions de la vie quotidienne au milieu du monde, tous les devoirs d'état de la vie de famille, de travail, de relations sociales. Comment ?

D'abord, en ce sens que l'apôtre d'Action catholique projette sans cesse sur les choses de l'ordre naturel et humain une vision de foi ; il les voit telles qu'elles sont, comme des réalités terrestres, dans tout leur réalisme, mais aussi avec ce regard de foi, qui les insère dans l'économie du salut et qui sait que c'est au milieu de ces réalités de la Cité terrestre que les hommes opèrent ou non leur salut éternel, selon qu'ils se conforment ou non à la volonté de Dieu.

Ensuite par la manière dont l'apôtre d'Action catholique accomplit ses actions : il accomplit les actions profanes de ses divers devoirs d'état de l'ordre familial, professionnel, social avec la conscience et la compétence requises pour chacun de ces devoirs par les lois du métier, de la profession, de

---

(1) *I. Tim.*, XI, 4.

l'état de vie, afin qu'il porte le témoignage de la valeur humaine des fils de l'Eglise catholique et du rôle qu'ils sont capables de jouer pour coopérer à l'établissement d'une société plus humaine, plus juste, plus unie. L'apôtre d'Action catholique doit être constamment attentif à découvrir tout le spirituel contenu dans les réalités terrestres pour y chercher le point d'insertion de l'effort apostolique qui l'aidera à monter vers Dieu et à faire monter les autres.

Enfin, pour faire passer dans le plan de Dieu toute sa vie profane, l'apôtre de l'Action catholique, qui se meut dans le temporel humain des réalités familiales, professionnelles, sociales, doit donner, par la vie de charité qu'il y mène, une valeur d'éternité à chacune d'elles. Elles sont du temps. La charité est de l'éternité. Elles passeront. La charité demeurera toujours. Par la pénétration de la charité dans les communautés humaines, il y a déjà ici-bas comme une ébauche de la Cité éternelle où Dieu sera tout en tous : et c'est bien là la mission de l'Eglise.

III. — Tous les groupements humains.

La catholicité de l'Eglise enfin est *ce dynamisme interne qui la pousse à étreindre dans l'unité du corps mystique le genre humain tout entier.* « Père, qu'ils soient tous *un* en nous », disait Jésus en s prière suprême. Pour réaliser cette unité d hommes autour de tout ce qui les divise et l oppose, il a fondé l'Eglise catholique.

L'apôtre d'Action catholique est celui qui a sens de cette unité, à l'opposé de tout esprit petite chapelle, de secte, de race, d'étroit nation lisme, de tout exclusivisme, de tout particularism de tout repliement. Il est accueillant à tous l groupements humains, quels que soient leurs obje tifs. Il respecte les autres mouvements. Il se réjou de la diversité merveilleuse des Associations, d Congrégations, des Sociétés de tous genres, susc tées par l'apostolat de l'Eglise. Il travaille sa cesse à rapprocher, à apaiser, à unir. Il s'efforc à sa place, de coopérer à la croissance du Corp du Christ, telle que saint Paul l'a décrite : « Viva selon la vérité et dans la charité, nous grandiro de toutes manières vers Celui qui est la Tête, Christ, dont le Corps tout entier reçoit concor et cohésion par toutes sortes de jointures qui nourrissent et l'actionnent selon le rôle de chaq partie, opérant ainsi sa croissance et se constru sant lui-même, dans la charité. » (*Ephés.* I 15, 16).

EMILE GUERRY,
archevêque de Cambrai.

Événements et Informations

JANVIER 1958

LUNDI 27. — Le ministère de l'Education nationale annule la subvention de 2 500 000 francs qu'il avait accordée pour la représentation du ballet de Françoise Sagan : **Le rendez-vous manqué.** Motif : « Le scénario détaillé soumis à la direction générale des Arts et Lettres, par la Compagnie le Ballet-Théâtre français, à l'appui de la demande de subvention, a été totalement dénaturé dans sa substance, son sens et son caractère ». L'octroi de cette subvention avait provoqué de nombreuses protestations, notamment de M. de Léotard, député R. G. R., qui avait posé, à ce propos, une question écrite au ministre de l'Education nationale.

A l'étranger. — A **Rome,** en l'église Santa-Maria Sopra Minerva, cérémonie — à laquelle participaient trois cardinaux et plusieurs archéologues — à l'occasion de l'identification et de la reconnaissance canonique des restes de **Fra** Angelico, cinq siècles après sa mort. Le grand peintre naquit en 1387, à Vicchio, et mourut à Rome en 1455. Sa tombe ne fut découverte qu'en 1916 au cours de la première guerre mondiale. Le cercueil, qui portait des inscriptions, ne laissant aucun doute sur le corps qu'il contenait, fut ouvert et officiellement reconnu. Un procès-verbal a été rédigé par un greffier et signé par les hautes personnalités qui assistaient à l'identification.

— Ouverture, à **Ankara,** de la Conférence ministérielle du pacte de Bagdad. Deux questions y prédominent : 1° l'aide économique accordée par les Etats-Unis surtout, et par l'Angleterre, aux pays-membres, c'est-à-dire la Turquie, l'Irak, l'Iran et le Pakistan ; 2° le renforcement militaire du bouclier que constitue l'alliance sur le plan méridional de l'Union soviétique.

— L'ex-président de la République argentine, Peron, quitte **Caracas** à la suite de la chute de son protecteur, le général Jimenez. Il se réfugie à **Saint-Domingue** d'où il doit partir pour l'Europe.

— En **Hongrie,** M. Munnich succède, avec l'accord de Moscou, à M. Kadar, à la tête du gouvernement. L'ancien président du Conseil se consa crera à la direction du parti communiste.

— Mort d'un cancer à l'estomac, dans une cl nique de **Munich,** à l'âge de 70 ans, du prin Oscar de Prusse, dernier fils du Kaiser. Cinquièm des six fils du Kaiser, le prince Oscar avait étudi les sciences politiques, et après 1918, l'agronomi Lieutenant de la garde impériale en 1906, il éta devenu colonel pendant la première guerre mo diale. En 1940, il avait repris du service ; mais, pe avant d'être promu général, il avait dû quitte l'armée en raison d'un différend avec Hitler. Depu 1945, le prince vivait dans une villa de Bonn, pr de l'hôpital de l'Ordre de Saint-Jean et non loi du palais Schaumbourg, naguère propriété de Hohenzollern et aujourd'hui siège de la chancel lerie fédérale. Il avait été nommé maître d l'Ordre de Saint-Jean, en 1927. Il était presqu aveugle.

— Les **Acta Apostolicae Sedis** publient le décre de la Sacrée Congrégation des Rites du 21 jui 1957, pour la reprise de la cause de canonisatio du bienheureux Marcellin-Joseph-Benoît Cham pagnat, fondateur de l'Institut des Petits Frère de Marie.

MARDI 28. — L'Assemblée nationale adopte e seconde lecture la loi-cadre Algérie, par 310 voi contre 234. Cette loi doit revenir devant le Conse de la République. La loi électorale pour l'Algéri est définitivement votée par 292 voix contre 24

— Visite officielle de trois jours de M. Ange Porto Anido, maire de Saint-Jacques-de-Compos telle, qui est l'hôte de la municipalité de Pari Trois conseillers municipaux l'accompagnent.

— Opérations de police chez les étudiants musul mans de Paris. Arrestations à Paris et en province Saisie de nombreux documents. Dissolution de l'U G. E. M. A. (Union des étudiants musulmans algé riens).

— M. Jacques Guérard, ancien secrétaire généra à la présidence du gouvernement de Vichy, com paraît devant la Haute Cour de justice. Le 25 mar 1947, il avait été condamné à mort par contumace

— Mort, à l'âge de 59 ans, de M. Henri Vergnolle, ancien président du Conseil municipal de Paris. Architecte du gouvernement, il était ancien président de la Fédération nationale des Offices publics d'H. L. M., vice-président de l'Office public d'H. L. M. de la Ville de Paris, président du Comité de l'Exposition nationale du travail des meilleurs ouvriers de France.

A l'étranger. — Le général Chaim Laskov, né à Haïfa, de parents d'origine russe, devient, à 39 ans, le commandant en chef de l'armée d'**Israël**.

MERCREDI 29. — En l'église Saint-François-de-Sales, messe de la presse que préside le cardinal Feltin.

— Le ministre de la Défense nationale demande la levée de l'immunité parlementaire de Mᵉ Ahmed Boumendjel, membre de l'Assemblée de l'Union française, qui a rejoint l'état-major du F. L. N. à Tunis.

— Le général Dufourt, inspecteur général de l'artillerie, est mis en disponibilité sur sa demande pour protester contre la manière dont seraient, selon lui, établis les tableaux d'avancement des officiers. Certains généraux, qui se sont solidarisés avec lui, ont été l'objet de sanctions disciplinaires.

— Attribution du prix de poésie Francis-Jammes à Georges Saint-Clair (pseudonyme de l'abbé Jean Begarie, maître d'études au collège Saint-Joseph de Nay, près de Pau), pour son recueil **L'absence et les miroirs.**

— M. André Philip, déjà suspendu de toute délégation de mandat, est officiellement exclu du parti socialiste unifié.

— Mort, à Condette (Pas-de-Calais), à l'âge de 92 ans, de l'abbé Alexis Bouly, célèbre par ses recherches radiesthésiques. Il entreprit aussi des travaux sur la bactériologie et sur le traitement par les plantes.

— Mort, à Paris, à l'âge de 85 ans, de Mlle Judith Cladel, fille du romancier Léon Cladel, elle-même femme de lettres, membre du jury du prix Femina. Elle avait débuté par une pièce de théâtre **Le volant**, en 1893. Autres œuvres : **La confession d'une amante**, roman ; **La vie de Léon Cladel ; Auguste Radin, l'homme et l'œuvre ; La vie glorieuse et inconnue de Rodin ; Mademoiselle de La Vallière ; Maillol, sa vie, son art, ses idées.**

A l'étranger. — En **Grande-Bretagne**, mort, à 95 ans, à Mudhurst (Sussex), du général Ior Maxse, qui colmata, en 1918, le front allié de la Somme, lors d'une tentative de percée des armées allemandes.

— On annonce, à Rome, la mort de S. Exc. Mgr Jean Latyshewskyj. Il s'agit de l'un des évêques de la communauté catholique de rite ukrainien tombée sous la domination soviétique par suite de l'annexion des territoires polonais de l'Est en 1945.

S. Exc. Mgr Latyshewskyj était âgé de 78 ans. Né à Stanislaviv, ordonné prêtre le 20 octobre 1907, il fut nommé évêque titulaire d'Adada le 24 novembre 1929 et auxiliaire de Stanislaviv et sacré le 26 janvier 1930. En avril 1945, il fut, comme les six autres évêques du rite ukrainien, arrêté, emprisonné à Kiev et condamné. En même temps, les autorités soviétiques organisaient le rattachement de la communauté ukrainienne catholique à l'Eglise orthodoxe russe. Après huit ans de travaux forcés dans le Kazakstan, Mgr Latyshewskyj fut renvoyé en résidence surveillée à Stanislaviv sans pouvoir reprendre aucune activité.

Rappelons que trois évêques ukrainiens sont morts dans les prisons ou les camps soviétiques. On croit savoir qu'un quatrième est mort en 1949 au camp de Karaganda. Deux sont encore vivants : le métropolite Slipyi, retenu en Sibérie à la fin de sa peine de travaux forcés, et S. Exc. Mgr Charnetskyj, qui avait été rapatrié en Ukraine en même temps que Mgr Latyshewskyj et dans les mêmes conditions.

— **L'Osservatore Romano** annonce la promotion au siège résidentiel de Farafangana (**Madagascar**) du R. P. Camille Chilouet, de la Congrégation de la Mission (Lazaristes).

— A **Mexico**, clôture du Congrès international de la Fédération mondiale de la jeunesse féminine catholique. 150 délégués de 18 pays d'Amérique et d'Europe y ont étudié le thème : « Jeunesse, famille d'aujourd'hui, foyer de demain ». Le discours d'ouverture avait été prononcé par Mgr Raimondi, délégué apostolique au Mexique ; celui de clôture, par Mgr Miranda y Gomez, archevêque de Mexico.

JEUDI 30. — Par 296 voix contre 244, après cinq mois de discussion et une crise ministérielle, l'Assemblée nationale adopte définitivement, en troisième lecture, la loi-cadre d'Algérie.

— Annonce du succès de la Mission Monnet aux Etats-Unis. 655 millions de dollars (275 milliards de francs) sont prêtés à la France par l'Europe et les Etats-Unis. Cette aide financière écarte la menace du chômage pour un an, mais elle implique une politique d'austérité. De larges délais de remboursement nous sont accordés.

— Mort de M. René Claudon, inspecteur général des Ponts et Chaussées, vice-président du Conseil d'administration de la S. N. C. F., gouverneur honoraire de l'Ecole polytechnique.

— La Haute Cour de justice condamne M. Jacques Guérard, ancien secrétaire général du gouvernement de Vichy, à cinq ans d'indignité nationale, peine dont il a été aussitôt relevé pour services rendus à la Résistance.

— Au Palais-Bourbon, le projet gouvernemental sur la réforme constitutionnelle est repoussé en Commission par 25 voix contre 19.

A l'étranger. — Le C. C. S. (Bulletin quotidien d'information du Centre catholique de la presse de Rome) signale que le dernier fascicule de 1957 des **Acta Apostolicae Sedis** contient le texte de la Lettre apostolique du 19 mars 1957 par laquelle le Saint-Père proclame saint Joseph patron du **Pérou.**

— On annonce de **Stuttgart** la mort, à 70 ans, du Dʳ Ernst Heinkel, constructeur du premier avion à réaction.

— **L'Osservatore Romano** annonce la promotion comme évêque d'Oklahoma el Tulsa (**Etats-Unis**) de Mgr Victor Reed, curé de la cathédrale de Tulsa.

VENDREDI 31. — M. Bourgès-Maunoury, ministre de l'Intérieur, décide le rétablissement de la direciion de la Sûreté publique, dont le rôle sera d'organiser notamment la répression du terrorisme nord-africain dans la métropole.

— La presse relate, d'après le **Bulletin diocésain de Tarbes et de Lourdes**, les démarches entreprises par Mgr Théas pour que les P. T. T. émettent un timbre-poste commémoratif de Lourdes. Elles sont demeurées vaines. Le refus de M. Eugène Thomas a déjà provoqué de nombreuses protestations. Divers journaux de groupements philatéliques rappellent la portée mondiale du pèlerinage de Lourdes et les millions de personnes qui y sont attendues cette année.

— Mort, à Paris, dans sa 90ᵉ année, de Mgr Charles-Martin Lagier, protonotaire apostolique, commandeur de la Légion d'honneur, directeur général, depuis cinquante-huit ans, de l'Œuvre d'Orient.

— M. de Preux, délégué de la Croix-Rouge, chargé d'enquêter sur le sort des prisonniers français de Sakiet, rentre à Tunis après avoir vu lesdits prisonniers.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce la nomination de Mgr Dominique Enrici, archevêque titulaire d'Ancusa, comme nonce apostolique à **Haïti**, qui exerce actuellement la charge d'internonce en Indonésie. Il est né à Corvase San Stefano, le 9 avril 1909, et a été ordonné le 26 juin 1933.

FEVRIER 1958

SAMEDI 1er. — Mort du peintre Jean Crotti. Né à Fribourg, en Suisse, en 1878, il fit partie du groupe de Puteaux, l'une des branches les plus notables du cubisme. Il milita particulièrement dans le mouvement qui prit le nom d' « orchisme ». Dans ses dernières années, il employa une technique de pâte transparente, qu'il intitula « les gemmaux », sorte de vitrail qui lui permettait de transposer d'une manière inédite et décorative les effets lumineux de la peinture.

A l'étranger. — Les **Etats-Unis** lancent, à l'aube, à 3 200 kilomètres d'altitude, le satellite « Explorateur », qui tourne autour de la terre à la vitesse de 31 000 kilomètres-heure. L'auteur de ce succès est l'ex-ingénieur allemand Dr Werner von Braun, père du V 2.

— Proclamation, au **Caire**, en présence des présidents Nasser et Kouatly de la fusion de l'Egypte et de la Syrie en un nouvel Etat, la République Arabe Unie, qui aura les initiales U. A. S., correspondant à son nom en anglais « United Arab State ». Un plébiscite aura lieu pour une nouvelle constitution et l'élection d'un président du nouvel Etat.

— Selon l'**Annuario Pontificio** de 1958 qui vient de paraître, le **Saint-Siège** participe, par des représentants permanents, aux travaux de dix organisations internationales de caractère scientifique, artistique et d'assistance. Les principales de ces organisations et les représentants du Saint-Siège sont : l'Agence internationale pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique : R. P. Théodore Hesburgh, C. S. C., et M. Frank Folsom ; l'Organisation des Nations Unies pour les réfugiés (O. I. R.) : Mgr Jean Ferrofino ; l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (F. A. O.) : Mgr Louis Ligutti et M. Emile Bonomelli ; l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (U. N. E. S. C. O.) : Mgr Félix Pirozzi ; l'Institut international pour l'unification du droit privé : prince Charles Pacelli ; le Comité international de médecine et de pharmacie militaire : chanoine Victor Heylen ; le Comité international de paléographie : professeur Jules Batelli ; le Comité international d'histoire de l'art : M. Redig de Campos ; le Conseil permanent des Congrès internationaux de science anthropologique et ethnologique : R. P. Michel Schulien, S. V. D. ; le Comité international des sciences historiques : Mgr Pio Paschini.

DIMANCHE 2. — Election législative à Marseille pour le remplacement du député communiste Cristofol, décédé. Ont obtenu : MM. Doize (com.), 97 729 voix ; Andrieux (S. F. I. O.), 70 031 ; Fraissinet (ind.), 61 553 ; Bastianelli (M. R. P.), 9 072.

— Clôture, à Strasbourg, des deux Journées d'études nationales organisées par les parents, anciens et amis des Scouts et Guides de France des dix départements de l'Est (A. D. S. G.), 400 délégués ont représenté les Comités départementaux. « Les chances de la France, c'est sa jeunesse ! ont-ils déclaré. Nous lui donnerons ces chances. »

A l'étranger. — La petite République blanche de **Costa-Rica** (un million d'habitants) vote pour l'élection de son président.

— **L'Osservatore Romano** annonce les trois promotions suivantes :

1° Comme évêque de Campo Grande (**Brésil**), nouveau diocèse, Dom Barbosa Guimaràes, Salésien ;

2° comme évêque de Dourados (**Brésil**), nouveau diocèse, Mgr Joseph de Aquino Pereira, curé et chanoine de la cathédrale de Saint-Charles ;

3° comme évêque de Ondo (**Nigeria**), le R. P. Guillaume Riccardo Field, de la Société des Missions africaines.

— Mort, au **Caire**, à l'âge de 70 ans, du patriarche copte catholique d'Alexandrie, S. B. Markos II Khouzam. Prêtre en 1911, évêque de Thèbes 1926, il était patriarche depuis 1947.

L'Eglise copte est entrée en dissidence après Concile de Chalcédoine, au ve siècle, parce qu'e refusait les formules exprimant le dogme des de natures du Christ. Une tentative d'union av Rome, au xve siècle, fut sans lendemain. C'est se lement au milieu du xviiie siècle qu'un évêque aba donna le schisme et que la communauté co catholique put se constituer. A la fin du xixe siè Léon XIII divisa l'Egypte en trois diocèses copt catholiques ; il rétablit le patriarcat en 1899. petite communauté catholique se développa rapid ment, passant de 5 000 fidèles à plus de 15 0 en 1907. Mais le patriarche entra en conflit av Rome et démissionna en 1908. Il n'eut pas de su cesseur, jusqu'à ce que S. S. Pie XII rétablisse titre en faveur de S. B. Mgr Markos II Khouza en 1947.

Les Coptes catholiques sont aujourd'hui envir 80 000, répartis en quatre diocèses, sous la condui de six évêques assistés d'une centaine de prêtr On évalue le nombre des Coptes schismatiqu entre 2 et 3 millions.

LUNDI 3. — La presse fait connaître que F. L. N. détiendrait 210 Français prisonniers, mil taires et civils.

— La Croix-Rouge internationale publie un com muniqué sur la mission de Preux. Il fait connaît que M. de Preux est rentré à Genève, le 2 févri pour présenter son rapport. L'envoyé de la Croi Rouge a visité longuement, le 30 janvier, en terr toire algérien, non loin de la frontière tunisienn les quatre prisonniers français capturés, le 11 ja vier, dans la région de Sakiet-Sidi-Youssef.

MARDI 4. — Par 526 voix contre 43, l'Assembl nationale adopte le nouveau régime de la poli routière.

— Mort, à la suite d'une intervention chirurg cale, à Paris, à l'âge de 79 ans, de Mgr Chevr curé de la paroisse Saint-François-Xavier, où avait été nommé par le cardinal Verdier en 19

Orateur réputé — il avait été missionnaire di césain, — le chanoine Chevrot fut nommé prél à l'occasion du Congrès national eucharistiq d'Alger en 1939, où il fit partie, avec Mgr Font nelle, de la suite du cardinal Verdier, légat Pape. Son archevêque l'avait appelé à succéder R. P. Pinard de La Boullaye comme prédicate de Notre-Dame en 1938. Il prêcha le Carême pe dant trois années (1938-1940).

Pendant l'occupation, son attitude lui valut u large renommée. Il alla encore prêcher le Carê à Notre-Dame de Montréal en 1946.

Il était membre libre de l'Académie des scienc morales et politiques depuis 1947 ; il y avait su cédé à Mgr Ruch.

Il a publié de nombreux ouvrages, et nota ment, à la Bonne Presse : **La rencontre du Se gneur** (instructions pour les derniers dimanch après la Pentecôte) ; **La victoire de Pâques** (in tructions paroissiales pour le temps pascal) ; **L petites vertus du foyer** ; **L'abbé Roger Derr** **L'Evangile en plein air** (première série : **En rega dant les animaux** ; deuxième série : **En regarda la nature**).

Jésus et la Samaritaine (Bloud et Gay) ; **Simo Pierre** (Bloud et Gay) ; **Dans le silence** (Blo et Gay) ; **Notre messe** (Desclée de Brouwer) **L' « Ave Maria »** (Procure du clergé).

Chez Desclée de Brouwer, ses conférences Notre-Dame. Carême 1938 : **L'homme nouve** (retraite pascale : « Nos infirmités spirituelles » Carême 1939 : **La vie de l'homme nouveau** (retrai pascale : « La parabole du fils prodigue ») ; Carê 1940 : **Evangile et patriotisme.**

Il parlait aussi régulièrement à Radio-Luxe bourg.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse »,
5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* JOSEPH MATHER

LA DOCUMENTATION

CATHOLIQUE

MAISON de la BONNE PRESSE,
5, rue Bayard, Paris-8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05

France et Union Française : 1 an, **1250** francs : 6 mois **675** francs. ● Canada et U. S. A., « Périodica » : 1 an, **4,50** dollars : 5090, avenue Papineau, Montréal 34. ● Autres pays : 1 an, **1500** francs ; 6 mois, **800** francs.

PRIX DU NUMÉRO : 60 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **45 frs** plus le port. Numéros des années précédentes : **80 frs** l'exemplaire.

Reliure mobile : dos et extérieur en pégamoïd, titre doré au dos - Millésimés 1956-1957-1958 sur demande : **650 frs** (Ajouter 125 frs pour frais postaux).

SOMMAIRE DU N° 1273 — 16 MARS 1958